



HACETTEPE ÜNİVERSİTESİ
EĞİTİM BİLİMLERİ ENSTİTÜSÜ

Département de l'Enseignement des Langues étrangères
Section du Français Langue étrangère

ÉTUDE DES VERBES PERFORMATIFS DANS L'APPRENTISSAGE
DU FLE

Nezahat HÜYÜK

Mémoire de Master

Ankara, 2019

Liderlik, arařtırma, inovasyon, kaliteli eđitim ve deđiřim

Daha ileriye... En iyiye...



HACETTEPE ÜNİVERSİTESİ
EĞİTİM BİLİMLERİ ENSTİTÜSÜ

Département de l'Enseignement des Langues étrangères
Section du Français Langue étrangère

ÉTUDE DES VERBES PERFORMATIFS DANS L'APPRENTISSAGE DU FLE

FRANSIZCANIN YABANCI DİL OLARAK ÖĞRENİMİNDE EDİMSSEL FİLLER

Nezahat HÜYÜK

Mémoire de Master

Ankara, 2019

Acceptation et agrément


À l'Institut des Sciences de l'Éducation,

Ce mémoire intitulé « *Étude des Verbes Performatifs dans L'apprentissage du Fle* » élaboré par Nezahat HÜYÜK est accepté et approuvé par les membres du jury ci-dessous en vue de l'obtention du **grade de master en didactique des langues étrangères, au programme de master « Didactique du français langue étrangère »**.

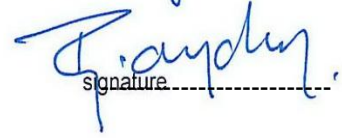
Président du jury Doç. Dr. Yusuf POLAT


signature

Directrice du mémoire Prof. Dr. Ece KORKUT


signature

Membre de jury Dr. Öğr. Üyesi Barış AYDIN


signature

AGRÉMENT

Ce mémoire a été approuvé par les membres du jury ci-dessus le / / conformément aux articles pertinents du Règlement de l'enseignement supérieur de l'Université Hacettepe, et a été agrégé comme Mémoire de master le .. / / par le Haut Conseil de l'Institut des Sciences de l'Éducation.

Prof. Dr. Ali Ekber ŞAHİN
Directeur de l'Institut des Sciences de l'Éducation

Résumé

Notre travail consiste à analyser et à étudier la place attribuée aux verbes performatifs dans l'apprentissage du français langue étrangère. De ce point de départ, nous nous sommes orientée vers le domaine des sciences du langage dont nous pouvons citer essentiellement la sémantique et la pragmatique. Ce travail est centré sur la valeur pragmatique des 175 verbes potentiellement performatifs (VPP) lesquels sont classés par catégorie dans laquelle ils sont ordonnés par ordre alphabétique. Cet agencement est retravaillé au niveau des occurrences en million de mots d'après Le Robert Dixel Mobile. Par la suite, les données du plus fort au plus faible degré de synonymie et d'antonymie sont dressées selon le CNRTL. Par ailleurs, nous avons effectué un classement décroissant par rapport à leur occurrence dans chaque catégorie respective. Prenant comme support ces avant derniers résultats, nous avons accouplé les synonymes et les antonymes des VPP d'après leur relation de degré maximale.

En nous référant au dépouillement des VPP dans les manuels de Festival 1 et 2, nous avons procédé à l'évaluation du recrutement des relevés obtenus en fonction des tableaux de synonymie/antonymie ainsi que des tableaux des occurrences dont les caractéristiques sont citées plus haut. Enfin, nous avons terminé notre analyse en leur octroyant la valeur qui leur est destinée.

Nous n'avons trouvé que quelques exemples de performatifs explicites dans les manuels et constaté que seule une minorité des verbes de notre corpus y figurent. Parmi ces verbes, certains n'ont aucune valeur pragmatique.

Mots-clés : verbes performatifs, verbes potentiellement performatifs, actes de langage (ou de parole), actes illocutoires, actes perlocutoires, énoncés constatifs, énoncés performatifs, valeur pragmatique, l'apprentissage dans FLE.

Abstract

The main objective of this study is to analyze the place of performative verbs. With this regard, particularly syntax and semantics have been taken into consideration. The study has been conducted according to the performative value of 175 verbs which have performative tendency. The categorical place to which these verbs belong has been first shown in alphabetical order, then they have been displayed according to their order of frequency (in 1 million words). Le Petit Robert, Dixel Mobile dictionary has been used for the obtained data. The category of each 175 verbs with performative tendency has been arrayed in rows within itself according to the frequency of the verbs. In addition, the synonyms and the antonyms of the performative verbs have been graded and sequenced. As a consequence of the obtained results, pairs which have the strongest and weakest grades have been established.

The results obtained by analyzing The French coursebooks Festival 1 and Festival 2, the frequency rates of the performative verbs which have synonyms, and antonyms has been analyzed using the above mentioned tables. Finally, the value of the obtained verbs has been determined. However, not many indirect performative have been found in our analysis. Some examples have the value of complete primary performative.

Keywords: performative verbs, speech acts, performative tendency verbs, illocutionary acts, perlocutionary acts, constative utterance, performative utterance, pragmatic value, the learning of French as foreign language.

ÖZ

Bu çalışmadaki ana amaç, Fransızcanın yabancı dil olarak öğrenilmesinde edimsel fiillerin yerinin incelenmesidir. Bu açıdan, araştırmamız gereği dil bilimleri içinde yer alan özellikle anlambilim ve edimbilim dallarına başvurulmuştur. Çalışma 175 edimsel eğilimli fiilin edimsellik değerine göre yapılmıştır. Bu fiillerin ait oldukları kategori içindeki yerleri önce alfabetik, ardından sıklık (bir milyon sözcükte) sırasına göre tablolarla gösterilmiştir. Kullanılan veriler için Le Petit Robert Dixel Mobile sözlüğünden yararlanılmıştır. Oluşturulan tablolarda, 175 edimsel eğilimli fiilin her bir kategorisi kendi içinde sıklık değerlerine göre sıralanmıştır. Ayrıca edimsel eğilimli fiillerin eş anlamlı ve zıt anlamlı karşılıkları derecelendirilerek sıralanmıştır. Elde edilen sonuçlar ışığında, en güçlü ve en zayıf dereceye sahip olan fiillerden çiftler oluşturulmuştur.

Fransızca öğretim kitapları Festival 1 ve 2'nin taranması ile elde edilen sonuçlar, edimsel eğilimli fiillerin eş anlamlılık, zıt anlamlılık ve sıklık dereceleri yukarıda bahsedilen tablolardan yararlanılarak değerlendirilmiştir. Son olarak, bulunan fiillerin yüklendikleri değerler saptanmıştır. Ancak, bütüncemizde çok sayıda dolaysız edimsel sözceye rastlanmamıştır. Bulunan bazı örnekler tam anlamıyla edimsel fiil değeri taşımaktadır.

Anahtar sözcükler: edimsel fiiller, edimsel eğilimli fiiller, söz edimleri, edimsöz edimleri, etkisöz edimleri, saptayıcı sözceler, edimsel sözceler, edimlilik değeri, yabancı dil olarak Fransızca öğrenimi.

Remerciements

J'exprime ma profonde gratitude à ma directrice de mémoire, Madame Ece KORKUT, sans qui je n'aurais sans doute jamais pu réaliser ce travail de recherche. Malgré ses multiples occupations, je suis infiniment reconnaissante de sa patience envers moi ; ainsi que de m'avoir accordé ses inestimables conseils et de m'avoir soutenue tout au long de ce marathon.

J'adresse mes sincères remerciements et respects à Monsieur Zeynel KIRAN. C'est grâce à ses sages suggestions que j'ai eu l'opportunité d'étudier ce propos.

Merci aussi à Madame Ayşe Kıran, à Madame İrem Onursal Ayırır et à Monsieur Barış Aydın de leurs incontestables apports pendant les cours de Master. Et je tiens également à remercier Monsieur Yusuf POLAT d'avoir accepté d'être membre du jury et de bien vouloir évaluer mon mémoire.

À mon mari Ceylan HÜYÜK toujours discret mais présent, à ma fille Hava et mon fils Kutalmış pour leurs encouragements et leur croyance en mes capacités.

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
ÖZ.....	iv
Remerciements.....	v
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures et des graphiques.....	xiv
Sigles et abréviations.....	xv
Chapitre 1 Introduction.....	1
Problématique générale.....	2
Objectifs et spécificités de la recherche.....	2
Questions abordées dans la recherche.....	3
Hypothèse.....	3
Limites de l'étude.....	3
Définitions des termes liminaires.....	4
Chapitre 2 Les Sciences du Langage.....	6
La linguistique.....	6
La sémantique.....	9
La dualité dénotation/connotation.....	12
L'énonciation.....	13
La pragmatique.....	17
La théorie des actes de langage.....	18
Chapitre 3 Les Verbes constatifs et performatifs.....	25
La dichotomie constatif/performatif.....	26
L'opposition entre performatifs explicites et performatifs implicites (ou primaires)	31
La performativité.....	33
Chapitre 4 Le Classement des Verbes Potentiellement performatifs de Roulet..	39

La présentation des listes	39
Le degré de synonymie et d'antonymie des catégories des VPP collectés d'après le CNTRL.....	47
Synthèse et interprétation des tableaux.....	84
Chapitre 5 L'analyse des Données et La Didactique Du Fle	86
Classement des VPP de chaque catégorie : de la plus forte occurrence vers une plus faible occurrence	86
Les verbes performatifs et leur apprentissage dans FLE.....	92
Les verbes performatifs utilisés dans les manuels <i>Festival 1 et 2</i>	95
La comparaison des deux manuels.....	107
Chapitre 6 Conclusion, discussions et propositions	111
Références Bibliographiques.....	114
ANNEXE-A: Classement des Verbes Potentiellement performatifs.....	120
ANNEXE-B: Tez Çalışma Etik Komisyon İzin Muafiyet Formu	123
ANNEXE-C: Déclaration éthique	124
ANNEXE-D: Yüksek Lisans/Tez Çalışması Orijinallik Raporu.....	125
ANNEXE-E: Thesis/Dissertation Originality Report.....	126
ANNEXE-F: Yayınlama ve Fikrî Mülkiyet Hakları Beyanı	127

Liste des tableaux

Tableau 1 <i>La Composition du Langage et ses Caractéristiques</i>	8
Tableau 2 <i>Analyse Sémique des Lexèmes du « Siège » Conçue par Pottier</i>	11
Tableau 3 <i>Le Tableau Montrant les Points Communs et Divergents des Termes « Sens » et « Signification » de Baylon et Mignot</i>	12
Tableau 4 <i>Les Concordances des Actes Illocutoires d’Austin, de Searle et leur Valeur en Langue Turque selon Aysever (citées par Polat, 2010, p. 49)</i>	34
Tableau 5 <i>Analyse Sémique des 8 Verbes Polysémiques</i>	47
Tableau 6 <i>Accorder : 0.4 Occurrences/Million de Mots</i>	48
Tableau 7 <i>Admettre : 105.4 Occurrences/Million de Mots</i>	48
Tableau 8 <i>Affirmer : 132.3 Occurrences/Million de Mots</i>	48
Tableau 9 <i>Ajouter : 277.3 Occurrences/Million de Mots</i>	48
Tableau 10 <i>Annoncer : 172.5 Occurrences/Million de Mots</i>	49
Tableau 11 <i>Apprendre : 286.1 Occurrences/Million de Mots</i>	49
Tableau 12 <i>Assurer : 208.0 Occurrences/Million de Mots</i>	49
Tableau 13 <i>Avancer : 194.1 Occurrences/Million de Mots</i>	50
Tableau 14 <i>Avertir : 42.2 Occurrences/Million de Mots</i>	50
Tableau 15 <i>Aviser : 24.6 Occurrences/Million de Mots</i>	50
Tableau 16 <i>Avouer : 99.1 Occurrences/Million de Mots</i>	50
Tableau 17 <i>Certifier : 4.3 Occurrences/Million de Mots</i>	51
Tableau 18 <i>Communiquer : 44.1 Occurrences/Million de Mots</i>	51
Tableau 19 <i>Concéder : 9.4 Occurrences/Million de Mots</i>	51
Tableau 20 <i>Conclure : 84.5 Occurrences/Million de Mots</i>	51
Tableau 21 <i>Confesser : 13.6 Occurrences/Million de Mots</i>	52
Tableau 22 <i>Confier : 95.2 Occurrences/Million de Mots</i>	52
Tableau 23 <i>Confirmer : 70.5 Occurrences/Million de Mots</i>	52
Tableau 24 <i>Considérer : 244.6 Occurrences/Million de Mots</i>	52
Tableau 25 <i>Constater : 99.8 Occurrences/Million de Mots</i>	53
Tableau 26 <i>Contester : 22.8 Occurrences/Million de Mots</i>	53
Tableau 27 <i>Déclarer : 199.0 Occurrences/Million de Mots</i>	53
Tableau 28 <i>Déduire : 14.8 Occurrences/Million de Mots</i>	53
Tableau 29 <i>Démentir : 11.3 Occurrences/Million de Mots</i>	54
Tableau 30 <i>Dénier : 4.1 Occurrences/Million de Mots</i>	54

Tableau 31	<i>Dire</i> : 3286.4 Occurrences/Million de Mots	54
Tableau 32	<i>Estimer</i> : 94.3 Occurrences/Million de Mots	54
Tableau 33	<i>Garantir</i> : 38.0 Occurrences/Million de Mots	55
Tableau 34	<i>Inform</i> : 4.5 Occurrences/Million de Mots	55
Tableau 35	<i>Jurer</i> : 73.4 Occurrences/Million de Mots	55
Tableau 36	<i>Maintenir</i> : 84.4 Occurrences/Million de Mots	55
Tableau 37	<i>Mentionner</i> : 37.9 Occurrences/Million de Mots	56
Tableau 38	<i>Nier</i> : 36.2 Occurrences/Million de Mots	56
Tableau 39	<i>Noter</i> : 73.4 Occurrences/Million de Mots	56
Tableau 40	<i>Parier</i> : 816.8 Occurrences/Million de Mots	56
Tableau 41	<i>Postuler</i> : 4.9 Occurrences/Million de Mots	57
Tableau 42	<i>Préciser</i> : 67.6 Occurrences/Million de Mots	57
Tableau 43	<i>Prétendre</i> : 88.2 Occurrences/Million de Mots	57
Tableau 44	<i>Prévenir</i> : 69.6 Occurrences/Million de Mots	57
Tableau 45	<i>Proclamer</i> : 26.3 Occurrences/Million de Mots	57
Tableau 46	<i>Rappeler</i> : 243.9 Occurrences/Million de Mots	58
Tableau 47	<i>Rapporter</i> : 93.9 Occurrences/Million de Mots	58
Tableau 48	<i>Reconnaître</i> : 283.0 Occurrences/Million de Mots	58
Tableau 49	<i>Relever</i> : 158.4 Occurrences/Million de Mots	58
Tableau 50	<i>Répondre</i> : 668.0 Occurrences/Million de Mots	58
Tableau 51	<i>Signaler</i> : 43.1 Occurrences/Million de Mots	59
Tableau 52	<i>Soutenir</i> : 132.4 Occurrences/Million de Mots	59
Tableau 53	<i>Spécifier</i> : 4.7 Occurrences/Million de Mots	59
Tableau 54	<i>Supposer</i> : 120.9 Occurrences/Million de Mots	59
Tableau 55	<i>Témoigner</i> : 54.4 Occurrences/Million de Mots	60
Tableau 56	<i>Trouver</i> : 1126.3 Occurrences/Million de Mots	60
Tableau 57	<i>Autoriser</i> : 53.8 Occurrences/Million de Mots	60
Tableau 58	<i>Charger (de)</i> : 156.6 Occurrences/Million de Mots	60
Tableau 59	<i>Conseiller</i> : 53.8 Occurrences/Million de Mots	61
Tableau 60	<i>Consentir</i> : 44.2 Occurrences/Million de Mots	61
Tableau 61	<i>Déconseiller</i> : 2.9 Occurrences/Million de Mots	61
Tableau 62	<i>Défendre</i> : 128.9 Occurrences/Million de Mots	61
Tableau 63	<i>Demander</i> : 892.6 Occurrences/Million de Mots	62
Tableau 64	<i>Dire</i> : 3286.4 Occurrences/Million de Mots	62

Tableau 65 <i>Dispenser</i> : 15.8 Occurrences/Million de Mots	62
Tableau 66 <i>Encourager</i> : 41.6 Occurrences/Million de Mots.....	62
Tableau 67 <i>Engager</i> : 134.3 Occurrences/Million de Mots.....	62
Tableau 68 <i>Enjoindre</i> : 5.1 Occurrences/Million de Mots	63
Tableau 69 <i>Exhorter</i> : 4.8 Occurrences/Million de Mots.....	63
Tableau 70 <i>Exiger</i> : 82.8 Occurrences/Million de Mots	63
Tableau 71 <i>Interdire</i> : 73.6 Occurrences/Million de Mots	63
Tableau 72 <i>Inviter</i> : 48.9 Occurrences/Million de Mots.....	64
Tableau 73 <i>S'opposer</i> : 112.2 Occurrences/Million de Mots	64
Tableau 74 <i>Ordonner</i> : 77.1 Occurrences/Million de Mots	64
Tableau 75 <i>Permettre</i> : 455.4 Occurrences/Million de Mots.....	64
Tableau 76 <i>Prescrire</i> : 13.5 Occurrences/Million de Mots	64
Tableau 77 <i>Prier</i> : 136.1 Occurrences/Million de Mots.....	65
Tableau 78 <i>Proposer</i> : 184.3 Occurrences/Million de Mots.....	65
Tableau 79 <i>Recommander</i> : 38.6 Occurrences/Million de Mots.....	65
Tableau 80 <i>Sommer</i> : 5.1 Occurrences/Million de Mots.....	65
Tableau 81 <i>Suggérer</i> : 46.6 Occurrences/Million de Mots.....	66
Tableau 82 <i>Supplier</i> : 36.8 Occurrences/Million de Mots	66
Tableau 83 <i>Accepter</i> : 196.3 Occurrences/Million de Mots	66
Tableau 84 <i>Assurer</i> : 208.0 Occurrences/Million de Mots.....	66
Tableau 85 <i>Consentir</i> : 44.2 Occurrences/Million de Mots	66
Tableau 86 <i>Décider</i> : 249.6 Occurrences/Million de Mots	67
Tableau 87 <i>S'engager</i> : 134.3 Occurrences/Million de Mots	67
Tableau 88 <i>Garantir</i> : 38.0 Occurrences/Million de Mots	67
Tableau 89 <i>Jurer</i> : 73.4 Occurrences/Million de Mots	67
Tableau 90 <i>Menacer</i> : 75.5 Occurrences/Million de Mots	67
Tableau 91 <i>Offrir</i> : 214.8 Occurrences/Million de Mots	68
Tableau 92 <i>Promettre</i> : 120.3 Occurrences/Million de Mots.....	68
Tableau 93 <i>Refuser</i> : 182.7 Occurrences/Million de Mots.....	68
Tableau 94 <i>Renoncer</i> : 63.1 Occurrences/Million de Mots.....	68
Tableau 95 <i>Accuser</i> : 71.9 Occurrences/Million de Mots	68
Tableau 96 <i>Approuver</i> : 37.0 Occurrences/Million de Mots.....	69
Tableau 97 <i>Complimenter</i> : 3.8 Occurrences/Million de Mots	69
Tableau 98 <i>Congratuler</i> : 0.8 Occurrences/Million de Mots.....	69

Tableau 99 <i>Désapprouver</i> : 4.0 Occurrences/Million de Mots	69
Tableau 100 <i>Excuser</i> : 44.9 Occurrences/Million de Mots	70
Tableau 101 <i>Féliciter</i> : 28.0 Occurrences/Million de Mots	70
Tableau 102 <i>Louer</i> : 322.3 Occurrences/Million de Mots	70
Tableau 103 <i>Pardonner</i> : 61.5 Occurrences/Million de Mots.....	70
Tableau 104 <i>Plaindre</i> : 62.9 Occurrences/Million de Mots	70
Tableau 105 <i>Remercier</i> : 66.8 Occurrences/Million de Mots.....	71
Tableau 106 <i>Reprocher</i> : 45.4 Occurrences/Million de Mots.....	71
Tableau 107 <i>Abolir</i> : 11.6 Occurrences/Million de Mots	71
Tableau 108 <i>Abroger</i> : 2.1 Occurrences/Million de Mots.....	72
Tableau 109 <i>Absoudre</i> : 3.1 Occurrences/Million de Mots	72
Tableau 110 <i>Accepter</i> : 196.3 Occurrences/Million de Mots	72
Tableau 111 <i>Accorder</i> : 112.6 Occurrences/Million de Mots.....	72
Tableau 112 <i>Acquitter</i> : 15.4 Occurrences/Million de Mots	72
Tableau 113 <i>Adhérer</i> : 13.0 Occurrences/Million de Mots.....	73
Tableau 114 <i>Adjuger</i> : 1.5 Occurrences/Million de Mots	73
Tableau 115 <i>Adopter</i> : 80.6 Occurrences/Million de Mots.....	73
Tableau 116 <i>Agréer</i> : 6.0 Occurrences/Million de Mots.....	73
Tableau 117 <i>Annuler</i> : 15.1 Occurrences/Million de Mots	73
Tableau 118 <i>Appeler</i> : 467.8 Occurrences/Million de Mots.....	74
Tableau 119 <i>Arrêter</i> : 368.6 Occurrences/Million de Mots	74
Tableau 120 <i>Bénir</i> : 25.9 Occurrences/Million de Mots	74
Tableau 121 <i>Casser</i> : 54.1 Occurrences/Million de Mots	74
Tableau 122 <i>Céder</i> : 69.2 Occurrences/Million de Mots.....	74
Tableau 123 <i>Chasser</i> : 73.1 Occurrences/Million de Mots.....	74
Tableau 124 <i>Classer</i> : 38.4 Occurrences/Million de Mots	75
Tableau 125 <i>Commander</i> : 86.7 Occurrences/Million de Mots.....	75
Tableau 126 <i>Condamner</i> : 75.0 Occurrences/Million de Mots.....	75
Tableau 127 <i>Consigner</i> : 6.6 Occurrences/Million de Mots.....	75
Tableau 128 <i>Dédier</i> : 16.9 Occurrences/Million de Mots.....	75
Tableau 129 <i>Définir</i> : 92.8 Occurrences/Million de Mots	75
Tableau 130 <i>Déléguer</i> : 7.9 Occurrences/Million de Mots.....	76
Tableau 131 <i>Démissionner</i> : 9.1 Occurrences/Million de Mots.....	76
Tableau 132 <i>Désigner</i> : 1.2 Occurrences/Million de Mots.....	76

Tableau 133 <i>Diagnostiquer</i> : 3.1 Occurrences/Million de Mots	76
Tableau 134 <i>Donner</i> : 1064.3 Occurrences/Million de Mots.....	76
Tableau 135 <i>Enregistrer</i> : 49.3 Occurrences/Million de Mots.....	76
Tableau 136 <i>Estimer</i> : 94.3 Occurrences/Million de Mots	77
Tableau 137 <i>Évaluer</i> : 30.7 Occurrences/Million de Mots	77
Tableau 138 <i>Exclure</i> : 31.3 Occurrences/Million de Mots	77
Tableau 139 <i>Excommunier</i> : 2.8 Occurrences/Million de Mots.....	77
Tableau 140 <i>Exempter</i> : 2.1 Occurrences/Million de Mots	77
Tableau 141 <i>Fixer</i> : 159.5 Occurrences/Million de Mots	77
Tableau 142 <i>Formuler</i> : 31.2 Occurrences/Million de Mots.....	78
Tableau 143 <i>Homologuer</i> : 1.2 Occurrences/Million de Mots.....	78
Tableau 144 <i>Importer</i> : 87.9 Occurrences/Million de Mots.....	78
Tableau 145 <i>Inculper</i> : 2.5 Occurrences/Million de Mots.....	78
Tableau 146 <i>Infliger</i> : 18.3 Occurrences/Million de Mots.....	78
Tableau 147 <i>Inscrire</i> : 63.5 Occurrences/Million de Mots.....	78
Tableau 148 <i>S'inscrire</i> : 63.5 Occurrences/Million de Mots.....	79
Tableau 149 <i>Interpréter</i> : 35.7 Occurrences/Million de Mots.....	79
Tableau 150 <i>Léguer</i> : 8.3 Occurrences/Million de Mots	79
Tableau 151 <i>Libérer</i> : 52.6 Occurrences/Million de Mots	79
Tableau 152 <i>Maudire</i> : 23.4 Occurrences/Million de Mots	79
Tableau 153 <i>Nommer</i> : 148.3 Occurrences/Million de Mots.....	79
Tableau 154 <i>Octroyer</i> : 8.0 Occurrences/Million de Mots.....	80
Tableau 155 <i>Officialiser</i> : 1.8 Occurrences/Million de Mots.....	80
Tableau 156 <i>Pénaliser</i> : 2.5 Occurrences/Million de Mots	80
Tableau 157 <i>Placer</i> : 179.4 Occurrences/Million de Mots	80
Tableau 158 <i>Se plier</i> : 36.8 Occurrences/Million de Mots	80
Tableau 159 <i>Présenter</i> : 298.0 Occurrences/Million de Mots.....	80
Tableau 160 <i>Proclamer</i> : 26.3 Occurrences/Million de Mots.....	81
Tableau 161 <i>Promulguer</i> : 5.0 Occurrences/Million de Mots.....	81
Tableau 162 <i>Protester</i> : 43.2 Occurrences/Million de Mots.....	81
Tableau 163 <i>Punir</i> : 31.6 Occurrences/Million de Mots.....	81
Tableau 164 <i>Quitter (qqn)</i> : 289.2 Occurrences/Million de Mots	81
Tableau 165 <i>Ranger</i> : 51.6 Occurrences/Million de Mots.....	81
Tableau 166 <i>Réclamer</i> : 62.3 Occurrences/Million de Mots	81

Tableau 167 <i>Référer</i> : 14.1 Occurrences/Million de Mots	82
Tableau 168 <i>Renvoyer</i> : 49.4 Occurrences/Million de Mots	82
Tableau 169 <i>Répudier</i> : 2.6 Occurrences/Million de Mots	82
Tableau 170 <i>Réserver</i> : 64.6 Occurrences/Million de Mots	82
Tableau 171 <i>Retirer</i> : 125.8 Occurrences/Million de Mots	82
Tableau 172 <i>Revendiquer</i> : 16.5 Occurrences/Million de Mots	82
Tableau 173 <i>Révoquer</i> : 3.2 Occurrences/Million de Mots	83
Tableau 174 <i>Saluer</i> : 68.9 Occurrences/Million de Mots	83
Tableau 175 <i>Solliciter</i> : 22.5 Occurrences/Million de Mots	83
Tableau 176 <i>Soumettre</i> : 83.4 Occurrences/Million de Mots	83
Tableau 177 <i>Supprimer</i> : 34.4 Occurrences/Million de Mots	83
Tableau 178 <i>Surseoir</i> : 0.5 Occurrences/Million de Mots	83
Tableau 179 <i>Valider</i> : 6.2 Occurrences/Million de Mots	84
Tableau 180 <i>Voter</i> : 41.0 Occurrences/Million de Mots	84
Tableau 181 <i>Les Verbes Expositifs</i>	86
Tableau 182 <i>Les Verbes Exercitifs</i>	86
Tableau 183 <i>Les Verbes Promissifs</i>	87
Tableau 184 <i>Les Verbes Comportatifs</i>	87
Tableau 185 <i>Les Verbes Verdictifs</i>	88

Liste des figures et des graphiques

<i>Figure 1.</i> L'axe associatif ou paradigmatique.	7
<i>Figure 2.</i> Le triangle sémiotique établi par Ogden et Richards.....	9
<i>Figure 3.</i> Présentation des spécificités de la communication langagière.	15
<i>Figure 4.</i> Exemples des actes constatifs et performatifs en direct.....	27
<i>Figure 5.</i> Enchaînement des actes constatifs.....	28
<i>Figure 6.</i> Acte illocutoire indirect.	30
<i>Figure 7.</i> L'arbre récapitulatif des actes illocutoires de François Recanat.....	37

Sigles et abréviations

A : Allocataire

Ant. : Antonyme

∅ : Aucun élément

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

= : Degré égal

ÉC : Énoncé constatif

ÉF : Énoncé performatif

FLE : Français langue étrangère

L : Locuteur(s)

L1 : Langue maternelle/Langue source

L2 : Langue cible

LÉ : Langue étrangère

LS : Langue seconde

> : Plus grand degré

PI : Pluriel

PR : Le Petit Robert (2011)

QDCF : Quand dire c'est faire

RD : Le Robert Dixel Mobile

S : Sujet

Sing. : Singulier

Syn. : Synonyme

Tr. : En turc

V : Verbe

V^{inf} : Verbe à l'infinitif

VC : Verbe constatif

VP : Verbe performatif

VPP : Verbe potentiellement performatif

Chapitre 1

Introduction

« La langue, c'est parfait pour communiquer, on ne peut pas faire mieux » (Binet, 2015, p. 17). Cette phrase tirée de « *La septième fonction du langage* », est prononcée par le sage de Bologne Umberto Eco. La discipline qui attache une place essentielle et qui vient alimenter cette façon de communiquer est nommée « la pragmatique ». La pragmatique est une des sous-couches de la linguistique. Il est préférable de dire que la linguistique et ses sous-disciplines se mêlent, s'entremêlent, se démêlent, etc. Cette sous-discipline cherchant encore sa place qui lui est réservée est loin d'être définie comme une discipline à part entière. Exposée à un afflux de questions, Austin, fondateur apparent de la pragmatique cherche entre autres une réponse à ces deux questions : « que dirons-nous en telles circonstances, pourquoi, et en quel sens ? » et « ce que nous dirions dans ces cas ? » que nous aborderons ultérieurement dans « les actes de langage ». Austin entend par « ces cas » son corpus constitué par des exemples d'où sont tirés des faits réels, spécialement prenant comme champ d'investigation le langage ordinaire.

« Et cependant, la langue ne dit pas tout. Le corps parle, les objets parlent, l'Histoire parle, destins individuels ou collectifs parlent, la vie et la mort nous parlent sans arrêt de mille façons différentes. L'homme est une machine à interpréter et, pour peu qu'il ait un peu d'imagination, il voit des signes partout : dans la couleur du manteau de sa femme, dans la rayure sur la portière de sa voiture, (...), dans la représentation occidentale de la femme et de l'homme, de l'amour et de la mort, du ciel et de la terre, etc. (...) Avec Barthes, les signes n'ont plus besoin d'être des signaux : ils sont devenus des indices. Mutation décisive. Ils sont partout. Désormais, la sémiologie est prête à conquérir le vaste monde » (Binet, 2015, p.18).

Depuis la nuit des temps, les signes, les symboles existent et sont porteurs de sens, ils conçoivent et activent la communication entre individus, entre collectivités. La langue est l'une des formes qui constituent la base de la communication humaine. Dans le passage cité ci-dessus, comme le souligne l'auteur, la langue est soutenue par bon nombre de signes extra-linguistiques.

La base théorique de notre étude portera essentiellement sur deux disciplines des sciences du langage : la sémantique et la pragmatique. La sémantique sera présentée par les travaux et les apports importants de nombreux linguistes. Dans cette discipline, nous étudierons le lexique, le lexème et le sème avec le fameux

tableau de Pottier « l'analyse sémique ». La pragmatique, elle sera prise en main en tant que théorie des actes de langage, actes illocutionnaires, enfin actes illocutionnaires directs et indirects.

Puis, nous nous pencherons sur les verbes constatifs et performatifs dont les seconds font l'objet de notre étude. L'un des sous-chapitres sera consacré aux définitions et explications du concept des performatifs. Étant donné que notre travail repose sur ce dernier, nous y consacrerons plus de temps pour les détailler avec leurs définitions et exemples dans le quatrième chapitre qui sera une tâche de longue haleine.

Et enfin, les cinquième et sixième chapitres seront consacrés aux synthèses et évaluations des résultats obtenus des données en 5 sous-chapitres : le classement des verbes potentiellement performatifs (désormais VPP), leurs synonymes et antonymes, la didactique du français langue étrangère (désormais FLE), les VPP utilisés dans les manuels *Festival 1* et *2* et, dernièrement les VPP ainsi que la didactique du FLE.

Problématique générale

Le domaine de l'enseignement des langues étrangères présente des lacunes dues à l'absence de systématisme. Nous pouvons dire qu'on n'enseigne pas de manière systématique le lexique nécessaire à la réalisation de certains actes de parole. Dans cette perspective, les verbes potentiellement performatifs ont-ils une importance dans la communication verbale ? Si oui, quelle est la place accordée à ceux-ci dans la didactique du français langue étrangère et dans les manuels de FLE ?

Objectifs et spécificités de la recherche

L'objectif de notre mémoire de Master est d'analyser les VPP pour les mettre au service de l'enseignement du FLE. Soulignons que dans ce domaine, Ion Boicescu (2009) a fait des études concernant la « *sémiotique des verbes performatifs de comportement* » ; M. Al-Matalka (2016) a travaillé sur la « *classification des verbes performatifs et leurs domaines sémiotiques lexico-sémantiques* » ; Roulet a étudié les VPP (1978) sous le titre de « *Essai de classement syntaxique et sémantique des verbes potentiellement performatifs en français* ». C'est sur le répertoire de verbes de Roulet que nous nous sommes basée dans ce travail. Notre

but est d'anticiper encore plus de recherches futures à propos des verbes performatifs, car dans les recherches empiriques, « le fin du fin » est insignifiant. Chaque nouveau résultat est le commencement d'une ou de plusieurs nouvelles recherches. Notre étude contribuera particulièrement dans le domaine de l'enseignement des actes de parole, et pour l'enrichissement du vocabulaire.

Questions abordées dans la recherche

Tout au long de cette étude nous cherchons des réponses aux questions suivantes :

- Les verbes performatifs sont-ils présents dans les manuels de FLE ? Si oui, sont-ils introduits explicitement ou implicitement ?
- L'enseignement des verbes performatifs est-il approprié au niveau des apprenants du FLE ? Si non, comment pouvons-nous alléger ce processus d'apprentissage souvent semé d'embûches, en proposant des alternatives qui pourraient faciliter leur appréhension ?
- Existe-t-il un parallélisme entre les occurrences des verbes potentiellement performatifs d'après Le Robert Dixel Mobile et le nombre d'emplois relevé de ceux-ci dans les manuels de FLE *Festival* niveau 1 et *Festival* niveau 2 ?

Hypothèse

Bien que les approches actuelles reposent théoriquement sur les sciences du langage dont la pragmatique, les manuels préparés pour l'enseignement du FLE n'accordent pas suffisamment de place aux verbes performatifs.

Limites de l'étude

L'objectif de ce travail est d'abord de montrer l'importance des verbes performatifs dans la communication, et de préciser ensuite la place de ceux-ci dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Cela dit, nous n'étudierons pas le performatif dans tous ses états. Notre étude sera limitée à l'analyse des VPP de la liste de Eddy Roulet, lesquels seront d'abord classés suivant leur occurrence (Le Robert Dixel) ; puis leur degré (du plus fort et au plus faible, excepté les très faibles) synonymique et antonymique sera relevé du CNRTL. Enfin, les données obtenues seront appliquées aux manuels *Festival 1 et 2*. Nous nous contenterons d'étudier uniquement les

performatifs explicites. Ce travail sera réalisé par l'application de la méthode descriptive et analytique. En quoi consistent-elles ? La méthode descriptive consiste à observer, à décrire, à établir un inventaire en tenant compte des statistiques obtenues à la lumière des informations observées lesquelles découlent d'une série d'observations systématiques de l'objet à étudier pour que celui-ci ouvre la voie et serve pour d'autres recherches. Et toutes ces étapes se réalisent sans aucun doute par la contribution de la méthode analytique qui exige un esprit inventeur tout au long de la recherche de vérité.

Définitions des termes liminaires

L'acte illocutionnaire : « Produit en disant quelque chose, et consistant à rendre manifeste *comment* les paroles doivent être comprises en ce moment — les *mêmes* paroles pouvant être comprises soit un conseil, soit comme un commandement, etc. » (Austin, 1970).

L'acte de langage : « La production ou l'émission d'une occurrence de phrase dans certaines conditions » (Searle, 1972).

L'acte locutionnaire : « La production de sons appartenant à un vocabulaire et à une grammaire, et auxquels sont rattachés un « sens » et une référence, c'est-à-dire une « signification » au sens classique du terme » (Austin, 1970).

L'acte de parole : « Le langage est appréhendé comme outil d'action. L'énonciation n'est pas constative, mais performative, c'est-à-dire qu'en parlant on accomplit un acte, une action. Les énoncés n'ont pas uniquement pour fonction de transmettre des informations, ils permettent d'accomplir des actions (...). Par exemple, « il est tard » peut signifier « allez vous coucher ». L'énonciation en contexte prend valeur d'acte. La performance est alors implicite car l'énoncé ne contient pas de verbe performatif comme promettre, jurer, conseiller, etc. » (Etienne, 2008).

L'acte perlocutionnaire : « Produit par le fait de dire quelque chose, c'est-à-dire que l'acte donne lieu à des effets - ou conséquences - chez les autres ou chez soi » (Austin, 1970).

L'énoncé : « Suite de signes phonétiques ou graphiques produite par un sujet parlant/écrivain. Le concept d'énoncé diffère de celui de phrase sur les points suivants :

a) l'énoncé, qui appartient à « *performance* », ou à la « *parole* », est un « spécimen » de langage, alors que la phrase est une abstraction (elle appartient à la langue).

b) la phrase est une unité syntaxique ; l'énoncé peut être très bref (Bonsoir !), ou contenir plusieurs phrases » (Lareyya, 1979).

L'énonciation : « Production d'un énoncé » (Larreya, 1979). « Un acte de fabrication » (Garric & Calas, 2007).

L'énoncé constatif (Austin) : « L'énoncé constatif est un énoncé assertif qui sert à rendre compte de l'état présent ou passé du monde, qui décrit le réel. Le constatif est évalué en termes de vérité ou de fausseté (selon que ce qu'il décrit correspond ou non à une réalité existante ou ayant existé) : il est vériconditionnel » (Bracops, 2010).

L'énoncé performatif : « *Un énoncé performatif est un énoncé* qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l'acte qu'il dénomme, c'est-à-dire fait ce qu'il dit faire du seul fait qu'il le dise. Semblablement : dire » (Kerbrat-Orecchioni, 2005).

La pragmatique : « La pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes » (Morris, 1938).

Le verbe performatif : « Le verbe performatif est celui dont le sens correspond à l'exécution d'un acte « institutionnel » (Bracops, 2010). Et une analogie : « Le verbe performatif ressemble au cadre et au réceptacle dans lequel un énoncé est enfermé et présenté d'une manière particulière » (Vendler, 1970).

Le verbe potentiellement performatif : « Le verbe potentiellement performatif est un verbe d'action qui présente une propriété particulière sous certaines conditions ; dire, c'est faire » (Roulet, 1978).

Chapitre 2

Les Sciences du Langage

Jusqu'à l'apparition d'une science à part entière, la linguistique, la langue humaine avait été étudiée par des disciplines comme la philologie, la philosophie, la psychologie... Au début du XX^{ème} siècle, avec Ferdinand de Saussure, la langue a été l'objet propre d'étude d'une science, dite la linguistique. Ses travaux ont inspiré d'autres chercheurs qui se focalisent sur différents aspects de l'usage de la langue humaine comme la sémantique, l'énonciation, la pragmatique et l'analyse du discours.

La linguistique

Le terme appelé « la linguistique » a été proposé par le linguiste genevois Ferdinand de Saussure. Cette discipline de science a été reconnue par son ouvrage posthume de référence, intitulé *Cours de linguistique générale*, publié en 1916 par ses étudiants et disciples. Pour Saussure, « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (1916, p. 314). Saussure considérait la langue comme « un système qui ne connaît que son ordre propre ». Définissant ainsi la langue comme un système, et la linguistique (structuraliste) comme une discipline de science autonome, il a mis en relief les travaux linguistiques synchroniques tandis que les travaux langagiers reposaient jusque-là sur les travaux diachroniques, donc historiques et étymologiques.

Saussure a montré que tout signe linguistique entrait dans deux sortes de rapports qu'il appelait « les rapports syntagmatiques » et « les rapports associatifs » ou « paradigmatiques ». C'est le fonctionnement de la langue qui se réalise sous deux formes d'activité différentes. La distinction principale est celle entre unités in praesentia (syntagmes) et unités in absentia (paradigmes). L'axe paradigmatique, appelé aussi l'axe de sélection, comprend le lexique, c'est-à-dire tous les éléments constitutifs (le son, les morphèmes lexicaux et grammaticaux) du système linguistique. Les éléments sélectionnés dans l'axe paradigmatique sont mis en ordre sur un autre axe appelé « syntagmatique », autrement dit « phrase ». L'axe syntagmatique se constitue d'une succession d'éléments horizontale. Le mot « syntagme » est défini dans *le Petit Robert* (2011) comme suit : « groupe de morphèmes ou de mots qui se suivent avec un sens ». Quant à Saussure (1967, p. 170), il affirme que « le syntagme se compose (...) toujours de deux ou plusieurs

unités consécutives (*par exemple : re-lire ; contre tous ; la vie humaine ; Dieu est bon ; s'il fait beau temps, nous sortirons, etc.*) ». Il y a donc un rapport de successivité et de contiguïté qui maintient les signes dans l'axe linéaire. Donnons notre propre exemple, en appliquant les règles syntaxiques qui régissent la langue française :

Chaque soir, Marie contemple le coucher du soleil.

Chaque==>soir==>Marie==>contemple==>le==>coucher==>du==>soleil

Si dans cette phrase, nous déplaçons ou permutons certains éléments, cette permutation risquerait de créer une incohérence dans la chaîne syntaxique de la langue. Il ne nous restera qu'une suite de mots agrammaticale n'ayant aucun sens comme dans l'application suivante :

« Soir chaque soleil coucher du contemple le Marie »

Dans « le rapport associatif ou paradigmatique », qui est vertical et appelé également axe commutatif ou encore axe de sélections, nous avons la possibilité de créer plusieurs séries associatives suivant nos intérêts et nos besoins. Saussure résume ce type de rapports comme suit : « Ainsi dans enseignement, enseigner, enseignons, etc., il y a un élément commun à tous les termes, le radical ; [...] une série basée sur un autre élément commun, le suffixe (cf. enseignement, armement, changement, etc.) ; l'association peut reposer aussi sur la seule analogie des signifiés (enseignement, instruction, apprentissage, éducation, etc.), » (1967, pp. 173,174).

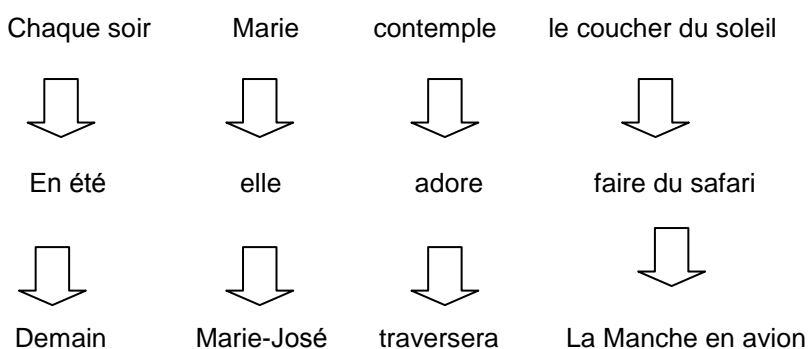


Figure 1. L'axe associatif ou paradigmatique.

Saussure a distingué par ailleurs le langage, la langue et la parole pour la première fois. Ainsi, le langage contient la langue et la parole. Le linguiste définit le langage comme « la faculté humaine de constituer et d'utiliser une langue » (1967, p. 26). Quant à la langue, elle est un système de signes exprimant des idées. Elle n'est

qu'une partie déterminée, essentielle qui est à la fois le produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires acceptées par le corps social pour permettre la production de cette faculté chez les individus (1967, p. 25). Celle-ci est donc l'instrument de communication propre à une communauté humaine. Il s'agit d'un système particulier de signes et de règles qui peut être considéré comme un fait social supérieur et extérieur aux individus qui la parlent. La parole désigne l'usage - acte individuel de volonté et d'intelligence - qu'un sujet, doué de la faculté de langage fait de sa langue. Donc, elle repose sur la performance individuelle, variante et unique, laquelle est produite par le sujet parlant, dont celle-ci est variante et unique. Tandis que la langue repose sur une institution collective ; elle est constante et commune. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le langage englobe le domaine individuel (la parole) et le domaine social (la langue) (1967, p. 25). Nous le présentons dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1

La Composition du Langage et ses Caractéristiques

LANGAGE	
LANGUE (SYSTÈME)	PAROLE (USAGE)
Collectif	Individuel
Constant	Variable
Commun	Unique

Une autre distinction importante proposée par Saussure concerne le signe linguistique qui se manifeste en signifié ($S^é$) et en signifiant (S^i) et qui apparaît pour la première fois dans la *Glossology* de G. Grote (1871). Elle fut précisée et propagée par Saussure dans son *Cours de Linguistique Générale* (1916) :

$$S = \begin{matrix} \underline{S}^é & (= \text{concept}) \\ S^i & (= \text{image acoustique}) \end{matrix}$$

L'interprétation du schéma ci-dessus par Benveniste est la suivante : « Saussure a enseigné que la nature du signe est arbitraire » (1966, I, p. 50) : [...]

« Ainsi du signe linguistique. Une des composantes du signe, l'image acoustique, en constitue le signifiant ; l'autre, le concept, en est le signifié. Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire ; au contraire, il est nécessaire. Le concept (« signifié ») « bœuf » est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonétique (« signifiant ») [böf]. Comment en serait-il autrement ? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit ; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept « bœuf » est comme l'âme de l'image acoustique böf » (1966, pp. 49-51).

Mauro intervient et propose ce qu'il entend par signe, signifié et signifiant : « il faut concevoir le signe comme l'union indivisible d'un signifié et d'un signifiant, d'un concept et d'une image acoustique » (1969, p. 19). Benveniste trouve qu'il y a là une contradiction, et il critique sa façon de définir le signe linguistique et la manière fondamentale qu'il lui attribue. Par contre, Mauro confirme la théorie de Saussure.

Plus tard, Ogden et Richards ont introduit le terme de « référent ». Selon Kiran et Kiran, Ogden et Richards ont enrichi le schéma du signe linguistique de F. de Saussure en le complétant par le terme de référent. Dans leur schéma, le signe linguistique est représenté par une conception triadique (2006, p. 62). À la conception dyadique du signe prêté à Saussure (Sa + Sé), succède une autre conception : la conception triadique : (Sa + Sé + Référent) qui n'a rien apporté à la définition opératoire du signifié selon Baylon et Fabre (1990, p. 131). Mais Baldinger (1984) indique qu'aux deux éléments, c'est-à-dire à l'image acoustique et à la présentation schématique s'ajoute en troisième lieu « un phénomène extra-linguistique, la réalité elle-même » (p. 4). D'un côté, ceux qui sont d'accord avec Saussure pensent que l'« on retombe bien dans la relation bipolaire et de nature psychique mise en avant par Saussure (Guiraud, 1952, p. 20). Et de l'autre côté, se trouvent ceux qui soutiennent, comme Baldinger, le triangle sémiotique de Ogden et de Richards.

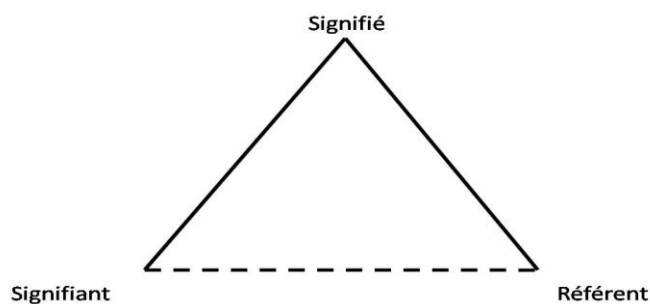


Figure 2. Le triangle sémiotique établi par Ogden et Richards.

La sémantique

La sémantique est une branche issue de et nourrie par la linguistique. C'est le philologue français Michel Bréal qui a introduit ce terme dans le lexique de la linguistique. Celui-ci figurait dans un article intitulé « Les lois intellectuelles du Langage », publié dans *l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études*

grecques en France. Bréal aboutira à la conclusion que la sémantique mérite belle et bien, comme la phonétique et la morphologie, son propre nom. Il le baptisera la Sémantique, mot grec, qui signifie la science de la signification. En 1897, dans la « *Revue des Deux-Mondes* », il publiera un long article intitulé « Une science nouvelle : la sémantique » lequel était composé de plusieurs extraits tirés de son ouvrage paru la même année : *Essai de Sémantique* (Science des significations). Ce dernier étant très populaire en France a été traduit en anglais en 1900. Le linguiste français, Pierre Guiraud (1975, p. 90) trouve que l'étude de la sémantique conçue à l'origine par Bréal est purement historique. En revanche, les diverses théories qu'il a regroupées sous l'étiquette de champs sémantiques (ou lexicaux ou linguistiques) sont les premières ébauches d'une sémantique descriptive qui, conformément à l'enseignement de Saussure, cherchent une définition synchronique et structurale du sens. Guiraud (1975, pp. 5,6) définit la sémantique comme « l'étude des mots ». Pour Ullmann (1952, p. 33), « le mot est l'unité sémantique minime de la parole. [...] la science du mot s'appelle lexicologie [...] Les significations lexicales constituent le domaine de la sémantique ». Si nous prenons toutes ces définitions faites par les linguistes jusqu'à présent, nous en déduisons que la sémantique a pour champ d'investigation le sens ou la signification des mots.

La sémantique lexicale. La sémantique lexicale s'occupe des rapports de sens dans un même lexème et entre les lexèmes d'une langue. Ici, il est préférable d'apporter quelques explications concernant l'analyse des termes et des notions du domaine de la sémantique (voir Kiran & Korkut, 2011). Leeman-Bouix (2005, p. 15) souligne que « en linguistique, on appelle souvent « morphèmes » les unités grammaticales, et « lexèmes » les unités lexicales. Un mot peut combiner les deux, par exemple le mot « chevaux » amalgame le lexème « cheval » et le morphème « pluriel », ou le mot « microchirurgie » rassemble le morphème « micro » et le lexème « chirurgie ». Ducrot et Todorov (1972) indiquent que les éléments du lexique ou les unités significatives minimales sont appelés « morphèmes ou mots », ce que Pottier appelle « lexèmes ». Selon Hjelmslev, les unités sémantiques minimales sont des figures du contenu. Pour les linguistes français Pottier et Greimas, ce sont des « sèmes ». Et l'appellation « traits sémantiques » appartient aux chercheurs anglais. Le processus de cette recherche d'unités est l'analyse sémique ou l'analyse componentielle (*idem*. pp. 339-340).

Revenons sur la notion de lexème, celle-ci permet d'établir des relations entre les différents composants d'une langue (synonymie, polysémie, dérivation...). Elle permet également d'introduire dans l'analyse de la communication verbale ou du discours des facteurs sociaux, culturels, locaux ou psychologiques à travers les choix lexicaux. Quant à nous, nous définissons ce terme de la manière suivante : le lexème étant l'unité fonctionnelle du lexique prend sens et devient opérationnel si et seulement si celui-ci tient compte des facteurs du contexte. Et Pottier résume clairement toutes ces définitions par le tableau ci-dessous, dressé par lui-même et servi d'exemple à bon nombre de linguistes comme Schwarze (2001, p. 27) et Baylon et Mignot (1990, p. 133). Le tableau montre le champ lexico-notionnel, autrement dit l'analyse sémique des noms du « siège » :

Tableau 2

Analyse Sémique des Lexèmes du « Siège » Conçue par Pottier

LEXÈME	Pour s'asseoir S1	Sur pied S2	Pour une personne S3	Avec dossier S4	Avec bras S5	Matériel rigide S6
siège	+	0	0	0	0	0
chaise	+	+	+	+	-	+
fauteuil	+	+	+	+	+	+
tabouret	+	+	+	-	-	+
canapé	+	+	-	+	0	+
pouf	+	-	+	-	-	-

Nous appliquerons ce modèle plus loin à notre analyse des verbes performatifs dans le champ sémantique « des catégories des VPP dans lesquelles un nombre restreint portent plusieurs casquettes » comme assurer, garantir, jurer, proclamer, etc.

Voyons la définition du sens d'après Benveniste (1966, p. 290) : « le sens d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent ». Quant à la signification, Guiraud (1955, p. 11) affirme qu'elle « est le procès qui associe un objet, un être, une notion, un événement à un signe susceptible de les évoquer : un nuage est signe de pluie, un froncement de sourcil signe de perplexité, l'aboiement d'un chien signe de colère, le mot « cheval » est le signe de l'animal ». Baylon et Mignot (2007, p. 3) considèrent le sens et la signification comme synonymes « [...] disons une forme ; d'autre part une signification (un sens, si on préfère) » (*ibid.* p.17). Et ils se focalisent sur deux autres termes pour mieux faire la différence entre sens et signification. « Il y a donc deux

niveaux de sens : d'une part le sens en langue [...], d'autre part le sens en emploi — d'autres préfèrent effets de sens, sens en discours, sens actuel, sens textuel, sens contextuel [...], sens potentiel. [...]. Certains linguistes utilisent sens tout court pour le sens en langue et signification pour le sens en emploi. Hélas, d'autres font exactement l'inverse » (*ibid.* p. 36). Saussure (1967) aussi prend comme équivalents les deux termes « sens ou signification ». La science de la linguistique n'est pas comme la science des mathématiques au sens général. Le champ d'expression de cette première est beaucoup plus large. Voici ci-dessous le tableau récapitulatif de Baylon et Mignot à propos de ces termes :

Tableau 3

Le Tableau Montrant les Points Communs et Divergents des Termes « Sens » et « Signification » de Baylon et Mignot

SENS	SIGNIFICATION
1. Ce que veut dire un mot, un énoncé,	(même chose)
2. Ce que veut dire un mot, un énoncé sans les précisions liées à l'emploi.	Ce que veut dire un mot, un énoncé avec les précisions liées à l'emploi.
3. Ce que veut dire un mot, un énoncé avec les précisions liées à l'emploi.	Ce que veut dire un mot, un énoncé sans les précisions liées à l'emploi.
4. (= 1.) Ce que veut dire un mot, un énoncé.	Ensemble des opérations par lesquelles le sens est obtenu, production de sens.

Le Bon Usage (2011, p. 202-210 # changement de sens ~ 208-210) précise que « le sens ou la signification d'un mot n'est pas la réalité qu'il désigne, mais la représentation mentale que l'on se fait de cette réalité, elle-même appelée référent par les linguistes » ; cela revient à dire que ce couple est synonyme. Plus bas, nous verrons que Searle optera pour le terme, « valeur », pour apporter un autre point de vue au sens et à la signification. Nous le développerons le moment venu.

La dualité dénotation/connotation

Suite à cette constatation, une nouvelle complication se présente et fait appel à la dualité dénotation/connotation qui a été développée par Louis Hjelmslev. *Le Bon Usage* (2011) oppose la dénotation et la connotation. Cette dernière est *l'expression ajoutée à la dénotation (contenu objectif, neutre du message)*. Et d'après Kiran & Korkut (2011, p. 29), « la connotation est toujours le sens d'expression qui vient s'ajouter au concept de dénotation ». Essayons de concevoir notre propre exemple d'après ces deux points de vue : flic et poulet (le premier est familier et le second argotique ; ces deux termes désignent l'agent de police) ont la même dénotation,

mais se diffèrent par la connotation. Le nom poulet a un passé historique : ce nom est donné aux agents de police à partir du XIX^{ème} siècle. La préfecture de police étant installée à la place de la caserne, elle-même à son tour avait pris la place du Marché des Volailles.

Pour faire passer le message, il est indispensable que le sens connotatif soit connu par l'allocutaire. Et cela nécessite des connaissances communes au niveau socioculturel, éducatif, des valeurs et du patrimoine dont font partie le locuteur et l'allocutaire. Autrement dit, pour que ces derniers puissent se comprendre, leur bagage cognitif doit entrer en jeu.

Par ailleurs, le sens propre d'un mot est son sens premier. Il est concret et réel. Tandis que le sens figuré est un sens plus imagé, c'est-à-dire abstrait. Nous trouvons les différents sens d'un mot dans les dictionnaires.

Le sens figuré peut se confondre avec la métaphore. Selon Patricia Schultz (2000-2003, pp. 98,99), un emploi métaphorique s'oppose à un emploi propre. Il n'est question d'emploi métaphorique que s'il est opposé à son emploi propre ; l'un ne va pas sans l'autre.

Et Saussure se réfère essentiellement à ce point lorsqu'il oppose le « sens propre » et le « sens figuré ». Exemple de Schultz :

Emploi métaphorique

Il sentait ses pieds prendre racine.

Emploi propre/habituel/littéral

Une touffe de dattier a pris racine dans le jardin.

L'énonciation

Les travaux structuralistes, qui étudiaient la langue en elle-même et pour elle-même, ont changé de cap et se sont orientés vers les conditions de réalisation de la langue par un sujet (« je ») qui parle dans un moment (« maintenant ») et un endroit (« ici ») précis. Émile Benveniste a donné la définition de l'énonciation dans un article publié en 1970, intitulé "L'appareil formel de l'énonciation" (Benveniste 1974, p. 80) : « L'énonciation est [la] mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Cette énonciation ou encore toute énonciation, comme il le précise dans le paragraphe ci-dessous (citée par Jeandillou 2010, p. 54), est explicite ou implicite [...] :

« En tant que réalisation individuelle, elle peut se définir, par rapport à la langue, comme un acte d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur [...]. Mais immédiatement, dès qu'il

se déclare locuteur et assume la langue, il implique l'autre en face de lui quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire ». (Problèmes de linguistique générale, t.2. Gallimard, 1974, p. 80 et 82).

Comme le précisent Baylon et Mignot :

« Il n'y a pas d'énonciation sans qu'un énoncé soit produit, mais l'énoncé détaché de l'énonciation n'est plus qu'une abstraction amputée de dimensions essentielles (intentions de l'énonciateur, situation où il se trouve, rapports entre les interlocuteurs, etc.) » (2007, p. 167).

Toujours pour les mêmes auteurs, la fonction d'un énoncé est d'accomplir plusieurs actes. Autrement dit, une multitude d'actes peut être effectivement accomplie « par l'énonciation unique d'un même énoncé » (*ibid.*, p. 167).

Les embrayeurs cités plus haut ont un sens et une fonction bien précis : c'est-à-dire, le pronom personnel « je » désigne à priori la personne qui produit un énoncé et le « tu » désigne son énonciataire, en revanche, leur interprétation implique incontestablement leur situation d'énonciation. Prenons l'exemple « Je dors ici » ; le pronom personnel *je* désigne l'énonciateur qui s'adresse à un énonciataire *tu* ; quant à l'adverbe *ici*, il se rapporte toujours à une proximité ou à un lieu du point de vue de l'énonciateur qui est défini par celui-ci ; par contre pour savoir son référent nous sommes censés le rapporter à l'acte de l'énonciation individuel qui le supporte, car dans un autre énoncé, il est possible qu'il puisse renvoyer à un tout autre lieu. Dans notre exemple, *ici* peut signifier la chambre à coucher de l'énonciateur ou encore une tente en plein air. Comme le souligne Maingueneau (1999, p. 22), il n'y a pas que le *je* et le *tu* qui impliquent la position de l'énonciateur et l'énonciataire, également ce rôle peut être également exercé par les pronoms personnels *nous* et *vous*. L'emploi de *je-tu*, impliquant à l'inverse une capacité de parole chez le sujet parlant, n'est déterminé que par la seule situation énonciative. Comme l'un et l'autre ne peuvent qu'envoyer aux partenaires de l'échange, sans risque d'ambiguïté, on les qualifie d'embrayeurs *saturés*. Si nous prenons l'exemple de Jeandillou « Je viendrai sans doute », le pronom personnel « *je* » est à la fois le sujet grammatical de l'énoncé et son indice agissant de l'énonciation.

L'énoncé. L'énoncé « est un segment de la chaîne parlée, produit par un seul locuteur et situé entre deux silences » (CNRTL). Il est défini dans l'ouvrage de Baylon et Fabre comme : « résultat d'une production : phrase ou ensemble de phrases successives ; segment plus ou moins long de la chaîne parlée dans la

transmission des données de l'expérience (1990, p. 46). Pour mieux comprendre ce processus, servons-nous du schéma ci-dessous qui a été reformulé à partir du fameux schéma de Roman Jakobson, connu de tous. Jakobson, lui-même, s'est inspiré d'un modèle mathématique de la télécommunication, celui de Shannon et Weaver (1948). Le schéma suivant a été réalisé afin de l'adapter aux spécificités de la communication langagière, auquel nous nous référerons pour étudier les actes de langage (Riegel, Pellat & Rioul, 2009, p. 3).

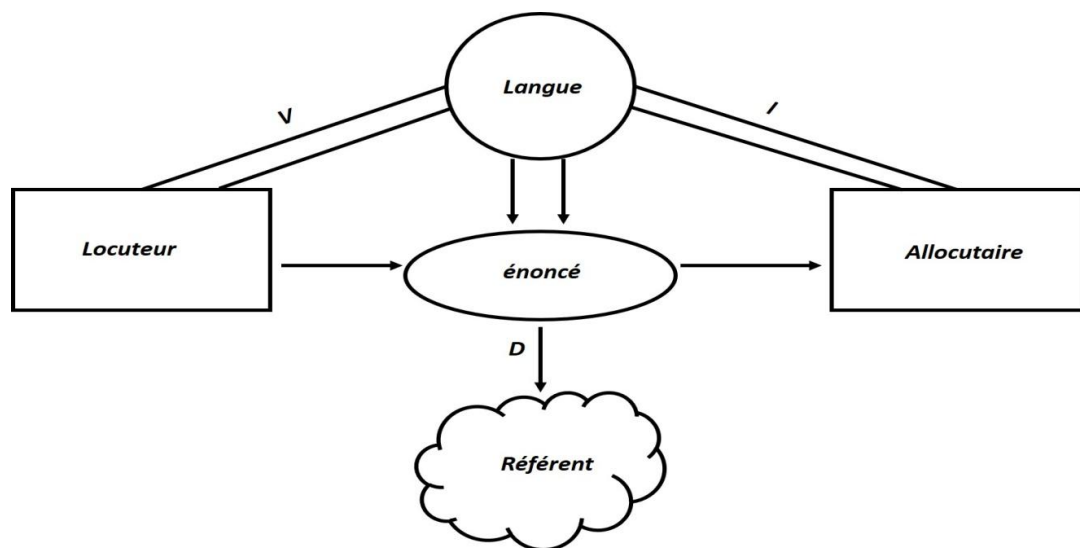


Figure 3. Présentation des spécificités de la communication langagière.

Dans le schéma ci-dessus, le « V » symbolise le processus de la verbalisation qui est la production d'un énoncé par le locuteur, le « I » celui de l'interprétation de l'énoncé par le récepteur ou l'allocataire et le « D » est le rapport référentiel qui unit l'énoncé à ce qu'il désigne et aux actes de langage qu'il sert à accomplir. Les interlocuteurs utilisent le code commun qui est la langue. La combinaison d'un seul canal physique et d'une connexion psychologique constitue le contact qui permet au locuteur d'adresser des énoncés ou messages à l'allocataire. La situation de communication contient les éléments suivants : le cadre spatio-temporel de l'acte de communication, les individus, objets et éléments qui le peuplent, ainsi que les connaissances supposées partagées par les interlocuteurs.

Dans ce schéma, ce qui est transmis est un énoncé. Un énoncé est « une forme linguistique signifiante dont l'interprétation requiert une double aptitude. L'allocataire doit, bien sûr, connaître le sens codé des formes linguistiques simples et

complexes (mots, groupes de mots, phrases et types de phrases) » (Riegel, Pellat & Rioul 2009, pp. 4,5).

D'après Baylon et Mignot, un énoncé est une suite de mots qui obéit non seulement aux règles du lexique mais sans aucun doute à ceux de la grammaire, hormis lapsus. Il nous est nécessaire de souligner que cet énoncé prend tout son sens dans l'opération énonciative qui est à chaque fois nouvelle. L'étude de l'énoncé est l'objet de la pragmatique (2007, p. 167). Et enfin, Grice (cité par Bracops 2010, p. 69) explique que « l'énoncé est le résultat de l'énonciation d'une phrase (i.e. du fait de la préférer) qui varie en fonction des circonstances dans lesquelles celle-ci est prononcée ».

La phrase. La phrase selon Riegel, Pellat et Rioul est d'abord une séquence de mots que tout sujet parlant est capable non seulement de produire et d'interpréter, mais aussi de sentir intuitivement son unité et ses limites (2009, p. 202). Reboul et Moeschler la définissent comme suit : « une séquence de morphèmes est une phrase si elle est grammaticale » (1998, p. 58). La conception de la notion de phrase pour Bracops est la suivante :

« La phrase est une suite de mots, qui ne varie pas en fonction des circonstances dans lesquelles elle est prononcée. La phrase est caractérisée par sa structure syntaxique et par sa valeur sémantique (i.e. ce qui est dit), qui est le produit des significations. L'étude de la phrase est l'objet de la linguistique » (Bracops, 2010, p. 69).

Si on analyse par exemple une phrase comme :

Je vais à l'école.

« je » est un morphème grammatical qui est classé comme « pronom personnel », « vais » est un morphème lexical qui est classé comme « verbe », « à » comme préposition etc. Au niveau syntaxique, « je » est le sujet, « vais » est le verbe, etc. Au niveau de l'analyse linguistique, ce qui est mis en relief, c'est la fonction syntaxique ou la catégorie grammaticale. On se limite à l'analyse de la phrase indépendamment du contexte où elle a été produite.

De ces définitions, nous pouvons déduire que la phrase s'oppose à l'énoncé, et cela fait penser à l'opposition entre langue et parole de Ferdinand de Saussure. Désormais nous utiliserons le terme énoncé étant donné que ce dernier est le point de départ de notre étude.

D'après Larreya (1979, p. 97), en premier lieu, l'énoncé appartenant à la *performance* ou à la *parole* est un spécimen de langage alors que la phrase est une abstraction qui appartient à la *langue*. Et en second lieu, il peut être très bref ! (Sortez !), ou contenir plusieurs phrases alors que la phrase est une unité syntaxique. La longueur n'est pas un critère de distinction entre la phrase et l'énoncé. L'exemple « Sortez ! » peut être analysé soit comme une phrase soit comme un énoncé. Si, par exemple, il est analysé comme un énoncé, on tient compte également du sujet parlant, du destinataire, des circonstances de l'énonciation.

La pragmatique

Mainqueneau (2009, p. 101) distingue la pragmatique comme branche linguistique et de même comme mode d'appréhension du langage :

« ce composant pragmatique est issu de la tripartition inaugurée par le philosophe et logicien américain Charles Morris qui en 1938 distinguait trois domaines dans l'appréhension de tout langage, formel ou naturel : 1) la syntaxe qui concerne les relations des signes aux autres signes ; 2) la sémantique qui traite de leurs relations avec la réalité ; 3) la pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à l'emploi et à leurs effets ». De leur côté, Moeschler et Reboul annoncent que « dans cette perspective, la pragmatique linguistique se définit comme l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique » (Moeschler & Reboul, 1994, p. 17).

Ce troisième point *s'intéresse, plus particulièrement, au fait que tout énoncé est porteur d'intentions et en particulier celle de faire ou de faire faire quelque chose* (Santacroce 1998,1999, p. 173). Ce courant est également confirmé par Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 18) comme : « (...) réservant le terme de "pragmatique" pour des recherches qui, comme celles d'Austin, concernent directement la relation signe-utilisateur ». La pragmatique s'intéresse aussi aux éléments de signification du discours qui ne sont pas nécessairement inscrits dans la langue. Cette discipline a pour origine la philosophie anglo-saxonne, avec l'incontournable ouvrage célèbre *How to do Things with Word (Quand dire, c'est faire)* de John L. Austin. Le titre de cet ouvrage sera siglé de la sorte : « QDCF ». Puis John R. Searle (*Speech Acts*) a développé la théorie avec les actes de langage. Elle a ainsi trouvé sa place dans la linguistique, et pris essor depuis le début des années 60 (Garric & Calas, 2007, p. 6), où celle-ci devient un nouveau composant dans la description de cette discipline. Tel qu'il est précisé par Garric et Calas (2007, p. 6), elle est en étroite relation avec la

sémantique. Bracops (2010) précise que la pragmatique qui a pris de l'essor dans les années 1950-1970 dans la tradition anglo-saxonne, est scindée en deux courants. L'un accepté par les Anglo-saxons et exercé comme une science à part c'est-à-dire indépendante des autres disciplines (la linguistique, phonétique/phonologie, syntaxe, sémantique), et l'autre accepté par les Français et exercé comme une partie intégrante de la linguistique (p. 27). Les philosophes anglo-saxons acceptent « la pragmatique cognitive » tandis que les chercheurs français acceptent « la pragmatique intégrée ».

La pragmatique cognitive. À partir des années 1980, la pragmatique voit de nouveaux développements comme la pragmatique cognitive par Sperber et Wilson, mais les recherches concernant la pragmatique remontent voire au début des années 1970 (Austin). Cette science à part entière, selon Milner (1989), citée par Bracops (2010), « est classée, tout comme la linguistique (phonétique/phonologie, syntaxe, sémantique), parmi les sciences expérimentales (i.e. fondées sur l'expérience scientifique) » (p. 29).

La pragmatique intégrée. Selon quelques chercheurs français, J.-Cl. Anscombe, O. Ducrot, Fr. Recanatì, C. Kerbrat-Orecchioni, « la pragmatique vient se surajouter à la sémantique » (Bracops, 2010, p. 30). La pragmatique intégrée a pris source dans l'école française qui « s'inspire de la linguistique de l'énonciation inaugurée par Émile Benveniste dans les années 1960 » (Bracops, 2010, p.161). Les linguistes français affirment que la pragmatique intégrée n'est pas vériconditionnelle. Pour eux, cette dernière relève de la sémantique, et non de la pragmatique. Onursal Ayirir explique que « la pragmatique intégrée comme la pragmatique cognitive ainsi que les autres théories de la pragmatique définissent la langue non pas comme un moyen de description mais comme un moyen d'étudier le performatif » (2016, pp. 154,155).

La théorie des actes de langage

Bon nombre de chercheurs, après qu'Austin et Searle aient ouvert la voie de l'étude des *speech acts* (nom anglais) et théorisé ceux-ci, se sont investis soit à l'appliquer, à l'affiner, à la critiquer ou soit à la problématiser au sujet de tel ou tel aspect de cette théorie (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 21). Les diverses traductions en français de cette expression figurent dans l'œuvre de Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 2), comme « actes de langage », « actes de discours », « actes de parole » ou

« actes de communication », lesquelles sont désignées dans toutes les circonstances comme un acte réalisé au moyen du langage. L'auteure a ajouté également que « les spécialistes de didactique des langues préfèrent en général parler d'actes de parole » (*ibid.*, p. 17 note de bas de page).

Les actes de langage. Les actes de langage (ou de parole) sont des actes qui veulent avoir une influence sur l'interlocuteur ou sur le monde. D'une part, ce sont effectivement des actes réalisés par le fait de dire quelque chose dans une situation donnée. Le contenu propositionnel ou contenu descriptif est ce que véhicule tout énoncé auquel vient s'ajouter un contenu actionnel par le biais d'un marqueur qui est indice de force illocutoire. Au début l'acte de langage étant limité tout simplement à la *notion de performatif* laissera sa place au profit de la *notion illocutoire* (Garric & Calas, 2007, p. 185). Et d'autre part, selon Santacroce (1998/1999), un acte de langage peut servir à réaliser une action qui consiste à transformer la réalité ; cette action qui est accomplie par le langage peut se présenter sous forme de conseil, d'ordre, de promesse, de question, de requête, de menace, d'avertissement, etc. Un acte de langage est aussi un acte intentionnel dont l'interprétation appropriée dépend de l'interlocuteur et de son énonciation. Et finalement, un acte de langage peut être un acte conventionnel. Pour que cet acte soit réussi, il est nécessaire que celui-ci remplisse un certain nombre de conditions lesquelles sont liées à son emploi et Moeschler les qualifie « de conditions d'appropriées contextuelles » (cité par Santacroce 1998/1999 p. 184). Comme nous les verrons plus loin, certains verbes sont eux-mêmes des actes de langage (Stolz, 2006, p. 44). Austin affine le concept selon lequel dire, c'est faire, et distingue trois espèces d'actes de langage : le locutoire, l'illocutoire (étude détaillée plus loin dans « Les actes illocutoires ») et le perlocutoire. Le premier est le simple fait de produire des signes vocaux selon le code interne d'une langue. Le second consiste à accomplir par le fait de dire un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement (mais pas toujours) comment la « locution » doit être interprétée dans le contexte de son énonciation. Enfin le dernier, l'acte perlocutoire consiste à susciter certains effets soit visés ou non sur l'auditoire. D'après Ducrot et Todorov (1972), « Austin a établi sa classification des actes de parole. En énonçant une phrase quelconque, on accomplit trois actes simultanés [...] » (p. 428).

Pour illustrer cette hypothèse d'Austin, nous avons pris l'exemple de Kerbrat-Orecchioni :

« Qu'as-tu fait ce matin ? »

Par le fait d'énoncer cette phrase, nous effectuons 1) un acte locutoire dans la mesure où nous combinons des sons et des mots, auxquels vient s'unir un certain contenu sémantique qui est identifiable au contenu propositionnel. Nous accomplissons également 2) un acte illocutoire dans la mesure où le but est d'avoir une certaine information du destinataire ; et finalement nous réalisons 3) un acte perlocutoire si cette énonciation exprime des intentions lointaines et cachées, pour mettre l'interlocuteur dans l'embarras ou pour lui manifester de l'intérêt. La triade austinienne pose problème au niveau du passage de frontière entre « illocutoire » ou « perlocutoire ». Prenons un exemple : le locuteur (sera présenté par L) dit à l'allocutaire (sera présenté par A) d'aller fermer la porte, ici l'acte illocutoire d'ordre aura pour effet perlocutoire si l'A accomplit l'action de fermer la porte (2005, pp. 22,23). Ducrot souligne lui aussi cet aspect délicat qui existe entre *illocutionnaire* et *perlocutionnaire* et pour distinguer ces deux types de valeurs, d'après lui, il est nécessaire de faire recours à la notion de règle et de convention suivant le paragraphe ci-dessous (citée par Kerbrat-Orrecchioni, 2005, p. 23) :

« [Les actes illocutionnaires] sont déterminés par des règles spécifiques du discours (c'est une règle que les énoncés de telle forme, prononcés de telle façon, s'ils sont adressés, dans un tel type de circonstance, à des auditeurs déterminés obligent ces auditeurs à répondre ; leur énonciation, si les conditions requises sont réalisées, constitue alors l'acte illocutionnaire de question). Les actes perlocutionnaires en revanche font intervenir des lois dont le champ d'application déborde de beaucoup de discours ». (Ducrot, Introduction aux actes de langage, p. 16).

Les exemples donnés par Searle (1972, p. 60) au sujet des différents types d'actes de langage sont les suivants :

1. Jean fume beaucoup. (assertion)
2. Jean fume-t-il beaucoup ? (pose une question)
3. Fume beaucoup, Jean ! (donne un ordre)
4. *Plutôt au ciel* que Jean fumât beaucoup ! (une forme un peu archaïque qui exprime un souhait ou un désir).

Si ces phrases simples sont prononcées par un locuteur à un auditeur dans les circonstances appropriées, chacune de celles-ci fait référence à un objet commun, « Jean », non seulement mentionné ou désigné par le locuteur mais aussi

prédié par ce dernier. Le locuteur réfère toujours au même propos (Jean) qui est l'objet de l'expression « fumer beaucoup ». Ainsi pouvons-nous tirer la conclusion que les quatre phrases soulignent la même référence et prédication.

Les énoncés constatifs et performatifs exposés par l'auteure belge Bracops sont décrits les uns après les autres comme :

« ... des énoncés assertifs qui servent à rendre compte de l'état présent ou passé du monde, qui décrivent le réel. Les constatifs sont évalués en terme de vérité ou de fausseté (selon que ce qu'ils décrivent correspond ou non à une réalité existante ou ayant existé) : ils sont vériconditionnels » (Bracops, 2010, p. 214).

« ... des énoncés qui permettent d'accomplir les actes qu'ils désignent. Ces actes ont pour caractéristiques d'être [institutionnels], c'est-à-dire de n'exister que relativement à une institution humaine, et de faire référence à une convention humaine. Prononcer la formule conventionnelle revient donc à accomplir l'acte (je jure, je te baptise, je vous arrête...). Les performatifs sont évalués en termes de réussite ou d'échec (selon que les conditions nécessaires à l'accomplissement de l'acte visé sont ou non réunies), et non en termes de vérité ou de fausseté : ils ne sont pas vériconditionnels. Les verbes performatifs sont ceux dont le sens correspond à l'exécution d'un acte [institutionnel] (jurer, marier...) » (ibid., p. 220).

En 1962, Austin décide de s'impliquer dans la recherche de ces verbes (Lareyya 1979, p. 16). D'après les sources de Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 5), cela remonte même plus loin dans les années cinquante (1955, ouvrage regroupant les douze conférences prononcées par le philosophe anglais à l'université de Harvard). Le philosophe se consacre à cette recherche afin d'aborder les faits et le réel en étudiant les questions suivantes : « ce que nous dirions en telles circonstances » [what we should say when], et pourquoi, et en quel sens (Philosophical Papers 1961, p. 129). Dans l'introduction de l'ouvrage « Quand dire, c'est faire », Gilles Lane affirme que, afin d'éviter les difficultés du langage ordinaire, Austin imaginait des situations nouvelles et inédites ; des situations étranges ou extrêmement banales où il essayait de répondre à la question « ce que nous dirions dans ces cas » (1970, p. 16). L'une des raisons de sa conviction est le fait que la philosophie analytique était soumise à de nombreuses illusions descriptives ou préjugés. C'est pourquoi, il s'investit afin de remédier à ces situations déplorables ou encore d'éclairer les descriptions et la définition des faits problématiques. Cependant, ces préjugés ne nuisent non seulement à la découverte de solutions conformes mais aussi ils

faussent également la position même des problèmes. C'est de cette perspective qu'il décide de se pencher aux situations où elles se posent (Austin, 1970, p. 10).

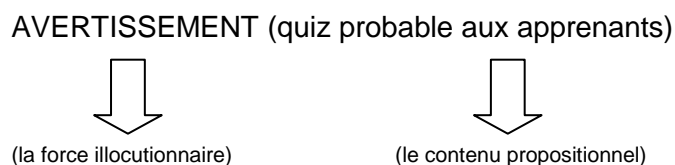
Ce précurseur circonscrit son champ d'investigation à propos des faits dans le langage ordinaire qu'il définit comme suit : « et c'est précisément parce qu'elles sont ordinaires et courantes que les expressions du langage « ordinaire » sont précieuses » (*ibid.*, p. 13). Selon Vanderveken (1992), « Austin a découvert les actes illocutoires en remarquant qu'il existait dans le langage ordinaire des énoncés comme « Je te promets de venir » et « Je te promets de partir » dont les énonciations littérales réussies sont *performatives*, en ce sens qu'elles constituent l'accomplissement par le locuteur de l'acte de discours ; ce dernier est utilisé par Vanderveken comme une expression à la place de *acte de langage* car il ne s'intéresse qu'aux actes illocutoires littéraux, et pour qui la théorie relève de la sémantique et non de la pragmatique (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 17 note de bas de page). De tels énoncés furent pour cette raison appelés par lui des *énoncés performatifs* » (*ibid.*, p. 10). Et Searle, de son côté, précise que ces *énoncés performatifs* sont désignés comme des énoncés de forme indicative, autrement dit qui se présentent comme des descriptions d'événements par Austin, mais qui ont cette propriété que leur énonciation accomplit l'événement qu'ils décrivent. Ces énoncés possèdent une double dimension, c'est-à-dire non seulement ils véhiculent un contenu mais ils permettent également d'accomplir des actes par le seul fait de leur énonciation. Comme Maingueneau l'affirme, « dans cette perspective tout énoncé réfléchit sa propre énonciation » (1999, p. 115).

Les actes illocutionnaires. Selon Austin, en énonçant une phrase dans une situation de communication, le locuteur accomplit un certain type d'acte social, défini par une relation qui s'établit à l'aide de l'énonciation se réalisant entre le locuteur et l'auditeur. Certains de ces actes sont nommés par Austin comme « illocutionnaires » parmi lesquels nous pouvons citer : ordonner, interroger, conseiller, exprimer un souhait, suggérer, avertir, remercier, critiquer, accuser, etc. (Recanati, 2005, p. 19). Plus haut, nous avons montré qu'Austin s'est investi dans l'inventaire des actes de langage de la langue anglaise et qu'il est arrivé à répertorier ces actes en trois catégories. Et parmi ces catégories, il oriente ses études spécifiquement vers le domaine des actes illocutionnaires. Comme le résumait ouvertement Baylon et Mignot (2007), il s'agit de « (...) sens en acte, donc les actes de langage ou les actes illocutoires à la fois réalisés et signifiés » (p. 167). Si nous revenons à Austin, de ces

actes, il conçoit cinq nouvelles catégories parmi lesquelles il tentera de former une liste avec des verbes potentiellement performatifs. Ce qui nous préoccupe, nous, c'est de savoir si nous connaissons ou encore si nous pouvons dire, comme le pointe Kerbrat-Orecchioni (2005 p. 24), le nombre d'actes différents que peut permettre d'effectuer la langue française. Benveniste les résume suivant les modalités fondamentales, c'est-à-dire les modalités assertive, interrogative et impérative ; quant à Gardiner, il ajoute à cette triade la valeur exclamative et enfin Buysens affirme que :

« Toute phrase remplit l'une des quatre fonctions suivantes : informer l'auditeur, l'interroger, lui donner un ordre, le prendre à témoin d'un vœu. Il n'existe pas d'autre possibilité. » (in Martinet, Le Langage, Gallimard, « La Pléiade », 1968, p. 77).

Les actes illocutionnaires directs et indirects. Tel qu'il est précisé par Recanati (1981, pp. 152, 153), un acte illocutionnaire possède non seulement une certaine *force* mais également un certain *contenu propositionnel*. L'acte qui consiste à affirmer que l'avion est en train d'atterrir montre que celui-ci comprend la force d'une affirmation et, le contenu est ce qui est affirmé, c'est-à-dire l'atterrissage de l'avion. Autrement dit, le contenu propositionnel d'un acte illocutionnaire est l'état de choses sur lequel il porte. Un autre exemple : « Le professeur prévient ses apprenants d'un probable quiz ». L'acte illocutionnaire du locuteur (professeur) porte sur l'avertissement d'un probable quiz aux apprenants. Il faut bien dire que ces actes illocutionnaires sont représentables selon Reichenbach (1947, § 57) et Searle (1969) comme suit :



L'exemple ci-dessus montre que les actes illocutionnaires directs sont ceux dont la valeur illocutive est déterminée étroitement par le prédicat performatif occulte. Quant aux actes illocutionnaires indirects ou sous-entendus, ils sont ceux dont la valeur illocutive est dérivée du prédicat performatif occulte par des règles conversationnelles ou d'implication de conversation (Roulet, 1978, p. 4). Pour illustrer ce dernier acte (acte illocutionnaire), nous nous permettons de bondir au sous-

chapitre « Énoncés constatifs/énoncés performatifs) » dans lequel nous avons un exemple approprié, où il est question d'une émission télévisée qui se déroule entre le présentateur de l'émission, Jean Jacques Bourdin et Jérôme Cahuzac présent comme « invité du programme ». Le présentateur lui pose une question au sujet d'un événement passé, qui remonte à la période de sa fonction en tant que ministre du budget. L'invité se manifeste par des actes illocutionnaires indirects pour atténuer l'aspect de la situation (politique) et surtout tenir en équilibre les impacts positifs ou négatifs possibles envers ses concitoyens politiques et les téléspectateurs. Comme le précise Austin (QDCF, 1970), « la vérité ou la fausseté d'une affirmation ne dépend pas de la seule signification des mots, mais de l'acte précis et des circonstances précises dans lesquelles il est effectué » (p. 148).

Chapitre 3

Les Verbes constatifs et performatifs

Ce troisième chapitre sera destiné avant tout à définir « le verbe », la dichotomie constatif/performatif ainsi que les notions suivantes : performativité, le choix entre « acte illocutoire » et « acte illocutionnaire ». Nous donnerons également des explications concernant les termes « force illocutoire » ou « valeur illocutoire ». Ces dernières occupent une place importante dans notre analyse des verbes performatifs que nous traiterons plus loin.

Ici, nous allons donner quelques définitions au sujet du mot *verbe* d'après certaines sources auxquelles nous nous sommes référée. Prenons tout d'abord celle de Brunot & Bruneau (1956, p. 313).

[« Le verbe exprime « l'action », « le procès ». — Phrase nominale, phrase verbale. A) L'action pure et simple. — B) L'action faite par un sujet. — C) L'action faite par un sujet retombe sur un objet. — D) L'action faite par un sujet retombe sur un sujet : verbes pronominaux].

Ensuite la définition de *Le Bon Usage* :

« Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. [...] Le verbe est susceptible de servir de prédicat, — ou de faire partie du prédicat [...] ». (Le Bon Usage, p. 1025)

Ou encore celle de Montrieux (2008, p. 73) : « [...] le sens d'un verbe varie en fonction de sa construction (présence ou non de complément(s), types de compléments), et de la nature de son sujet et de ses compléments éventuels. »

Et finalement, d'après Roulet (1978), jusqu'aux années 1970, les philosophes et linguistes se sont peu intéressés à un ensemble de verbes qui présentaient une propriété particulière lesquels sont mis en évidence par le précurseur Austin (1970) qui a commencé à les étudier à partir des années cinquante en prenant comme champ d'investigation le langage ordinaire, d'où ses premières impressions ; il déduit que ceux-ci sous certaines conditions réalisent un acte, c'est-à-dire : « dire, c'est faire ». C'est pour cela que Roulet utilise l'étiquette *de verbes potentiellement performatifs* dans son essai de classement de ces derniers. Afin d'accomplir un acte, il nous suffit de dire, dans une situation ou circonstance appropriée, « que j'ordonne » ou « que je promets » quelque chose pour réaliser un ordre ou une

promesse, tandis qu'il ne nous suffit pas de dire « *je dors* » pour accomplir l'acte de dormir. Nous reviendrons sur ce point plus tard. Nous avons constaté que les verbes potentiellement performatifs jouaient un rôle important dans la communication, d'où la nécessité de leur consacrer une étude particulière et approfondie, auxquels nous reviendrons sous peu.

La dichotomie constatif/performatif

Prenons le terme constatif, souvent employé comme l'antonyme de performatif. Bracops (2010) parle d'opposition constatif vs performatif ; le premier terme décrit le monde réel en terme de vérité ou de fausseté et le second ne décrit pas l'état présent ou passé du monde, mais cherche à agir sur l'état du monde et à le modifier. Tout au long de ses conférences, Austin s'aperçoit que ses études montrent des lacunes qui persistent et surgissent de part et d'autre ; ce qui le pousse à revenir sur certains termes et expressions qu'il avait établis et avancés. Par exemple, il délaisse l'opposition constatif/performatif au profit de « valeur illocutoire » qui fera l'objet à son tour d'un agencement de cinq types de classification lesquels seront présentés point par point plus bas dans « Les verbes performatifs » (Larreya, 1979, pp. 15,16).

Énoncés constatifs/énoncés performatifs. Nul ne doute que la fonction éducative du média n'est pas négligeable. En effet, elle tient une place importante dans l'apprentissage de l'être humain. Une émission qui illustre notre corpus démontre que les actes de langage constatifs/performatifs sont omniprésents dans la vie quotidienne. Voici une émission de télévision qui vient illustrer clairement le cœur de notre travail :

Bourdin, les actes constatifs et performatifs en direct

1

Publié le [novembre 11, 2013](#)

L'émission Bourdin Direct est diffusée sur BFMTV ainsi que sur RMC. En 20 minutes, un invité politique est confronté aux questions d'actualité de Jean Jacques Bourdin. Il n'y a pas de public, seulement deux tables, l'invité et l'animateur. Les deux sont déjà installés avant le début de l'émission qui comporte de nombreux verbes constatifs et très peu de performatifs, puisque les invités présentent leurs idées. Nous allons nous pencher sur deux émissions : une première confrontant Manuel Valls, ministre de l'intérieur, à la question des Roms, et une seconde, mettant en scène Jérôme Cahuzac, à l'époque ministre du budget accusé de fraude fiscale.

Une émission débat



L'émission marche sous la forme d'un questionnaire. Bourdin pose une question, puis son invité y répond. L'objectif de Jean-Jacques Bourdin est de faire parler l'invité, et dans ce contexte s'engage parfois un véritable combat de rhétorique « **les yeux dans les yeux** ».

Cette émission matinale (8h30) se situe donc **entre l'affrontement et la discussion**, et semble être une bonne occasion pour les politiques, de justifier leurs actions ou de paraître face à un public nombreux de téléspectateurs.

Figure 4. Exemples des actes constatifs et performatifs en direct.

L'émission avec Manuel Valls : enchaînement des actes constatifs.



On distingue deux catégories de verbes : **les constatifs** et **les performatifs**. Les actes constatifs ont pour prétention de représenter l'état du monde. Manuel Valls n'utilise quasiment que ce type d'actes, parlant de ses idées ou des futures mesures qui seront prises, mais ne promettant rien. Il ne fait donc qu'énoncer des propositions, qu'il revendique comme vraies et qui ont par ce biais une **valeur assertive** (mais qui en réalité, peuvent être aussi bien fausses que vraies). La performativité se situe plus dans les questions de l'animateur que dans les réponses de l'invité, qui n'emploie pas directement de verbe performatif.

Un exemple : Jean Jacques Bourdin « Vous le confirmez ? »
Manuel Valls : « Oui »

Le fait de dire « oui », de par la question qui précède, consiste en un acte performatif.

Figure 5. Enchaînement des actes constatifs.

Les énoncés ont la potentialité d'avoir une valeur aussi bien constative que performative. La distinction entre constative et performative n'est pas évidente sans le contexte. Seules les circonstances déterminent leur type d'énoncé. Les indices ou les critères principaux des énoncés performatifs s'affichent par le verbe qui se trouve à la 1^{re} pers. du sing. par le mode indicatif présent (différent du présent continue qui équivaut au « present continuous » de la langue anglaise) et par la voix active. Pour

que l'énonciation accomplisse quelque chose, les deux derniers critères semblent, d'après Austin (QDCF, 1970, p. 89), les plus adéquats.

L'énoncé de l'exemple « Vous le confirmez ? » appartient à la structure de phrase de type interrogatif. L'énoncé est une question, une demande d'information produite par le locuteur (L) qui incite l'allocutaire en situation (A) à donner une réponse. Il s'agit d'un acte illocutionnaire de valeur indirecte et d'une performative implicite. Cet énoncé pourrait être comparé à l'exemple donné par Austin dans QDCF (1970). Le « Oui », prononcé au cours d'une cérémonie de mariage, a comme équivalent « Je le veux », autrement dit, cet énoncé a la valeur de « je prends cette femme comme épouse légitime ». Le critère de cohérence pragmatique est donc de prononcer un énoncé dans les circonstances appropriées. Ici, il faut reconnaître que l'on ne décrit rien, mais que l'on est en train de faire quelque chose en disant quelque chose. Dans l'autel, à la mairie, prononcer cet énoncé ne peut signifier autre que « je me marie ».

Dans l'extrait ci-dessus, la réponse de Manuel Valls : « Oui », confirme la question du locuteur qui est le présentateur de l'émission. Le lieu d'énonciation est un studio de télévision. Et la question « Vous le confirmez ? », peut s'interpréter par « Je vous demande si vous le confirmez ». En général, les politiques ne veulent pas créer de polémique et se contentent malheureusement de produire des énoncés purement constatifs du fait que ces types d'énoncés sont acceptés par tout le monde. Donnons l'exemple de la vie quotidienne : « La terre tourne autour du soleil », ou le fameux exemple de « Le chat est sur le paillason » ; personne ne niera ce constat pour le premier énoncé, mais ceci n'est pas aussi évident pour le second. L'importance du contexte de l'énonciation se manifeste essentiellement dans la détermination de la valeur de l'énoncé. Dans sa sixième conférence de son œuvre (QDCF, 1970), Austin formule les énonciations performatives explicites par ces formules : « Je x que », « Je x de » et « Je x » (p. 89), ici le x représente le VP (ces formules aussi appelées « préfixe performatif »). Austin souligne que le “que” utilisé pour l'introduction d'une proposition relative appelée “*oratio obliqua*” n'est strictement pas semblable au “que” de ses performatifs explicites (p. 92).

La performativité dans l'émission avec Jérôme Cahuzac



Austin définit les **actes performatifs** comme ne décrivant rien et comme accomplissant une action par le fait même d'être prononcés (« **quand dire, c'est faire** »). Pour que ces actes soient accomplis, il faut que des **conditions de félicité** soient remplies (les mots doivent être prononcés dans des circonstances particulières et obligent celui qui les prononce). Ici, c'est le statut de l'invité, alors ministre du budget, et le contexte (un plateau TV) qui donnent le caractère de félicité à ces actes.

« Je plains », « Je remercie Pierre Moscovici » sont des actes performatifs et sont introduits par des verbes. Mais d'autres actes sont énoncés par Cahuzac, comme « Je n'ai pas, je n'ai jamais eu de compte en Suisse Jean Jacques Bourdin ». Cette phrase est une **promesse** (bien que le verbe « promettre » ne soit pas prononcé) faite à l'ensemble des téléspectateurs de BFM TV.

Les actes performatifs sont **locutoires** (sens dans le langage), **illocutoires** (le sens qui est donné par le locuteur) ou **perlocutoires** (sens donné par l'interlocuteur).

Voici un nouvel **exemple** :

Jean Jacques Bourdin « Vous confirmez ? »

Dans cet exemple, Cahuzac utilise un **acte illocutoire indirect**, puisqu'il confirme, mais sans le dire clairement (c'est ce qu'il veut dire). Le rôle du téléspectateur est alors de comprendre où il veut en venir.

Les actes constatifs et performatifs sont utilisés dans des buts différents face caméra. Dans un cas, il s'agit de défendre une politique et de faire comprendre aux concitoyens son point de vue, et dans l'autre, d'essayer de convaincre un auditoire de son innocence.

Figure 6. Acte illocutoire indirect.

(Les quelques erreurs d'orthographe présents dans les textes ne nous appartiennent pas.)

L'énoncé « Je plains » (ce verbe fait partie de notre corpus des VPP) contient un verbe performatif explicite (et/ou direct), ce qui est vérifiable par la formule décrite (Austin) plus haut. Comme pense également Bracops (2010) : « ... ce sont les performatifs explicites seuls qui s'opposent aux constatifs » (p. 44). Donc tous les critères grammaticaux et le contexte sont appropriés. L'énoncé « Je remercie Pierre Moscovici » (ce verbe fait partie de notre corpus des VPP), fait référence et est conforme à la formule d'Austin donnée plus haut. C'est un acte illocutoire direct qui représente sans conviction une valeur performative explicite.

L'énoncé « vous confirmez ? » est interrogatif où le L pose sa question et la réponse est donnée par l'A étant une affirmation par l'emploi de l'énoncé « il est clairement indiqué... ». Ce dernier peut s'interpréter par la formule suivante : « Je vous dis [ici, maintenant] qu'il est clairement indiqué ». L'A utilise un verbe illocutoire indirect qui a une valeur performative implicite qui sert pour les politiques à contourner la question et/ou à réduire l'effet de la chose alors qu'un énoncé constatif décrit la chose. Mais cet acte peut s'interpréter comme un acte perlocutoire si nous nous reportons à la signification de ce dernier (v. plus haut dans « Les actes de langage »).

L'opposition entre performatifs explicites et performatifs implicites (ou primaires)

Au cours de son étude des performatifs, Austin décide d'apporter davantage de précisions concernant sa description des performatifs. Ils les scindent en deux ; d'une part les performatifs explicites, autrement dit les phrases qui désignent explicitement l'acte qu'elles servent à accomplir, de l'autre les performatifs implicites (ou primaires) où les phrases font référence à une convention sans désigner explicitement l'acte qu'elles servent à accomplir. Ainsi les performatifs explicites aussi bien que les performatifs implicites accomplissent les mêmes actes et tous deux peuvent être paraphrasés par ceux-ci (Bracops, 2010, p. 40).

Illustrons ce qui est dit ci-après par deux exemples :

A. Je te promets de ne plus mentir.

B. Je vais cesser de mentir.

La première phrase est performative, par contre la seconde est constative. La A sert à accomplir un acte tandis que la B décrit la réalité, mais toutes les deux

accomplissent un acte. Ce qui diverge les deux, c'est que la première est une performative explicite introduite par « Je te promets » alors que la *performativité* de la seconde est implicite ou primaire.

En effet, toujours selon Bracops, en ce qui concerne ces performatifs, Austin souligne l'importance du contexte qui joue un rôle essentiel dans l'interprétation de la phrase. De cette manière, le sens de la plupart des performatifs implicites ou primaires change ou varie en fonction des circonstances où l'énoncé a été produit. Par contre, les performatifs explicites ont un sens fixe et déterminé dans tous les contextes (2010, p. 41). Pour mieux appréhender ce qui vient d'être dit, d'abord nous allons donner quelques exemples au sujet des performatifs implicites, par la suite, des exemples au sujet des performatifs explicites.

- Je vais terminer ma thèse.

Compte tenu du contexte, cet énoncé peut signifier une promesse, une prédiction...

- Reconnais tes défauts.

Compte tenu du contexte, cet énoncé peut signifier une suggestion, un conseil, un ordre...

- Allez !

Compte tenu du contexte, cet énoncé peut signifier un ordre, un défi, une exhortation, une permission...

Et quelques exemples de performatifs explicites :

- Au nom du Roi, je vous arrête.
- Je déclare, je te condamne, je te promets, je lègue ...
- Je te dédie ce roman pour ta réussite du baccalauréat.
- Je te suggère de jeter un coup d'œil dans le manuel (Onursal Ayırır dans Korkut & Onursal Ayırır, 2016, pp. 143-172).

Les indices donnés aux interlocuteurs pour que ces derniers saisissent le sens déterminé des performatifs explicites sont soit un préfixe ou un verbe introducteur (je déclare, je condamne...) qui donne sans aucune ambiguïté le sens voulu, soit grâce aux déictiques (je, ici, maintenant...)

La performativité

Continuons à élucider et classifier certaines notions concernant notre travail. La définition de la notion de **performativité** donnée très clairement par Baylon et Mignot est comme suit : « Propriété des mots ou énoncés servant à accomplir des actes de langage (par exemple le verbe « promettre ») » (2007, p. 69). Garric et Calas précisent et mentionnent dans leur ouvrage (2007, p. 86) que ce terme « va peu à peu céder sa place à celle d'« acte illocutoire » ou « acte illocutionnaire », et dans la partie du glossaire du même ouvrage, ils le reprennent comme suit : « La performativité liée à la théorie générale des actes de langage, elle s'évalue en terme d'échec ou de réussite ». Dorénavant, nous utiliserons dans nos analyses ces deux actes précisés par ces deux auteurs. Une confusion possible est entre force illocutoire ou *valeur illocutoire* ; Austin décide de remplacer les deux concepts « opposition performatif/constatif » établi par lui-même au profit de « valeur illocutoire » (Larreya, 1979, p. 15). Et Kerbrat-Orecchioni (2005) se référant à l'œuvre de Searle « Sens et Expression », indique que l'expression « force illocutoire » est une « source de confusion ». Celle-ci pouvant créer ambiguïté est remplacée par l'expression *valeur illocutoire*, autrement dit le contenu d'un énoncé se décompose de la façon suivante :

« Valeur illocutoire + contenu propositionnel (vi + cp) » (2005, p. 17).

Les verbes performatifs. La nomination « performative » d'Austin vient du verbe anglais « to perform » qui signifie « effectuer » (Blanchet, 1995, p. 29). L'auteur regroupe les verbes performatifs en cinq catégories qui sont classées en fonction de leur valeur illocutoire : les expositifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les verdictifs. Pour Searle, ils sont également regroupés sous cinq catégories mais sous différentes appellations. Citons-les : les représentatifs, les déclaratifs, les directifs, les commissifs et les expressifs. Nous tenons à ouvrir ici une parenthèse afin d'attirer l'attention sur le travail effectué par Aristote qui distinguait déjà dans le temps le discours « dialectique » du discours « rhétorique » dont le premier s'adresse à un homme abstrait, réduit à l'état du sujet partageant le code linguistique de l'interlocuteur, et le second s'adresse à un homme réel étant doué de la faculté de jugement, de passions et d'habitudes culturelles. Aristote classait exclusivement les discours rhétoriques en trois genres, autrement dit il favorisait le critère de la relation du discours au récepteur au détriment du contenu de celui-ci. Ici, nous épinglons ce que Baylon et Mignot (2007) pensent à propos des verbes dits

performatifs : les auteurs mentionnent sans contestation dans le passage suivant que les verbes dotés de ces propriétés portent la valeur performative :

« ... Ces verbes, qui sont référentiels, servent à évoquer un acte illocutoire, mais de plus, dans de nombreuses énonciations, cet acte est celui que l'énonciateur accomplit du fait même qu'il emploie le verbe. Ainsi fait-on un serment, par exemple devant les tribunaux, en disant « Je le jure » (p. 171).

Pour mieux les exposer, nous les regroupons dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4

Les Concordances des Actes Illocutoires d'Austin, de Searle et leur Valeur en Langue Turque selon Aysever (citées par Polat, 2010, p. 49)

Actes illocutoires	Austin	Searle
	VERDICTIFS (tr. karar belirticiler)	DÉCLARATIFS (tr. iddia ediciler)
	EXERCITIF (tr.kullanım belirticiler)	DIRECTIFS (tr. yönlendiriciler)
	PROMISSIFS (tr. yükleyiciler)	COMMISSIFS (tr. taahhüt ediciler)
	COMPORTATIFS (tr.davranış belirticiler)	EXPRESSIFS (tr. ifade ediciler)
	EXPOSITIFS (tr. serimleyiciler)	REPRÉSENTATIFS (tr. bildirimler)

Précisons que le tableau ci-dessus figure dans la thèse de doctorat de Polat (2010) avec leurs descriptions ainsi que leurs équivalents en langue turque (p. 50).

Avant de passer à notre propre analyse, nous nous consacrerons d'abord à une étude rigoureuse des catégories des actes illocutionnaires d'Austin et de Searle. Pour Austin, nous nous appuyons aux classes exposées dans son ouvrage « Quand dire, c'est faire » (1970, p. 153), et reprises par Bracops (2010, p. 47). Austin, dans sa douzième conférence donnée en 1962, classe les énonciations en fonction des verbes illocutoires. Nous voudrions attirer l'attention sur les termes des catégories données par Austin et repris tels quels par nombre de linguistes comme, entre autres, Garric et Calas, Roulet, Kerbrat-Orecchioni. Bracops, linguiste belge, introduit le terme de verbe dans les expressions des catégories créées par Austin. Enfin, nous élaborerons les classes retravaillées et conçues par Searle présentées par Blanchet (1995, p. 36) :

1) les « *verbes verdictifs* » qui expriment un verdict ou qui consistent à juger comme « acquitter, condamner, comprendre, décréter, calculer, estimer, évaluer, classer, diagnostiquer, décrire, analyser... » ;

2) les « *verbes exercitifs* » qui servent à décider d'actions à suivre, comme « renvoyer, excommunier, nommer, commander, condamner, accorder, léguer, pardonner, démissionner, supplier, proclamer, promulguer, dédier, déclarer ouvert ou clos... ». Cette classe est très vaste. La distinction tenue avec la classe précédente est fondée sur le fait que les exercitifs sont des actes d'exécution des verdictifs, et non les verdictifs eux-mêmes ;

3) les « *verbes promissifs* » qui obligent le locuteur à agir d'une certaine manière, comme « promettre, convenir, contracter, avoir décidé, avoir l'intention, jurer de, consentir, favoriser... ». S'il y a des distinctions de degré entre « contracter » et « avoir l'intention », il s'agit d'actes de même nature, rapportables au performatif primaire « Je ferai » ;

4) les « *verbes comportatifs* » qui consistent à réagir aux actes d'autrui, comme « s'excuser, remercier, féliciter, compatir, critiquer, applaudir, souhaiter la bienvenue, maudire, provoquer... » ;

5) les « *verbes expositifs* » qui consistent à exposer, comme « affirmer, nier, décrire, corriger, mentionner, argumenter, dire, interpréter, témoigner, rapporter, illustrer, expliquer, signifier, se référer... » (Blanchet, 1995, pp. 32-34).

Quant au répertoire des verbes performatifs conçu par Searle (1976), les noms des catégories se diffèrent de ceux d'Austin (1962). Searle parle du but illocutoire dans « Sens et Expression » (cité par Kerbrat-Orecchioni 2005, p. 20).

« Il appartient au but illocutoire de certaines illocutions de rendre les mots (plus exactement, leur contenu propositionnel) conformes au monde, tandis que d'autres ont pour but illocutoire de rendre le monde conforme aux mots. » (Searle 1982, p. 41).

Toujours selon Blanchet, voici les catégories de Searle :

1) les « *assertifs* », où le but est d'engager le locuteur, où les mots s'ajustent au monde, où l'état psychologique est la conviction à propos du contenu, quel que soit le degré de force. Ex. : « Il viendra demain » ;

2) les « *directifs* », où le but est d'obtenir que l'interlocuteur fasse quelque chose, où le monde doit juger aux mots, où l'état psychologique est le désir/la volonté. Ex. : « Sortez ! » ;

3) les « *promissifs* », où le but est d'engager le locuteur à l'accomplissement d'une action, où le monde doit s'ajuster aux mots, où l'état psychologique nécessaire est la sincérité de l'intention. Searle reprend cette classe à Austin. Ex. : « Je viendrai » ;

4) les « *expressifs* », où le but est d'exprimer l'état psychologique sous condition qu'il y ait intention sincère, où il n'y a pas d'ajustement du monde aux mots, et où le contenu attribue une propriété soit au locuteur, soit à l'interlocuteur. Cela correspond en gros aux « *comportatifs* » d'Austin. Ex. : « Excusez-moi » ;

5) les « *déclaratifs* », où le but est d'instaurer une réalité, où la correspondance entre mots et monde est directe, sans ajustement, sous réserve de légitimité institutionnelle ou sociale par exemple l'énoncé : « Je vous déclare la guerre » (1995, p. 36).

Les analyses de Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 20) certifient que Searle est pionnier qui a conçu douze axes classificatoires et de ces douze axes, il distingue cinq catégories générales d'actes illocutoires :

« Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclarations). » (Searle cité par Kerbrat-Orecchioni p. 20).

Dans son ouvrage « Les énoncés performatifs » (1981, p. 181), philosophe et pragmaticien Recanati propose un tableau qui résume et hiérarchise les grands types d'actes illocutoires tirés des travaux d'Austin et Searle :

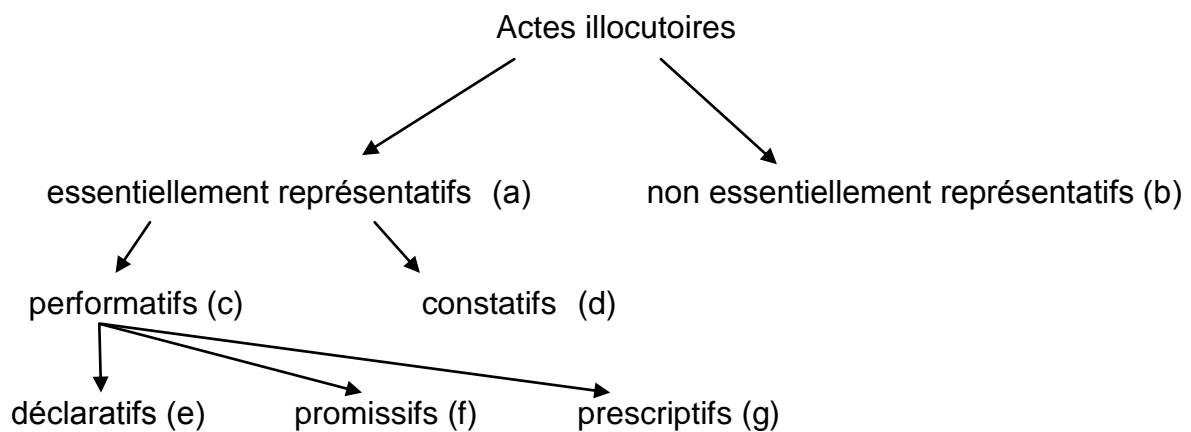


Figure 7. L'arbre récapitulatif des actes illocutoires de François Recanat.

L'interprétation de ce tableau par Blanchet (1995, p. 37) consiste en la distinction fondamentale qui existe entre *les actes essentiellement représentatifs* et *ceux non essentiellement représentatifs*. Pour Blanchet, ces derniers correspondent en gros aux « *comportatifs* » d'Austin et aux « *expressifs* » de Searle. Pour mieux appréhender le sens de ce tableau, nous avons décidé d'apporter un appui par nos propres exemples :

- (a) La mer est bleu.
(Représenter un état de choses)
- (b) Excusez-moi, de mon retard !
(Exprimer une attitude sociale ; s'excuser, prier...)
- (c) Je vous déclare mari et femme.
(Présenter l'état de choses comme à réaliser par l'acte d'énonciation ; déclarer, léguer...)
- (d) J'affirme que Ankara change de silhouette.
(Présenter l'état de choses comme donné indépendamment de l'acte d'énonciation ; affirmer, revendiquer...)
- (e) Je bénis cet enfant aux noms du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
(La transformation ou le changement est immédiat ; il est provoqué par l'effet de l'énonciation ; bénir, abolir...)
- (f) Je te promets de finir ce projet dans 8 jours.

(La transformation dépend de l'initiative du locuteur ; promettre, accepter...)

(g) Je t'ordonne de terminer ton devoir.

(La transformation dépend de l'initiative du destinataire ; ici l'acte exprime que le destinataire accomplit l'état de choses par l'énonciation de cette intention ; ordonner, interdire...)

Recanati suppose que les directifs, promissifs et déclaratifs de Searle sont des performatifs, et par ces actes, le locuteur s'engage à transformer ou à informer sur la réalité. Si nous observons les exemples sus-cités, les actes déclaratifs se réalisent en même temps que l'énoncé prononcé, c'est-à-dire que la transformation se fait immédiatement tandis que dans les deux autres actes (promissifs et prescriptifs), elle dépend de l'initiative du locuteur pour le premier et celui de l'auditeur pour le second. Précisons que les actes prescriptifs que traitent Recanati équivalent aux actes directifs de Searle (1981, p. 180).

Chapitre 4

Le Classement des Verbes Potentiellement performatifs de Roulet

La présentation des listes

La liste des verbes potentiellement performatifs (VPP) de Roulet est composée de cinq catégories majeures. Roulet les a ordonnées comme suit : les expositifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et enfin les verdictifs. Après les avoir cités, nous élaborerons un classement synonymique et antonymique. Le classement basé sur le degré du plus fort au plus faible des verbes potentiellement performatifs sera présenté dans le chapitre 5.

La taxinomie alphabétique des verbes potentiellement performatifs. Dans les listes ci-dessous, les 175 verbes potentiellement performatifs cités dans Roulet (1978, pp. 452-455) sont accompagnés de leurs occurrences en million de mots selon les données de *Le Robert Dixel*.

1. La liste des 51 verbes expositifs

Accorder : 0.4 occurrences/million de mots

Admettre : 105.4 occurrences/million de mots

Affirmer : 132.3 occurrences/million de mots

Ajouter : 277.3 occurrences/million de mots

Annoncer : 172.5 occurrences/million de mots

Apprendre : 286.1 occurrences/million de mots

Assurer : 208.0 occurrences/million de mots

Avancer : 194.1 occurrences/million de mots

Avertir : 42.2 occurrences/million de mots

Aviser : 24.6 occurrences/million de mots

Avouer : 99.1 occurrences/million de mots

Certifier : 4.3 occurrences/million de mots

Communiquer : 44.1 occurrences/million de mots

Concéder : 9.4 occurrences/million de mots

Conclure : 84.5 occurrences/million de mots

Confesser : 13.6 occurrences/million de mots
Confier : 95.2 occurrences/million de mots
Confirmer : 70.5 occurrences/million de mots
Considérer : 244.6 occurrences/million de mots
Constater : 99.8 occurrences / million de mots
Contester : 22.8 occurrences/million de mots
Déclarer : 199.0 occurrences/million de mots
Déduire : 14.8 occurrences / million de mots
Démentir : 11.3 occurrences/million de mots
Dénier : 4.1 occurrences/million de mots
Dire : 3286.4 occurrences / million de mots
Estimer : 94.3 occurrences / million de mots
Garantir : 38.0 occurrences/million de mots
Informar : 4.5 occurrences/million de mots
Jurer : 73.4 occurrences/million de mots
Maintenir : 84.4 occurrences/million de mots
Mentionner : 37.9 occurrences/million de mots
Nier : 36.2 occurrences/million de mots
Noter : 73.4 occurrences/million de mots
Parier : 816.8 occurrences/million de mots
Postuler : 4.9 occurrences/million de mots
Préciser : 67.6 occurrences/million de mots
Prétendre : 88.2 occurrences/million de mots
Prévenir : 69.6 occurrences/million de mots
Proclamer : 26.3 occurrences/million de mots
Rappeler : 243.9 occurrences/million de mots
Rapporter : 93.9 occurrences/million de mots

Reconnaître : 283.0 occurrences/million de mots

Relever : 158.4 occurrences/million de mots

Répondre : 668.0 occurrences/million de mots

Signaler : 43.1 occurrences/million de mots

Soutenir : 132.4 occurrences/million de mots

Spécifier : 4.7 occurrences/million de mots

Supposer : 120.9 occurrences/million de mots

Témoigner : 54.4 occurrences/million de mots

Trouver : 1126.3 occurrences/million de mots

2. La liste des 27 verbes exercitifs

Autoriser : 53.8 occurrences/million de mots

Charger (de) : 156.6 occurrences/million de mots

Conseiller : 53.8 occurrences/million de mots

Consentir : 44.2 occurrences/million de mots

Déconseiller : 2.9 occurrences/million de mots

Défendre : 128.9 occurrences/million de mots

Dire : 3286.4 occurrences/million de mots

Dispenser : 15.8 occurrences/million de mots

Encourager : 41.6 occurrences/million de mots

Engager : 134.3 occurrences / million de mots

Enjoindre : 5.1 occurrences/million de mots

Exhorter : 4.8 occurrences/million de mots

Exiger : 82.8 occurrences/million de mots

Imposer : 120.5 occurrences/million de mots

Interdire : 73.6 occurrences/million de mots

Inviter : 48.9 occurrences/million de mots

S'opposer (Les occurrences pour les verbes pronominaux englobent également les formes non pronominales dans le RD.) : 112.2 occurrences/million de mots.

Ordonner : 77.1 occurrences/million de mots

Permettre : 455.4 occurrences/million de mots

Prescrire : 13.5 occurrences/million de mots

Prier : 136.1 occurrences/million de mots

Proposer : 184.3 occurrences/million de mots

Précommander : 38.6 occurrences/million de mots

Sommer : 5.1 occurrences/million de mots

Suggérer : 46.6 occurrences/million de mots

Supplier : 36.8 occurrences/million de mots

3. La liste des 12 verbes promissifs

Accepter : 196.3 occurrences/million de mots

Assurer : 208.0 occurrences/million de mots

Consentir : 44.2 occurrences/million de mots

Décider : 249.6 occurrences/million de mots

S'engager (Les occurrences pour les verbes pronominaux englobent également les formes non pronominales dans le RD) : 134.3 occurrences/million de mots.

Garantir : 38.0 occurrences/million de mots

Jurer : 73.4 occurrences/million de mots

Menacer : 75.5 occurrences/million de mots

Offrir : 214.8 occurrences/million de mots

Promettre : 120.3 occurrences/million de mots

Refuser : 182.7 occurrences/million de mots

Renoncer : 63.1 occurrences/million de mots

4. La liste des 12 verbes comportatifs

Accuser : 71.9 occurrences/million de mots

Approuver : 37.0 occurrences/million de mots

Complimenter : 3.8 occurrences/million de mots

Congratuler : 0.8 occurrences/million de mots

Désapprouver : 4.0 occurrences/million de mots

Excuser : 44.9 occurrences/million de mots

Féliciter : 28.0 occurrences/million de mots

Louer : 322.3 occurrences/million de mots

Pardonner : 61.5 occurrences/million de mots

Plaindre : 62.9 occurrences/million de mots

Remercier : 66.8 occurrences/million de mots

Reprocher : 45.4 occurrences/million de mots

5. La liste des 73 verbes verdictifs

Abolir : 11.6 occurrences/million de mots

Abroger : 2.1 occurrences/million de mots

Absoudre : 3.1 occurrences/million de mots

Accepter : 196.3 occurrences/million de mots

Accorder : 112.6 occurrences/million de mots

Acquitter : 15.4 occurrences/million de mots

Adhérer : 13.0 occurrences/million de mots

Adjuger : 1.5 occurrences/million de mots

Adopter : 80.6 occurrences/million de mots

Agréer : 6.0 occurrences/million de mots

Annuler : 15.1 occurrences/million de mots

Appeler : 467.8 occurrences/million de mots

Arrêter (qqn) : 368.6 occurrences/million de mots

Bénir : 25.9 occurrences/million de mots
Casser (gradé, jugement) : 54.1 occurrences/million de mots
Céder : 69.2 occurrences/million de mots
Chasser : 73.1 occurrences/million de mots
Classer : 38.4 occurrences/million de mots
Commander : 86.7 occurrences/million de mots
Condamner : 75.0 occurrences/million de mots
Consigner (qqn) : 6.6 occurrences/million de mots
Dédier : 16.9 occurrences/million de mots
Définir : 92.8 occurrences/million de mots
Déléguer : 7.9 occurrences/million de mots
Démissionner : 9.1 occurrences/million de mots
Désigner : 1.2 occurrences/million de mots
Diagnostiquer : 3.1 occurrences/million de mots
Donner : 1064.3 occurrences/million de mots
Enregistrer : 49.3 occurrences/million de mots
Estimer : 94.3 occurrences/million de mots
Évaluer : 30.7 occurrences/million de mots
Exclure : 31.3 occurrences/million de mots
Excommunier : 2.8 occurrences/million de mots
Exempter : 2.1 occurrences/million de mots
Fixer : 159.5 occurrences/million de mots
Formuler : 31.2 occurrences/million de mots
Homologuer : 1.2 occurrences/million de mots
Importer : 87.9 occurrences/million de mots
Inculper : 2.5 occurrences/million de mots
Infliger : 18.3 occurrences/million de mots

(S') inscrire (Les occurrences pour les verbes pronominaux englobent également les formes non pronominales dans le RD.) : 63.5 occurrences/million de mots.

Interpréter : 35.7 occurrences/million de mots

Léguer : 8.3 occurrences/million de mots

Libérer : 52.6 occurrences/million de mots

Maudire : 23.4 occurrences/million de mots

Nommer : 148.3 occurrences/million de mots

Octroyer : 8.0 occurrences/million de mots

Officialiser : 1.8 occurrences/million de mots

Pénaliser : 2.5 occurrences/million de mots

Placer : 179.4 occurrences/million de mots

Se plier (Les occurrences pour les verbes pronominaux englobent également les formes non pronominales dans le RD.) : 36.8 occurrences/million de mots

Présenter : 298.0 occurrences/million de mots

Proclamer : 26.3 occurrences/million de mots

Promulguer : 5.0 occurrences/million de mots

Protester : 43.2 occurrences/million de mots

Punir : 31.6 occurrences/million de mots

Quitter (qqn) : 289.2 occurrences/million de mots

Ranger : 51.6 occurrences/million de mots

Référer : 14.1 occurrences/million de mots

Renvoyer : 49.4 occurrences/million de mots

Répudier : 2.6 occurrences / million de mots

Réserver : 64.6 occurrences/million de mots

Retirer : 125.8 occurrences/million de mots

Revendiquer : 16.5 occurrences/million de mots

Révoquer : 3.2 occurrences/million de mots

Saluer : 68.9 occurrences/million de mots

Solliciter : 22.5 occurrences/million de mots

Soumettre : 83.4 occurrences/million de mots

Supprimer : 34.4 occurrences/million de mots

Surseoir : 0.5 occurrences/million de mots

Valider : 6.2 occurrences/million de mots

Voter : 41.0 occurrences/million de mots

Pour montrer le degré entre les synonymes et antonymes des verbes en question, nous avons recouru aux données du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). D'abord, nous avons pris chaque typologie (Bracops, 2010) par ordre alphabétique dans laquelle nous avons cherché tous les synonymes et antonymes en nous référant à la collecte du CNRTL en date du décembre 2018. Ensuite, à côté de chaque verbe, nous avons repris dans nos tableaux tous les verbes synonymes et antonymes allant du plus fort au plus faible degré ; cependant les verbes de très faible degré ne seront pas pris en compte. Et finalement, nous avons souligné la valeur ou encore la force synonymique et antonymique. Rien que cette première impression en ce qui concerne les synonymes nous montre que nous avons à faire plutôt à des parasyonymes. Ce travail nous donne une idée du degré de synonymie et d'antonymie auxquelles nous reviendrons si nécessaire après chaque tableau.

Les verbes entre deux catégories. Nous constatons que parmi les verbes qui forment notre corpus, certains chevauchent entre deux catégories. Quels sont ces verbes ? Nous les citons par ordre alphabétique : accepter, assurer, estimer, garantir, jurer, proclamer, consentir et dire. Leurs valeurs illocutoires seront octroyées suivant leur situation d'énonciation et leur contexte. Nous cherchons leurs traits sémantiques en prenant comme point de repère les présentations des catégories devancées dans l'un des sous-chapitres 3.

Tableau 5

Analyse Sémique des 8 Verbes Polysémiques

LEXÈME	Expositifs	Exercitifs	Promissifs	Comportatifs	Verdictifs
	S1	S2	S3	S4	S5
Accepter	-	-	+	-	+
Assurer	+	-	+	-	-
Estimer	+	-	-	-	+
Garantir	+	-	+	-	-
Jurer	+	-	+	-	-
Proclamer	+	-	-	-	+
Consentir	-	+	+	-	-
Dire	+	+	-	-	-

De cette analyse sémique, nous déduisons le résultat comme suit : S1 > S3 > S5 > S2 > S4. Dans ledit tableau, la classe des « expositifs » (S1) comprend donc la grande majorité de ces verbes alors que la classe des « comportatifs » (S4) ne comprend aucun de ces verbes.

Le degré de synonymie et d'antonymie des catégories des VPP collectés d'après le CNTRL

Notre méthodologie repose particulièrement sur la conception d'un inventaire où nous n'allons prendre que les synonymes et les antonymes des verbes figurant dans leur catégorie respective. Pour éviter de longs tableaux, nous avons limité les éléments au nombre de douze, l'excédent sera transcrit sous chaque tableau par cette formule, de degré égal (=) ou de degré plus grand (>). Les verbes n'ayant ni synonyme ni antonyme dans leur catégorie seront complétés par le synonyme et l'antonyme adéquats toujours sur base du CNTRL, s'ils en disposent avec une explication mentionnée entre parenthèses ("ne figure pas dans la catégorie des expositifs / exercitifs / promissifs / comportatifs / verdictifs"). Sinon par le commentaire : « Aucun synonyme dans sa catégorie » et/ou « Aucun antonyme dans sa catégorie » sera/seront noté(s).

La catégorie des Expositifs. Il s'agit de 51 verbes au total : accorder, admettre, affirmer, ajouter, annoncer, apprendre, assurer, avancer, avertir, aviser, avouer, certifier, communiquer, concéder, conclure, confesser, confier, confirmer, considérer, constater, contester, déclarer, déduire, démentir, dénier, dire, estimer, garantir, informer, jurer, maintenir, mentionner, nier, noter, parier, postuler, préciser,

prétendre, prévenir, proclamer, rappeler, rapporter, reconnaître, relever, répondre, signaler, soutenir, spécifier, supposer, témoigner, trouver.

Tableau 6

Accorder : 0.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Admettre	
	Concéder	
Ant.	Contester	
	Dénier	
	Jurer	
	Nier	

Tableau 7

Admettre : 105.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accorder	
	Reconnaître	
	Avouer	
	Concéder	
Ant.	Contester	
	Nier	

Tableau 8

Affirmer : 132.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Assurer	
	Témoigner	
	Déclarer	
	Dire	
	Certifier	
	Soutenir	
	Garantir	
	Confirmer	
Ant.	Contester	
	Démentir	
	Nier	

SYNONYMES : Confirmer = Jurer > Répondre = Prétendre >

Signaler > Proclamer = Avancer

Tableau 9

Ajouter : 277.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Rapporter	
Ant.	Déduire	

Tableau 10

Annoncer : 172.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Signaler	
	Déclarer	
	Dire	
	Apprendre	
	Avertir	
	Informer	
	Communiquer	
Ant.	Dissimuler	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 11

Apprendre : 286.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Annoncer	
	Signaler	
	Dire	
	Avertir	
	Communiquer	
	Informer	
	Déclarer	
Ant.	Dissimuler	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 12

Assurer : 208.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Affirmer	
	Soutenir	
	Certifier	
	Maintenir	
	Témoigner	
	Garantir	
	Déclarer	
	Dire	
Ant.	Contester	
	Démentir	
	Nier	

Tableau 13

Avancer : 194.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Affirmer	
	Prétendre	
Ant.	Retirer	

(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 14

Avertir : 42.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Annoncer	
	Informar	
	Signaler	
	Apprendre	
	Prévenir	
	Dire	
	Aviser	
Ant.	Surprendre	

(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 15

Aviser : 24.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Avertir	
	Informar	
	Annoncer	
	Prévenir	
	Apprendre	
	Noter	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des expositifs)	

Tableau 16

Avouer : 99.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Reconnaître	
	Confesser	
	Admettre	
	Déclarer	
	Accorder	
	Dire	
	Constater	
	Confier	
Ant.	Contester	
	Dénier	
	Nier	

Tableau 17

Certifier : 4.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Affirmer	
	Assurer	
	Témoigner	
	Déclarer	
	Soutenir	
	Répondre	
	Jurer	
Ant.	Contester	
	Démentir	
	Nier	

SYNONYMES : Jurer = Garantir = Dire > Confirmer > Reconnaître = Parier = Constaté

Tableau 18

Communiquer : 44.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Dire	
	Annoncer	
	Signaler	
	Déclarer	
	Apprendre	
	Confier	
Ant.	Taire	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 19

Concéder : 9.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accorder	
	Admettre	
	Reconnaître	
Ant.	Contester	
	Dénier	

Tableau 20

Conclure : 84.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Déduire	
Ant.	Préluder	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 21

Confesser : 13.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Reconnaître	
	Avouer	
	Déclarer	
	Proclamer	
	Admettre	
Ant.	Contester	
	Démentir	
	Dénier	
	Nier	

Tableau 22

Confier : 95.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Communiquer	
	Déclarer	
	Dire	
	Signaler	
	Avouer	
	Confesser	
Ant.	Dissimuler	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 23

Confirmer : 70.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Soutenir	
	Affirmer	
	Assurer	
	Garantir	
	Témoigner	
Ant.	Démentir	
	Dénier	
	Nier	
	Rapporter	

Tableau 24

Considérer : 244.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Estimer	
	Trouver	
Ant.	Déconsidérer	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 25

Constater : 99.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Reconnaître	
	Noter	
	Relever	
	Avouer	
	Certifier	
Ant.	Négliger	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 26

Contester : 22.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Nier	
	Démentir	
Ant.	Accorder	
	Admettre	
	Affirmer	
	Assurer	
	Avouer	
	Certifier	
	Concéder	
	Confesser	
	Reconnaître	
	Soutenir	

Tableau 27

Déclarer : 199.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Dire	
	Signaler	
	Annoncer	
	Témoigner	
	Affirmer	
	Assurer	
Ant.	Dissimuler	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 28

Déduire : 14.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Conclure	
Ant.	Induire	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 29

Démentir : 11.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Nier	
	Contester	
Ant.	Affirmer	
	Assurer	
	Certifier	
	Confesser	
	Confirmer	
	Soutenir	

Tableau 30

Dénier : 4.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Nier	
	Contester	
Ant.	Accorder	
	Avouer	
	Concéder	
	Confesser	
	Confirmer	
	Reconnaître	

Tableau 31

Dire : 3286.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Déclarer	
	Signaler	
	Annoncer	
	Affirmer	
Ant.	Communiquer	
	Omettre	

(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 32

Estimer : 94.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Considérer	
	Trouver	
Ant.	Déconsidérer	

(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 33

Garantir : 38.0 Occurrences/Million de Mots

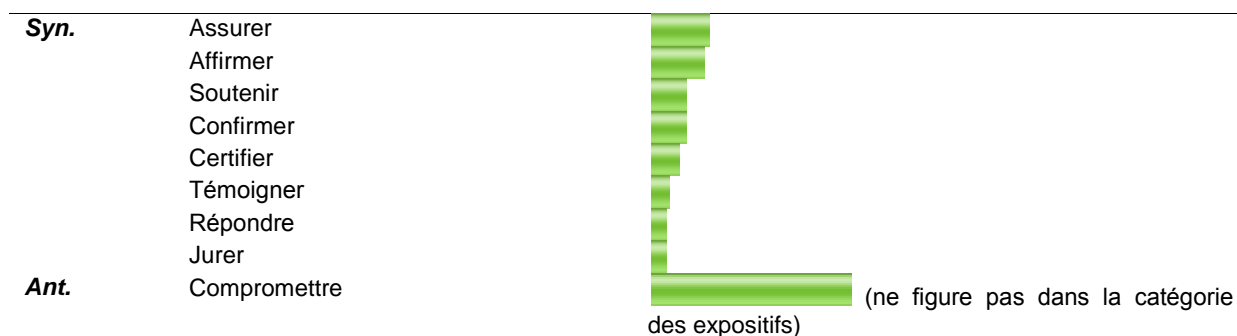


Tableau 34

Informier : 4.5 Occurrences/Million de Mots

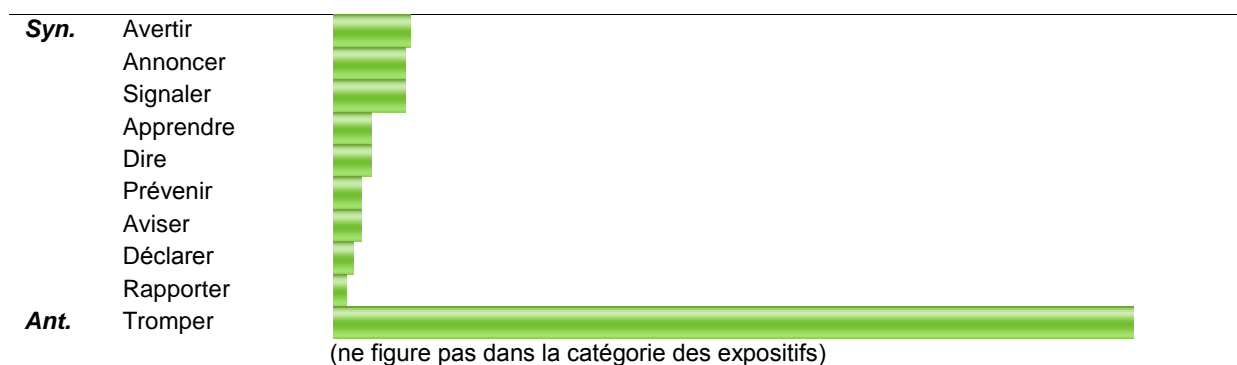


Tableau 35

Jurer : 73.4 Occurrences/Million de Mots

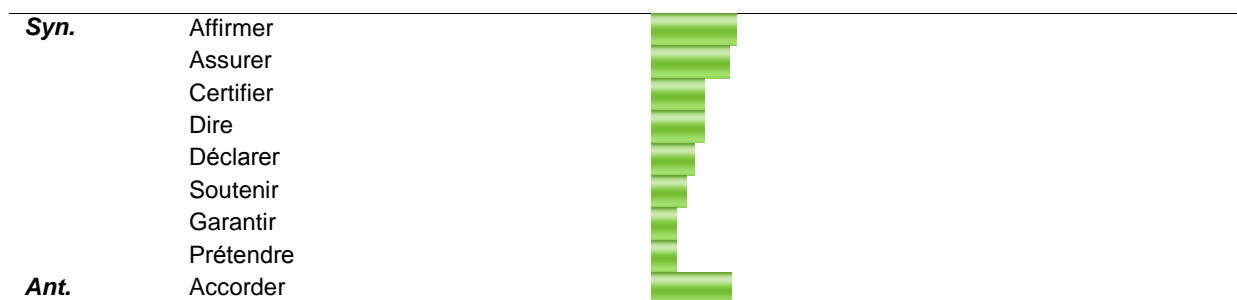


Tableau 36

Maintenir : 84.4 Occurrences/Million de Mots

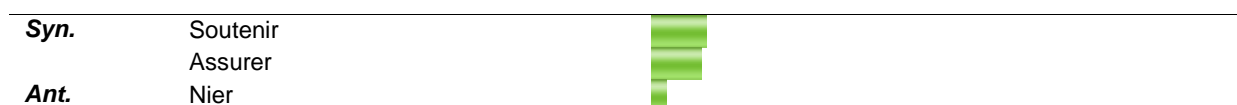


Tableau 37

Mentionner : 37.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Noter	
	Signaler	
	Relever	
	Rapporter	
	Rappeler	
Ant.	Omettre	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 38

Nier : 36.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Contester	
	Dénier	
	Démentir	
Ant.	Accorder	
	Admettre	
	Affirmer	
	Assurer	
	Avouer	
	Certifier	
	Confesser	

ANTONYMES : Confesser = Maintenir = Prétendre = Reconnaître

Tableau 39

Noter : 73.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Relever	
	Mentionner	
	Constater	
Ant.	Oublier	(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 40

Parier : 816.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Affirmer	
	Certifier	
	Assurer	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des expositifs)	

Tableau 41

Postuler : 4.9 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Demander	 (ne figure pas dans la catégorie des expositifs)
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des expositifs)	

Tableau 42

Préciser : 67.6 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Spécifier	 (ne figure pas dans la catégorie des expositifs)
Ant.	Estomper	 (ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 43

Prétendre : 88.2 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Affirmer	
	Dire	
	Assurer	
	Avancer	
	Soutenir	
	Jurer	
Ant.	Nier	

Tableau 44

Prévenir : 69.6 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Avertir	
	Informar	
	Annoncer	
	Aviser	
	Dire	
	Tarder	
Ant.	Tarder	 (ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 45

Proclamer : 26.3 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Déclarer	
	Affirmer	
	Signaler	
	Annoncer	
	Témoigner	
	Confesser	
	Détrôner	
Ant.	Détrôner	 (ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 46

Rappeler : 243.9 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Citer Mentionner		
Ant.	Anticiper		(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 47

Rapporter : 93.9 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Dire Signaler Témoigner		
Ant.	Confirmer		

Tableau 48

Reconnaître : 283.0 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Admettre Avouer Confesser Constater Accorder Trouver		
Ant.	Déclarer Contester Dénier Nier		

Tableau 49

Relever : 158.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Noter		
Ant.	Abaisser		(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 50

Répondre : 668.0 Occurrences/Million de Mots










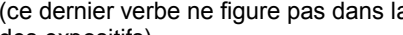
Syn.	Affirmer Assurer Dire Déclarer Témoigner Certifier Soutenir Garantir		
Ant.	Questionner		(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 51

Signaler : 43.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Dire	
	Annoncer	
	Déclarer	
	Apprendre	
	Informer	
	Avertir	
	Communiquer	
Ant.	Taire	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 52

Soutenir : 132.4 Occurrences/Million de Mots










Syn.	Assurer	
	Maintenir	
	Affirmer	
	Confirmer	
Ant.	Contester	
	Démentir	

Tableau 53

Spécifier : 4.7 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Dire	
	Mentionner	
Ant.	Généraliser	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 54

Supposer : 120.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Admettre	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des expositifs)	

Tableau 55

Témoigner : 54.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Affirmer	
	Déclarer	
	Dire	
	Assurer	
	Signaler	
	Certifier	
	Soutenir	
Ant.	Cacher	(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

Tableau 56

Trouver : 1126.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Reconnaître	
	Estimer	
Ant.	Chercher	(ne figure pas dans la catégorie des expositifs)

La catégorie des Exercitifs. Dans cette catégorie, il s'agit de 27 verbes qui servent à décider les actions à suivre, ils sont alignés comme suit : autoriser, charger (de), conseiller, consentir, demander, dire, dispenser, déconseiller, défendre, encourager, engager, enjoindre, exhorter, exiger, imposer, interdire, inviter, s'opposer, ordonner, permettre, prescrire, prier, proposer, recommander, sommer, suggérer, supplier.

Tableau 57

Autoriser : 53.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Permettre	
	Consentir	
Ant.	Défendre	
	Interdire	

Tableau 58

Charger (de) : 156.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Imposer	
Ant.	Déposer	 (ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 59

Conseiller : 53.8 Occurrences/Million de Mots










Syn.	Engager	
	Recommander	
	Dire	
	Inviter	
	Exhorter	
	Suggérer	
Ant.	Déconseiller	
	Défendre	
	Interdire	

Tableau 60

Consentir : 44.2 Occurrences/Million de Mots





Syn.	Permettre	
	Autoriser	
Ant.	Interdire	
	S'opposer	

Tableau 61

Déconseiller : 2.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Contre-indiquer	 (ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)
Ant.	Conseiller	
	Engager	
	Recommander	

Tableau 62

Défendre : 128.9 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Interdire	
Ant.	Autoriser	
	Conseiller	
	Ordonner	
	Permettre	

Tableau 63

Demander : 892.6 Occurrences/Million de Mots









Syn.	Sommer	
	Prier	
	Ordonner	
	Prescrire	
	Enjoindre	
	Supplier	
	Recommander	
Ant.	Contremander	 (forme vieillie, ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 64

Dire : 3286.4 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Exprimer	 (ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)
Ant.	Cacher	 (ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 65

Dispenser : 15.8 Occurrences/Million de Mots





Syn.	Permettre	
	Autoriser	
Ant.	Exiger	
	Imposer	

Tableau 66

Encourager : 41.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Engager	
Ant.	Dissuader	 (ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 67

Engager : 134.3 Occurrences/Million de Mots





Syn.	Inviter	
	Exhorter	
	Conseiller	
Ant.	Déconseiller	

Tableau 68

Enjoindre : 5.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Sommer	
	Demander	
	Ordonner	
	Prescrire	
	Dire	
	Inviter	
	Prier	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des exercitifs)	

Tableau 69

Exhorter : 4.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Engager	
	Inviter	
	Conseiller	
	Encourager	
	Recommander	
Ant.	Décourager	(ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 70

Exiger : 82.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Demander	
	Prescrire	
	Sommer	
	Ordonner	
	Enjoindre	
Ant.	Exempter	(ne figure pas dans la catégorie des exercitifs mais figure dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 71

Interdire : 73.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	S'opposer	
Ant.	Autoriser	
	Conseiller	
	Consentir	
	Ordonner	
	Permettre	
	Prescrire	

Tableau 72

Inviter : 48.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Engager	
	Prier	
	Demander	
	Exhorter	
	Sommer	
	Encourager	
	Conseiller	
Ant.	Refuser	(ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 73

S'opposer : 112.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Interdire	
Ant.	Consentir	

Tableau 74

Ordonner : 77.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Sommer	
	Prescrire	
	Demander	
	Enjoindre	
	Exiger	
	Dire	
Ant.	Défendre	
	Interdire	

Tableau 75

Permettre : 455.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Autoriser	
	Consentir	
Ant.	Défendre	
	Interdire	

Tableau 76

Prescrire : 13.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Ordonner	
	Demander	
	Exiger	
	Imposer	
	Sommer	
	Enjoindre	
	Recommander	
Ant.	Interdire	

Tableau 77

Prier : 136.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Supplier	
	Inviter	
	Sommer	
	Recommander	
	Enjoindre	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des exercitifs)	

Tableau 78

Proposer : 184.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Suggérer	
	Conseiller	
Ant.	Exécuter	
	(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des exercitifs)	

Tableau 79

Recommander : 38.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Demander	
	Conseiller	
	Dire	
	Prier	
	Sommer	
	Supplier	
	Inviter	
	Prescrire	
	Exhorter	
	Exiger	
Ant.	Déconseiller	

Tableau 80

Sommer : 5.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Ordonner	
	Enjoindre	
	Exiger	
	Prescrire	
	Imposer	
	Dire	
	Prier	
	Recommander	
	Inviter	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des exercitifs)	

Tableau 81

Suggérer : 46.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Proposer Conseiller	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des exercitifs)	

Tableau 82

Supplier : 36.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Prier Demander Recommander Inviter	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des exercitifs)	

La catégorie des Promissifs. Cette catégorie des 12 verbes « promissifs » obligent en quelque sorte le locuteur à agir d'une certaine façon comme : accepter, assurer, consentir, déclarer, s'engager, garantir, jurer, menacer, offrir, promettre, refuser, renoncer.

Tableau 83

Accepter : 196.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Consentir	
Ant.	Offrir Refuser Renoncer	

Tableau 84

Assurer : 208.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Garantir Jurer	
Ant.	Compromettre	(ne figure pas dans la catégorie des promissifs)

Tableau 85

Consentir : 44.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accepter	
Ant.	Refuser Renoncer	

Tableau 86

Décider : 249.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Trancher	 (ne figure pas dans la catégorie des promissifs)
Ant.	Tergiverser	 (ne figure pas dans la catégorie des promissifs)

Tableau 87

S'engager : 134.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Promettre	
Ant.	Rompre	 (ne figure pas dans la catégorie des promissifs)

Tableau 88

Garantir : 38.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Assurer Promettre	 
Ant.	Jurer Compromettre	  (ne figure pas dans la catégorie des promissifs)

Tableau 89

Jurer : 73.4 Occurrences/Million de Mots






Syn.	Assurer Promettre Décider Garantir	   
Ant.	Abjurer	 (ne figure pas dans la catégorie des promissifs)

Tableau 90

Menacer : 75.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Avertir	 (ne figure pas dans la catégorie des promissifs)
Ant.	Exhorter	 (ne figure pas dans la catégorie des promissifs mais figure dans la catégorie des exercitifs)

Tableau 91

Offrir : 214.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Donner		(ne figure pas dans la catégorie des promissifs)
Ant.	Accepter Refuser		

Tableau 92

Promettre : 120.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Assurer Jurer S'engager Garantir Offrir		
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des promissifs)		

Tableau 93

Refuser : 182.7 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Repousser		(ne figure pas dans la catégorie des promissifs)
Ant.	Accepter Consentir Offrir		

Tableau 94

Renoncer : 63.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Abandonner		(ne figure pas dans la catégorie des promissifs)
Ant.	Accepter Consentir		

La catégorie des Comportatifs. Dans cette catégorie, il s'agit de 12 verbes : accuser, approuver, complimenter, congratuler, désapprouver, excuser, féliciter, louer, pardonner, plaindre, remercier, reprocher.

Tableau 95

Accuser : 71.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Reprocher		
Ant.	Excuser Pardonner		

Tableau 96

Approuver : 37.0 Occurrences/Million de Mots





Syn.	Complimenter	
	Louer	
	Féliciter	
Ant.	Désapprouver	





Tableau 97

Complimenter : 3.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Approuver	
	Louer	
	Féliciter	
	Congratuler	
Ant.	Reprocher	

Tableau 98

Congratuler : 0.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Approuver	
	Complimenter	
	Féliciter	
Ant.	Critiquer	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des comportatifs)

Le verbe *comportatif* « congratuler » (0.8 / 12) a pour synonyme les verbes : approuver (37.0 / 8), complimenter (3.8 / 11) et féliciter (28.0 / 9).

Nous remarquons que ces trois verbes du tableau ci-dessus ont les mêmes intensités synonymiques, mais d'après le classement par leur rang plus loin, dans le sous-chapitre 5 « Classement des VPP de chaque catégorie : de la plus forte occurrence vers une plus faible occurrence », il est possible de les formuler ainsi :

Approuver > féliciter > complimenter > congratuler

Tableau 99

Désapprouver : 4.0 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Reprocher	
Ant.	Approuver	
	Louer	






Tableau 100

Excuser : 44.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Pardonner	
Ant.	Accuser	
	Reprocher	

Tableau 101

Féliciter : 28.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Approuver	
	Complimenter	
	Louer	
	Congratuler	
Ant.	Reprocher	

Le verbe comportatif « féliciter » (28.0 / 9) a pour synonyme les verbes approuver (37.0 / 8) et complimenter (3.8 / 11).

Nous observons que ces deux derniers qui figurent dans le tableau 101 ci-dessus possèdent le même degré d'intensité synonymique. Or, si nous les ordonnons d'après leur rang des tableaux du chapitre 5, nous obtenons ceci :

Approuver > féliciter > complimenter.

Tableau 102

Louer : 322.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Complimenter	
	Approuver	
Ant.	Désapprouver	

Tableau 103

Pardonner : 61.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Excuser	
Ant.	Accuser	

Tableau 104

Plaindre : 62.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Regretter	 (ne figure pas dans la catégorie des comportatifs)
Ant.	Féliciter	






Tableau 105

Remercier : 66.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Congédier	 (ne figure pas dans la catégorie des comportatifs)
Ant.	Gronder	 (ne figure pas dans la catégorie des comportatifs)

Tableau 106

Reprocher : 45.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accuser	
	Désapprouver	
Ant.	Complimenter	
	Excuser	
	Féliciter	

La catégorie des Verdictifs. Ces verbes sont au nombre de 73 : abolir, abroger, absoudre, accepter, accorder, acquitter, adhérer, adjuger, adopter, agréer, annuler, appeler, arrêter (qqn), bénir, casser, céder, chasser, classer, commander (qqch), condamner, consigner, dédier, définir, déléguer, démissionner, désigner, diagnostiquer, donner, enregistrer, estimer, évaluer, exclure, excommunier, exempter, formuler, fixer, homologuer, importer, inculper, infliger, (s')inscrire, interpréter, léguer, libérer, maudire, nommer, octroyer, officialiser, pénaliser, placer, se plier, présenter, proclamer, promulguer, protester, punir, quitter, ranger, réclamer, référer, renvoyer, répudier, réserver, retirer, revendiquer, révoquer, saluer, solliciter, supprimer, sursoir, soumettre, valider, voter.

Tableau 107

Abolir : 11.6 Occurrences/Million de Mots






Syn.	Supprimer	
	Annuler	
	Casser	
	Abroger	
Ant.	Instaurer	 (ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 108

Abroger : 2.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Abolir	
	Casser	
	Supprimer	
	Révoquer	
Ant.	Promulguer	

Tableau 109

Absoudre : 3.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Acquitter	
	Abolir	
Ant.	Condamner	
	Punir	

Le verbe verdictif « absoudre » (3.1 / 61) a pour antonyme les verbes condamner (75.0 / 18) et punir (31.6 / 36). Leur intensité synonymique est du même degré. Mais leur rang d'occurrence est fort différent :

Condamner > punir > absoudre

Tableau 110

Accepter : 196.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Adopter	
Ant.	Condamner	
	Donner	
	Protester	
	Renvoyer	

Tableau 111

Accorder : 112.6 Occurrences/Million de Mots

Syn	Donner	
Ant.	Contester	(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs mais figure dans la catégorie des expositifs)

Tableau 112

Acquitter : 15.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Absoudre	
Ant.	Condamner	

Tableau 113

Adhérer : 13.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accepter	
Ant.	Démissionner	
	Quitter	

Tableau 114

Adjuger : 1.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Donner	
	Accorder	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	

Le verbe verdictif « adjuger » (1.5 / 70) a pour synonyme le verbe donner (1064.3 / 1). Ce verbe qui figure dans le tableau 114 n'a qu'un synonyme et le degré d'intensité synonymique est moins fort que son occurrence. Ce verbe est placé en tête de liste dans le classement des verbes verdictifs.

Tableau 115

Adopter : 80.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accepter	
Ant.	Renvoyer	

Tableau 116

Agréer : 6.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Accepter	
Ant.	Refuser	(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 117

Annuler : 15.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Abolir	
	Supprimer	
	Casser	
	Abroger	
	Révoquer	
	Retirer	
Ant.	Valider	

Tableau 118

Appeler : 467.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Demander	
	Réclamer	
	Solliciter	
	Désigner	
	Nommer	
Ant.	Chasser	
	Renvoyer	

Tableau 119

Arrêter : 368.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Fixer	
Ant.	Avancer	
		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 120

Bénir : 25.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Estimer	
	Accorder	
Ant.	Maudire	

Tableau 121

Casser : 54.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Annuler	
	Révoquer	
	Supprimer	
Ant.	Valider	

Tableau 122

Céder : 69.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Donner	
	Se plier	
Ant.	Chicaner	(forme vieillie, ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 123

Chasser : 73.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Renvoyer	
	Exclure	
Ant.	Appeler	
	Quitter	

Tableau 124

Classer : 38.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Ranger	
	Placer	
Ant.	Poursuivre	

(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 125

Commander : 86.7 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Appeler	
Ant.	Obéir	

(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 126

Condamner : 75.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Punir	
Ant.	Absoudre	
	Accepter	
	Acquitter	
	Libérer	

Tableau 127

Consigner : 6.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Enregistrer	
Ant.	Libérer	
	Retirer	

Tableau 128

Dédier : 16.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Donner	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	




Tableau 129

Définir : 92.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Fixer	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	

Tableau 130

Déléguer : 7.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Léguer	
	Désigner	
Ant.	Représenter	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 131

Démissionner : 9.1 Occurrences/Million de Mots






Syn.	Révoquer	
Ant.	Adhérer	

Tableau 132

Désigner : 1.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Nommer	
	Appeler	
Ant.	Cacher	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 133

Diagnostiquer : 3.1 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Déterminer		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)		

Tableau 134

Donner : 1064.3 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Accorder	
	Présenter	
Ant.	Accepter	
	Retirer	
	Revendiquer	
	Réclamer	

Tableau 135

Enregistrer : 49.3 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Inscrire		
	Homologuer		
Ant.	Effacer		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 136

Estimer : 94.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Évaluer	
Ant.	Inférioriser	(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 137

Évaluer : 30.7 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Estimer	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	

Tableau 138

Exclure : 31.3 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Chasser Supprimer Renvoyer	
Ant.	Impliquer	(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 139

Excommunier : 2.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Exclure Chasser Maudire Renvoyer	
Ant.	Admettre	(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 140

Exempter : 2.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Libérer	
Ant.	Soumettre	

Tableau 141

Fixer : 159.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Arrêter	
Ant.	Libérer	

Tableau 142

Formuler : 31.2 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Fixer		
Ant.	Dissimuler		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 143

Homologuer : 1.2 Occurrences/Million de Mots





Syn.	Valider		
	Enregistrer		
	Accepter		
	Officialiser		
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)		

Tableau 144

Importer : 87.9 Occurrences/Million de Mots



Syn	Introduire		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)
Ant.	Exporter		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 145

Inculper : 2.5 Occurrences/Million de Mots



Syn	Accuser		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)
Ant.	Disculper		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 146

Infliger : 18.3 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Donner		
Ant.	Subir		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 147

Inscrire : 63.5 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Enregistrer		
	Adhérer		
Ant.	Radier		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 148

S'inscrire : 63.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Adhérer	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	

Tableau 149

Interpréter : 35.7 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Déchiffrer	 (ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	

Tableau 150

Léguer : 8.3 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Donner	
	Déléguer	
Ant.	Hériter	 (ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 151

Libérer : 52.6 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Quitter	
	Exempter	
Ant.	Arrêter	
	Condamner	
	Fixer	

Tableau 152

Maudire : 23.4 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Excommunier	
	Condamner	
Ant.	Bénir	

Tableau 153

Nommer : 148.3 Occurrences/Million de Mots





Syn.	Désigner	
	Donner	
	Appeler	
Ant.	Destituer	 (ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 154

Octroyer : 8.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Donner	
	Accorder	
Ant.	Refuser	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 155

Officialiser : 1.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Homologuer	
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)	

Tableau 156

Pénaliser : 2.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Punir	
Ant.	Gratifier	(forme vieilles, ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 157

Placer : 179.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Ranger	
	Fixer	
Ant.	Déplacer	(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 158

Se plier : 36.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Céder	
Ant.	Contester	(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 159

Présenter : 298.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Donner	
Ant.	Conclure	(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 160

Proclamer : 26.3 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Déclarer		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs mais figure dans la catégorie des expositifs)
Ant.	Taire		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 161

Promulguer : 5.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Proclamer		
Ant.	Abroger		

Tableau 162

Protester : 43.2 Occurrences/Million de Mots


Syn.	Réclamer		
Ant.	Accepter		

Tableau 163

Punir : 31.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Condamner		
Ant.	Absoudre		

Tableau 164

Quitter (qqn) : 289.2 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Abandonner		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)
Ant.	Adhérer		
	Chasser		

Tableau 165

Ranger : 51.6 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Classer		
	Placer		
Ant.	Défaire		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 166

Réclamer : 62.3 Occurrences/Million de Mots




Syn.	Solliciter		
	Commander		
Ant.	Donner		

Tableau 167

Référer : 14.1 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Rapporter		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)		

Tableau 168

Renvoyer : 49.4 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Chasser	
	Exclure	
	Renvoyer	
Ant.	Accepter	
	Adopter	
	Appeler	

Tableau 169

Répudier : 2.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Renvoyer	
Ant.	Accepter	

Tableau 170

Réserver : 64.6 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Arrêter	
Ant.	Céder	
	Libérer	

Tableau 171

Retirer : 125.8 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Supprimer	
Ant.	Donner	

Tableau 172

Revendiquer : 16.5 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Solliciter	
	Réclamer	
	Protester	
Ant.	Donner	

Tableau 173

Révoquer : 3.2 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Casser Renvoyer Démissionner		
Ant.	Réintégrer		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 174

Saluer : 68.9 Occurrences/Million de Mots

Syn.	(Aucun synonyme dans la catégorie des verdictifs)		
Ant.	(Aucun antonyme dans la catégorie des verdictifs)		

Tableau 175

Solliciter : 22.5 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Revendiquer Appeler Réclamer		
Ant.	Obtenir		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 176

Soumettre : 83.4 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Présenter Donner		
Ant.	Exempter Libérer		

Tableau 177

Supprimer : 34.4 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Abolir Exclure Retirer Annuler		
Ant.	Maintenir		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Tableau 178

Surseoir : 0.5 Occurrences/Million de Mots



Syn.	Renvoyer		
Ant.	Précipiter		(ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)



Tableau 179

Valider : 6.2 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Homologuer	
Ant.	Annuler	
	Casser	

Tableau 180

Voter : 41.0 Occurrences/Million de Mots

Syn.	Adopter	
Ant.	S'abstenir	

(ce dernier verbe ne figure pas dans la catégorie des verdictifs)

Synthèse et interprétation des tableaux

En ce qui concerne la synthèse et l'interprétation du travail de recherche antérieure, nous avons remarqué que la plupart de ces verbes n'ont pas d'antonymes dans la nomenclature. Nous précisons que les verbes n'ayant pas de synonymes seront montrés en italique et les verbes n'ayant ni synonyme ni antonyme seront soulignés dans les inventaires ci-dessous :

Pour la classe des verbes intitulée expositive, nous citons : annoncer, apprendre, avancer, avertir, aviser, communiquer, conclure, confier, considérer, constater, déclarer, déduire, dire, estimer, garantir, informer, jurer, mentionner, noter, postuler, préciser, prévenir, proclamer, rappeler, rapporter, relever, répondre, signaler, spécifier, témoigner, et trouver. Parmi ces verbes, deux d'entre eux n'ont ni synonyme ni antonyme. Ce sont les verbes qui sont soulignés.

Pour la classe des verbes intitulée exercitive, nous avons uniquement le verbe dire qui n'a ni synonyme ni antonyme dans sa catégorie (des exercitifs).

Pour la classe des verbes intitulée promissive, nous avons les verbes : assurer, décider, s'engager, garantir, jurer, menacer et promettre.

Pour la classe des verbes intitulée comportative, nous avons les verbes : congratuler et remercier.

Pour la classe des verbes dits verdictifs, nous avons les verbes : abolir, accorder, agréer, arrêter, céder, classer, commander, dédier, déléguer, désigner, diagnostiquer, enregistrer, estimer, évaluer, exclure, excommunier, formuler, homologuer, importer, inculper, infliger, inscrire, s'inscrire, interpréter, léguer,

nommer, octroyer, officialiser, pénaliser, placer, proclamer, ranger, référer, révoquer, saluer, solliciter, supprimer, sursoir et voter. À peu près la moitié de la classe des verdictifs (73 VPP) sont sans antonymes.

Il nous faut faire ici un petit rappel concernant le travail effectué ci-dessus où nous avons répertorié les synonymes et antonymes des VPP. Le cheminement du travail s'est fait ainsi : en premier lieu, suivant l'ordre des catégories qui se trouvent plus haut dans le sous-chapitre « La taxinomie des verbes potentiellement performatifs », nous avons pris les expositifs classés par ordre alphabétique. En second lieu, la recherche de ces verbes a été effectuée dans le CNRTL du point de vue de synonymie et d'antonymie. Ensuite, nous avons relevé leur degré respectif afin de les reproduire dans nos tableaux qui figurent dans le sous-chapitre « Le degré de synonymie et d'antonymie des catégories des VPP collectés d'après le CNRTL ». Et enfin, ce processus a été réalisé à toutes les catégories. Rappelons que notre référence d'investigation se limite à notre corpus, à savoir 175 VPP.

Chapitre 5

L'analyse des Données et La Didactique Du Fle

Classement des VPP de chaque catégorie : de la plus forte occurrence vers une plus faible occurrence

Suite à notre étude rigoureuse des 175 VPP, nous les classons ici sous forme de liste suivant leur occurrence et par ordre alphabétique.

Tableau 181

Les Verbes Expositifs

No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences
1	Dire	3286.4	18	Admettre	105.4	35	Avertir	42.6
2	Trouver	1126.3	19	Constater	99.8	36	Garantir	38.0
3	Parier	816.8	20	Avouer	99.1	37	Mentionner	37.9
4	Répondre	668.0	21	Confier	95.2	38	Nier	36.2
5	Apprendre	286.1	22	Estimer	94.3	39	Proclamer	26.3
6	Reconnaître	283.0	23	Rapporter	93.9	40	Aviser	24.6
7	Ajouter	277.3	24	Prétendre	88.2	41	Contester	22.8
8	Considérer	244.6	25	Conclure	84.5	42	Déduire	14.8
9	Rappeler	243.9	26	Maintenir	84.4	43	Confesser	13.6
10	Assurer	208.0	27	Jurer	73.4	44	Démentir	11.3
11	Déclarer	199.0	28	Noter	73.4	45	Concéder	9.4
12	Avancer	194.1	29	Confirmer	70.5	46	Postuler	4.9
13	Annoncer	172.5	30	Prévenir	69.6	47	Spécifier	4.7
14	Relever	158.4	31	Préciser	67.6	48	Informier	4.5
15	Soutenir	132.4	32	Témoigner	54.4	49	Certifier	4.3
16	Affirmer	132.3	33	Communiquer	44.1	50	Dénier	4.1
17	Supposer	120.9	34	Signaler	43.1	51	Accorder	0.4

Tableau 182

Les Verbes Exercitifs

No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences
1	Dire	3286.4	10	S'opposer	112.2	19	Encourager	41.6
2	Demander	892.6	11	Exiger	82.8	20	Recommander	38.6
3	Permettre	455.4	12	Ordonner	77.1	21	Supplier	36.8
4	Proposer	184.3	13	Interdire	73.6	22	Dispenser	15.8
5	Charger de	156.6	14	Autoriser	53.8	23	Prescrire	13.5
6	Prier	136.1	15	Conseiller	53.8	24	Enjoindre	5.1
7	Engager	134.3	16	Inviter	48.9	25	Sommer	5.1
8	Défendre	128.9	17	Suggérer	46.6	26	Exhorter	4.8
9	Imposer	120.5	18	Consentir	44.2	27	Déconseiller	2.9

Tableau 183

Les Verbes Promissifs

No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences
1	Décider	249.6	5	Refuser	182.7	9	Jurer	73.4
2	Offrir	214.8	6	S'engager	134.3	10	Renoncer	63.1
3	Assurer	208.0	7	Promettre	120.3	11	Consentir	44.2
4	Accepter	196.3	8	Menacer	75.5	12	Garantir	38.0

Tableau 184

Les Verbes Comportatifs

No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences	No	Verbes	Occurrences
1	Louer	322.3	5	Pardonne	61.5	9	Féliciter	28.0
2	Accuser	71.9	6	Reprocher	45.4	10	Désapprouver	4.0
3	Remercier	66.8	7	Excuser	44.9	11	Complimenter	3.8
4	Plaindre	62.9	8	Approuver	37.0	12	Congratuler	0.8

Tableau 185

Les Verbes Verdictifs

No	Verbes	Occurences	No	Verbes	Occurences	No	Verbes	Occurences
1	Donner	1064.3	26	Libérer	52.6	51	Abolir	11.6
2	Appeler	467.8	27	Ranger	51.6	52	Démissionner	9.1
3	Arrêter qqn	368.6	28	Renvoyer	49.4	53	Léguer	8.3
4	Présenter	298.0	29	Enregistrer	49.3	54	Octroyer	8.0
5	Quitter	289.2	30	Protester	43.2	55	Déléguer	7.9
6	Accepter	196.3	31	Voter	41.0	56	Consigner qqn	6.6
7	Placer	179.4	32	Classer	38.4	57	Valider	6.2
8	Fixer	159.5	33	Se Plier	36.8	58	Agréer	6.0
9	Nommer	148.3	34	Interpréter	35.7	59	Promulger	5.0
10	Retirer	125.8	35	Supprimer	34.4	60	Révoquer	3.2
11	Accorder	112.6	36	Punir	31.6	61	Absoudre	3.1
12	Estimer	94.3	37	Exclure	31.3	62	Diagnostiquer	3.1
13	Définir	92.8	38	Formuler	31.2	63	Excommunier	2.8
14	Importer	87.9	39	Évaluer	30.7	64	Répudier	2.6
15	Commander	86.7	40	Proclamer	26.3	65	Inculper	2.5
16	Soumettre	83.4	41	Bénir	25.9	66	Pénaliser	2.5
17	Adopter	80.6	42	Maudire	23.4	67	Abroger	2.1
18	Condamner	75.0	43	Solliciter	22.5	68	Exempter	2.1
19	Chasser	73.1	44	Infliger	18.3	69	Officialiser	1.8
20	Céder	69.2	45	Dédier	16.9	70	Adjuger	1.5
21	Saluer	68.9	46	Revendiquer	16.5	71	Désigner	1.2
22	Réserver	64.6	47	Acquitter	15.4	72	Homologuer	1.2
23	Inscrire	63.5	48	Annuler	15.1	73	Surseoir	0.5
24	Réclamer	62.3	49	Référer	14.1			
25	Casser	54.1	50	Adhérer	13.0			

Comme on peut le constater dans les cinq tableaux ci-dessus parmi les 175 verbes potentiellement performatifs de notre corpus, ce sont les verbes verdictifs du tableau 185 qui sont les plus nombreux (73 verbes) ; ce qui est suivi des verbes expositifs du tableau 181, (51 verbes) ; en troisième lieu viennent les verbes exercitifs du tableau 182, (27 verbes) ; enfin, les verbes promissifs du tableau 183 et les verbes comportatifs du tableau 184 sont au nombre égal et occupent la dernière place quant à leur nombre (12 verbes pour chaque catégorie). Par ailleurs, nous nous permettons de souligner que certains verbes de la catégorie des verdictifs comme adjuger, arrêter qqn, bénir, nommer, condamner, saluer, voter, etc. sont accompagnés des gestes conventionnels qui consolident leur force illocutoire. Roulet appelle ces verbes des VPP, car il est difficile de trancher entre constatif et performatif. Comme l'avoue le philosophe anglais Austin (1970), le père de cette

discipline : « [...] repérer *tous* les performatifs sont extrêmement difficiles à manier, et [...] beaucoup d'énonciations demeurent problématiques (présentant à la fois un caractère performatif et constatif) » (p. 27).

Les verbes performatifs synonymes, parasynonymes ou antonymes.

Dans ce sous-chapitre, nous allons montrer les rapports sémantico-pragmatiques des 175 VPP que nous avons étudiés plus haut. Nous nous référons aux synonymes et antonymes par le simple fait que dans l'apprentissage d'une langue étrangère (FLE), les apprenants ont beaucoup plus de facilité à comprendre par le biais des synonymes et/ou antonymes. De plus ils ont une aisance et capacité à manier la langue quand l'enseignant leur propose une multitude d'alternatives de mots ayant les mêmes sens, les sens plus ou moins équivalents ou les sens contraires. En outre, ces rapports établis entre différents mots d'une langue servent à enrichir le bagage lexical des apprenants. Ce processus d'apprentissage est valable aussi bien pour l'écrit que pour l'oral. Sans pour autant oublier que tous les apports audiovisuels aident également à la bonne compréhension d'abord, puis à une meilleure expression. Analysons les VPP d'après la synonymie et l'antonymie en nous référant encore une fois aux données du CNRTL. D'abord nous écrivons la catégorie des verbes en italique. Après, chaque verbe sera suivi de son occurrence ainsi que de son rang lesquels seront inscrits entre parenthèses. Ensuite nous noterons également le numéro des tableaux respectifs dans les analyses. Et finalement, si nécessaire, nous enrichirons l'étude de nos exemples.

Synonymes ou parasynonymes. Dans quelles circonstances peut-on dire qu'un mot ou expression porte l'étiquette de *synonyme* d'un(e) autre, se dit de synonyme ? La définition générale des synonymes est la suivante : « ... mots ou expressions qui ont une signification très voisine et, à la limite, le même sens » (Le Petit Robert). Plus précisément, « chaque fois que, dans un même contexte, un mot peut être mis à la place d'un autre mot, sans que change le sens de l'énoncé, on dira que ces deux mots sont sémantiquement équivalents » (Charaudeau 1992, p. 50). Pourtant il est difficile de parler d'une synonymie absolue. De notre corpus, nous avons sélectionné 4 couples de synonymes lesquels sont relevés toujours suivant l'ordre des tableaux présentés plus haut.

- Verbes *expositifs* : Dénier (4.1 / 50) et nier (36.2 / 38)

Nous constatons que ces deux verbes du tableau 30 sont des synonymes, ils ont le même sens et peuvent se permuter, c'est-à-dire que l'on peut utiliser tantôt l'un tantôt l'autre.

Dénier : « Refuser de reconnaître comme sien » (CNRTL).

Nier : « Ne pas reconnaître comme sien » (CNRTL).

- Je dénie d'avoir conçu cet enfant.
- Je nie toute accusation contre moi.

▪ Verbes *verdictifs* : Dédier (16.9 / 45) et donner (1064.3 / 1)

Nous indiquons que ces deux verbes du tableau 128 ne sont pas interchangeables dans tous les contextes. Ici, il est question plutôt de parasynonyme.

Dédier : 1) « S'offrir à Dieu pour le servir en se mettant sous sa protection » ; 2) « Mettre au service de quelqu'un ou de quelque chose pour lui faire honneur, pour lui venir en aide » (CNRTL).

Donner : « Faire don, offrir » (CNRTL).

- Je dédie ma vie à Dieu.
- Je donne chaque mois une part de mes revenus aux sans abris.

Nous considérons ces deux verbes du tableau 129 comme des parasynonymes suivant les exemples donnés. Il ne conviendrait pas de remplacer ces deux verbes l'un à la place de l'autre, sinon il sera question de glissement de sens.

▪ Verbes *verdictifs* : Officialiser (1.8 / 69) et homologuer (1.2 / 72)

Nous constatons que ces deux verbes du tableau 155 sont des synonymes excessifs. Ils peuvent sans aucun doute se remplacer l'un par l'autre.

- J'officialise ce contrat en présence des partenaires concernés.
- J'homologue le présent diplôme de qualification au nom de sa Majesté le Roi de Belgique.

▪ Verbes *verdictifs* : Voter (41 / 31) et adopter (80.6 / 17)

Ici, il est question d'une parfaite synonymie dans la grande majorité des contextes.

Voter : « Exprimer son opinion, son choix par un vote » (CNRTL).

Adopter : « Donner par un vote un caractère officiel et défini à l'objet de la délibération » (CNRTL).

- Je vote cette loi pour un meilleur avenir de nos concitoyens.
- J'adopte cette loi sans rancune.

Nous déduisons de ce qui précède que les verbes verdictifs manifestent beaucoup plus de synonymes que les expositifs et les comportatifs. Nous constatons que dans les catégories exercitifs et promissifs, il est question plutôt de parasyonymes. Notre évaluation peut se formuler comme cela : Verdictifs > Expositifs > Exercitifs Ø Promissifs Ø

Antonymes. Le terme antonyme se rapporte à un « mot, syntagme, qui, par le sens s'oppose directement à un autre > Contraire » (Le Petit Robert). Charaudeau (1992, p. 54) définit la notion d'antonymie comme suit : « Chaque fois que, dans un même contexte, un mot ne peut pas être mis à la place d'un autre, sous peine de changer radicalement le sens de l'énoncé, on dira que ces deux mots sont sémantiquement contraires ». Tout comme les synonymes, les antonymes aident et viennent secourir l'enseignant dans les cas où les apprenants ont peine à appréhender ou à exécuter certaines tâches. Ce sont les synonymes et les antonymes qui servent d'intermédiaire à élucider les incompréhensions et/ou les malentendus. Or, dans l'enseignement moderne, la compétence lexicale joue un rôle crucial afin de favoriser la communication aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Les 2 couples relevés des antonymes de notre corpus ont été choisis par rapport à leur antonymie maximale.

- Verbes *verdictifs* : Promulguer (5.0 / 59) et abroger (2.1 / 67)

Promulguer : « Publier officiellement une loi, un décret, un texte dans les formes requises, et les rendre exécutoires » (CNRTL).

Abroger : « Supprimer radicalement, à la manière d'acte juridique d'abrogation » (CNRTL).

Nous constatons qu'après consultation du tableau 161, ces deux verbes sont des antonymes maximaux. Ils peuvent, d'après leurs significations tirées du CNRTL, se substituer l'un à l'autre. Ils ont sans nul doute le sens contraire. Quant à leur occurrence, ils se rangent ainsi :

Promulguer > abroger

- Verbes *verdictifs* : Réclamer (62.3 / 24) et donner (1064.3 / 1)

Réclamer : « Demander avec insistance comme dû, comme juste » (CNRTL).

Donner : « Céder gratuitement et volontairement la propriété d'une chose » (CNRTL).

Nous remarquons que ces deux verbes qui figurent dans le tableau 166 sont des antonymes maximaux. Ils peuvent, d'après CNRTL, se substituer l'un à l'autre en tant qu'antonymes. Ils signifient totalement le sens contraire. Quant à leur occurrence, ils se rangent ainsi :

Donner > réclamer

Les verbes performatifs et leur apprentissage dans FLE

Dans une récente recherche faite par Stanislas Dehaene, le neuroscientifique et président du conseil scientifique de l'Éducation nationale, dans son dernier livre : « Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines » publié par Odile Jacob (le 5 septembre 2018), Dehaene liste les quatre piliers de l'apprentissage :

1) L'attention (Si l'apprenant ne comprend pas à quoi il doit faire attention, il ne le voit pas, et ce qu'il ne voit pas, il ne peut pas l'apprendre).

2) L'engagement actif (Un organisme passif n'apprend pas. Apprendre efficacement, c'est refuser la passivité, s'engager, explorer avec curiosité, générer activement des hypothèses et les mettre à l'épreuve).

3) Le retour sur erreur (Ce n'est qu'en essayant continuellement que l'on peut réussir... Plus on rate et plus on a la chance de réussir).

4) La consolidation (elle passe par la routinisation, celle-ci libère les ressources du cortex. Tant qu'un apprentissage n'est pas automatisé, il absorbe les précieuses ressources de l'attention exécutive et empêche l'apprenant de se concentrer sur toute autre chose. Consolider un apprentissage, c'est rendre les ressources du cerveau disponibles pour d'autres objectifs).

À ce propos, l'apprentissage d'une langue étrangère est en fait une démarche consciente, volontaire, intentionnelle et observable où l'apprenant s'engage. Selon Cuq et Gruca, qui dit apprentissage dit « appropriation de savoirs et surtout de savoir-faire linguistiques » (2003, p. 108), tel est son but. Le moyen qui procure cette appropriation des savoirs passe inévitablement par l'enseignement. Et ce dernier est un processus dont l'objectif est de faire approprier des connaissances et des savoirs aux individus qui s'impliquent dans ce processus consciemment selon leur gré. L'enseignement théorisé découle « de son l'objet majeur de la didactique » (Cuq & Gruca 2003, p. 117), lequel englobe une série de matériel qui à priori se compose de

documents, de moyens audio-visuels utilisés comme supports dans le processus de l'enseignement de la langue étrangère (désormais LÉ) ou de la langue seconde (désormais LS). Quels sont ces supports ? Citons entre autres, les DVD, les CD, les outils techniques, etc. Il est possible de remonter dans les années cinquante pour rappeler que les chercheurs, Michea, Rivenc et Sauvageot, sous la direction de Gougenheim, ont effectué des études de grammaire et de vocabulaire (*Le Français fondamental*, 1954), en s'inspirant des travaux de lexicologie des britanniques. Cette étude consiste en des enquêtes basées sur la fréquence d'emploi de tel ou tel terme, faites afin de tirer des conclusions pour établir des statistiques. À son tour, leur travail intitulé *l'Élaboration du français fondamental* (1964), servira de support à la production de multiples méthodes d'enseignement de la langue française en tant que langue étrangère.

L'enseignement des langues étrangères a été l'objet de multiples recherches, de réflexions et de pratiques. Ce domaine qui ne cesse d'évoluer et de se développer existe depuis quelques millénaires. Il est possible de remonter jusqu'aux Acadiens et aux Sumériens. Plus tard, le flambeau sera repris par les Grecs, les Romains et les Égyptiens qui ont continué à développer l'enseignement des langues.

Pour enseigner une langue, il est indispensable de constituer des méthodes issues des règles. La première méthode établie et appliquée est la « méthode naturelle », celle-ci n'a rien perdu de sa popularité ; encore aujourd'hui, elle est pratiquée exclusivement en dehors des salles de classe. La méthode consiste à apprendre une langue au contact de ceux qui la parlent sans avoir recours aux traductions et aux explications grammaticales. Besse (1992, p. 24) la qualifie d'un « authentique bain linguistique ».

La deuxième méthode apparue sous le nom de « méthode grammaire-traduction » ou souvent appelée « méthode traditionnelle » remonte à l'enseignement des langues classiques comme le latin et le grec. Le but de cet enseignement était purement littéraire. Les apprenants savaient correctement écrire, néanmoins la problématique persistait dans l'acquisition de la compétence langagière orale, d'où la conséquence évidente de la difficulté de parler la langue courante. Or, il se peut que cette méthode inspire et se pratique encore dans le programme de nombreuses universités.

Toujours d'après Besse (1992), c'est la « méthode lecture-traduction » qui vient prendre place dans le palmarès des méthodes. Celle-ci, souvent confondue

avec la précédente, est une méthode qui refuse l'explication en premier de la grammaire en L2. Pour ses initiateurs, l'enseignement explicite des règles de grammaires en L2 est inutile en début d'apprentissage. Tout cela pour éviter que les apprenants ne se réfèrent point aux connaissances cognitives de la L1. Comme le souligne l'anglais J. Locke (1632-1704) (cité par Besse, 1992, p. 28) : « La routine doit précéder les règles ». Locke entend par routine la familiarisation avec la L2. Tout comme Dehaene qui revendique et insiste sur le terme de « routinisation » dans son livre cité plus haut.

Puis vient la « méthode directe » qui se présente comme une réaction contre les deux précédentes. Ce qui différencie cette méthode des autres, c'est le fait que l'apprentissage se fait dès le début en L2. L'enseignant n'utilise que la L2 même s'il connaît la L1. Son rôle est d'enseigner directement la L2. En se servant bien sûr des gestes, des mimiques, des dessins, des images, de l'environnement (la salle de classe), etc. Le cheminement se poursuit progressivement jusqu'à ce qu'il aboutisse à l'emploi même de la L2 par les apprenants.

Quant à la « méthode audio-visuelle », elle est originaire de l'Amérique du Nord. Son rayonnement a duré une quinzaine d'années aux États-Unis (1950-1965). Cette méthode se focalisait spécialement aux quatre habilités ou compétences « lire, comprendre, écrire et parler » sans lesquelles il est difficile de constater « l'appropriation d'une langue ».

La « méthode structuro-globale audio-visuelle » (siglé par S.G.A.V.) est une méthode qui se diverge de ladite « audio-visuelle » et au contraire, elle se rapproche de la méthode dite directe. Malgré ce constat, certains didacticiens ne s'empêchent de tomber dans l'impasse d'accepter que cette méthode est identique à celle exposée antérieurement (audio-visuelle).

Et enfin « l'approche communicative et cognitive » a pris essor au début des années 1970 en réaction contre la méthode audio-visuelle. La partie cognitive de cette méthode comprend et rappelle en quelques sortes les caractéristiques de la « méthode grammaire-traduction » et la « méthode directe ».

Dans ce domaine toujours en constante évolution, Blanchet (1995) parle de la pragmatique et de l'enseignement. La pragmatique prend essor en tant qu'un système qui vise à étudier la langue par des actes de langage de valeur actionnelle porteurs d'indices sociaux. Nous en déduisons que la pragmatique s'intéresse

exclusivement à la parole, au discours comme les phénomènes discursifs, communicatifs et sociaux. Tout cela vient se résumer comme suit : « la pragmatique englobe la langue ainsi que ses caractéristiques d'effets suivant son usage dans la vie sociale ». Dans les manuels de *Festival*, la compétence de la production du français se doit à l'approche communicative (interactionnelle). Cette approche favorise non seulement la compréhension mais aussi et surtout l'acquisition de savoir-faire.

Quant à l'apprentissage des VPP, son précurseur avoue ouvertement que pour attribuer une valeur à ceux-ci, il est conseillé d'entamer une analyse assez rigoureuse qui souvent aboutit à un résultat équivoque car la complexité et l'ambiguïté empêchent de les classer définitivement dans une catégorie. Ce qui ne résout pas la difficulté de confusion. Comme il le déclare comme un aveu dans ce passage de QDCF (1970) ci-après :

« Nous avons échoué à trouver un critère grammatical pour les performatifs, mais nous avons continué de croire que tout performatif pouvait, en principe, être ramené à la forme d'un performatif explicite, et qu'il nous serait ainsi possible d'établir une liste. [...] il n'est pas facile de décider qu'une énonciation est ou non performative [...] même lorsqu'elle présente apparemment une forme performative explicite... » (Austin, 1970, p. 117).

Les verbes performatifs utilisés dans les manuels *Festival 1 et 2*

Pour montrer la place des verbes performatifs dans les manuels de français, nous avons choisi les deux niveaux du manuel *Festival*.

Nous avons consulté les deux manuels du *Festival 1 et 2*, dans lesquels nous avons recensé les VPP dans toutes leurs formes (infinitif ou forme conjuguée) ainsi que les énoncés au sein desquels se trouvent ces VPP. Ces énoncés sont repris et évalués selon leur occurrence (RD) et leur degré de synonymie et d'antonymie (CNRTL). Les étapes à suivre seront tout d'abord mentionner l'unité, le nom de la leçon, puis les énonciations relevées de cette unité, de cette leçon seront notées avec leur évaluation. Nous entendons par là que le VPP de cette ou ces énonciations sera repris avec son occurrence, son degré synonymique et/ou antonymique. Il arrive que certains VPP n'aient aucun synonyme ou antonyme, précisons-le, toujours compte tenue de la catégorie dans laquelle ils se trouvent. Si le degré de synonymie est faible d'après les tableaux référentiels présents plus haut, il sera question de

parasynonyme. À la fin de chaque évaluation seront indiquées la ou les page(s) d'où sont tirés ces énoncés. Notre analyse sera pointée spécialement sur les performatifs « explicites » et les performatifs « avec préfixe performatif ».

Festival 1. Le manuel de français *Festival 1* a été publié en 2005. Ce manuel est basé sur une méthode qui s'adresse à des apprenants adultes ou grands adolescents, débutants en français. Les objectifs de celui-ci sont conformes aux principales recommandations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) :

Aller à l'essentiel. Autrement dit s'approprier très rapidement les structures de base et le lexique indispensable du français afin de véhiculer le pouvoir d'apprentissage très rapide de se débrouiller dans les situations de la vie au quotidien.

Développer les quatre compétences. Dans ce manuel, l'importance est accordée à l'oral sans pourtant oublier l'écrit. Cet ouvrage permet aux apprenants de se préparer efficacement aux épreuves du Delf A1/A2.

Faire de l'apprenant un acteur à part entière dans la communication ; savoir faire et « savoir être ». Tout au long des leçons, l'attention est attirée sur les compétences pragmatiques et socioculturelles : comme par exemple que dire, que faire, comment se comporter, comment réagir dans des circonstances diverses de la vie au quotidien.

Favoriser son autonomie. Les explications grammaticales sont reprises à plusieurs endroits de manière approfondie. Le lexique proposé en cinq langues avec leurs exercices autocorrectifs du Cahier d'exercice facilite à l'apprenant de contrôler lui-même sa progression. L'organisation des unités et des leçons du manuel est présentée clairement dans les premières pages pour éviter toutes confusions et afin de faciliter aux apprenants la compréhension de la méthodologie à suivre tout au long de cet apprentissage.

Si nous revenons sur les objectifs visés par CECRL, ils sont de nature à faciliter l'apprentissage et l'acquisition de la langue étrangère en proposant aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants une série de règles définies au sein de sa fondation. Force est de constater que la conception de toutes ces règles est fournie afin de nourrir et mettre en valeur les niveaux de compétences à atteindre lesquels sont ordonnés de manière croissante : « A1, A2, B1, B2, C1, C2 ».

L'un des paragraphes référentiels du CECRL (2000), auquel nous nous attachons, et qui, selon nous, pointe la politique d'enseignement des langues, du niveau 1 et du niveau 2, est cité ci-après :

« Un utilisateur de la langue s'engage dans un acte de communication avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de répondre à un ou des besoins dans une situation donnée. Dans le domaine privé, l'intention peut être de faire la conversation avec un visiteur pour échanger des informations sur la famille, les amis, ce qui plaît et ce qui ne plaît pas, de comparer des expériences et des attitudes, etc. Dans le domaine public, l'échange sera souvent de type commercial, par exemple, pour acheter des vêtements de bonne qualité à un prix raisonnable. Dans le domaine professionnel, il pourra comprendre un nouveau règlement et ses conséquences sur un client ; dans le domaine éducationnel, de participer à un jeu de rôle ou à un séminaire ou d'écrire un article sur un sujet pour un colloque ou une revue, etc. » (p. 46).

Les stratégies d'interactions sont bien définies et énumérées dans le Cadre (2000, pp. 68, 69).

Dans la méthodologie du manuel *Festival 1*, la compétence orale devance celle de l'écrit et elle se base sur les principes de l'approche communicative. Quant à la grammaire, celle-ci est intégrée dans toutes les activités en prenant en considération le contexte, la situation d'énonciation et la fonction communicative. Ainsi, les apprenants ont la chance d'apprendre à communiquer dans des situations appropriées authentiques et simulées par certains jeux de rôles.

Ce qui nous concerne dans ce manuel, ce sont les verbes performatifs utilisés et les contextes où ils sont employés. Nous avons procédé à la recherche des VPP dans la liste citée plus haut. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur la rubrique du lexique : Noms/pronoms, Adjectifs, Verbes (ce qui concerne notre étude), Locutions verbales et Mots invariables. Nous avons d'abord relevé les verbes dans les rubriques concernant le lexique, et nous les avons repérés dans leur contexte. Cependant nous avons constaté que là, le nombre des VPP était restreint. Alors nous avons décidé de dépouiller tout le manuel et de répertorier tous ces verbes dans tous leurs états.

Festival 2. Le manuel *Festival 2*, publié en 2006, est la suite du *Festival 1*. Il reprend certaines caractéristiques du premier manuel. La disposition des rubriques sont semblables.

Ce qui diffère, ce sont les dialogues qui ne sont plus repris dans leur intégralité. Ici, l'objectif est de développer la compréhension orale des apprenants sans avoir le texte intégral sous les yeux, hormis certaines répliques indispensables à la compréhension de celui-ci. Les textes complets sont disponibles dans les dernières pages du manuel.

Les activités et les tâches à accomplir au niveau de la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite par les apprenants sont plus variées et adaptées à leur niveau d'apprentissage.

Pour les relevés des VPP, nous ne nous sommes pas basée sur l'intégralité des dialogues donnés à la fin du manuel, nous n'avons pris en considération que les dialogues et toutes les activités se trouvant dans le déroulement des unités et des leçons suivant le concept du manuel 2.

Les VPP dans *Festival 1*. Ici, nous nous intéressons aux nombres des VPP utilisés ainsi que les cas où ils sont employés, en explicite ou en implicite. Nous les montrons suivant leur occurrence dans le manuel 1 dans le but d'établir les statistiques de ceux-ci. Pour certains verbes, nous avons jugé utile d'ajouter quelques données complémentaires du point de vue d'occurrence/rang :

- « Dire » qui chevauche entre deux catégories, expositif et exercitif, est utilisé 43 fois (pp. 26, 36x3, 39, 43, 46x2, 55, 59, 63, 67x2, 71, 75x2, 76, 79, 81, 82, 83x2, 87, 91, 95, 99, 102, 103x2, 105x4, 106, 107x2, 115, 116, 119, 122x2, 127, 128). Il se manifeste dans une expression figée donnée en bas de page soit à la fin de la rubrique du lexique soit à la fin des dialogues sous l'expression de « Manière de dire » dans les pages soulignées en gras.
- « Répondre » dit expositif est utilisé 33 fois (pp. 12, 27, 29, 31, 41, 48, 56, 63, 64, 67x2, 68, 70x3, 72, 75, 80, 85, 87, 90, 97, 100, 103, 108, 111x2, 112, 117, 130, 131, 132x2). Ce verbe occupe la 4^e place dans la liste des occurrences (668.0/million de mots) et dans le tableau des synonymes et antonymes, il a pour synonymes « affirmer, assurer, dire, déclarer, témoigner, certifier, soutenir, garantir » et pour antonyme « questionner » qui ne figure pas dans la catégorie des expositifs. L'utilisation de ce verbe est presque toujours au « mode impératif » lequel est consigne de demande, de souhait, de prière...

- « Communiquer » dit expositif est utilisé 24 fois (pp. 14, 19, 22, 26, 34, 39, 42, 46, 54, 58, 63, 67, 74, 78, 82, 86, 94, 99, 103, 107, 114, 119, 122, 127). Ce verbe, comme le verbe « dire », se manifeste tout au long du manuel dans une expression figée. « Pour communiquer » se situe soit dans le bas de la rubrique du lexique soit tout en dessous des dialogues et des exercices de « Phonétique, rythme et intonation ».
- « Donner », dit verdictif pour Austin et déclaratif pour Searle, est utilisé 19 fois (pp. 31, 48x2, 52, 55, 61x4, 66x3, 83x2, 85x3, 87, 109). Il occupe la 1^{re} place dans la liste des occurrences (1064.3/en million de mots). Ses synonymes et antonymes sont de faibles degrés (tableau 134). Dans cette expression, la valeur pragmatique est plutôt d'ordre « comportatif » que « verdictif ». « Je donne ma langue au chat » (p. 159).
- « Trouver » est utilisé 18 fois (pp. 19, 28, 35, 45, 48x2, 65, 69, 79x2, 80, 88, 97, 110, 112, 115, 117, 128). Ce verbe, dit « expositif » pour Austin et « représentatif » pour Searle, occupe la 2^e place dans la liste des occurrences (1126.3/million de mots). Dans le tableau 56, il n'a pas d'antonyme, mais il a deux synonymes (reconnaître, estimer) ou plutôt des parasyonymes vu leur faible degré d'intensité.
- « Quitter » dit verdictif est utilisé 10 fois (pp. 98x3, 99x2, 108, 112, 122, 124x2).
- « Offrir » dit promissif est utilisé 9 fois (pp. 74, 75, 76x6, 126). Il occupe la 2^e place dans la liste des occurrences (214.8/million de mots). Ce verbe n'a aucun synonyme, par contre il a deux antonymes (accepter, refuser) de degrés identiques.
- « Demander » dit exercitif est utilisé 8 fois (pp. 46, 55, 59, 91x2, 99x2, 101). Il occupe la 2^e place dans la liste des occurrences (892.6/million de mots). Les verbes sommer, prier, ordonner, etc. sont plutôt des parasyonymes étant donné qu'ils ne peuvent se permuter dans tous les contextes. Ce verbe n'a pas d'antonyme dans sa catégorie.
- « Inviter » dit exercitif est utilisé 8 fois (pp. 59, 63, 65, 69x3, 72, 77).

- « Rappeler » est utilisé 8 fois (pp. 74, 75x3, 86, 87, 98x2). Ce verbe désigne également une valeur pragmatique dite « expositive », tout comme « dire, affirmer, etc. ».
- « Noter » dit expositif est utilisé 7 fois (pp. 31, 50, 81x2, 95, 107, 121). Ce verbe a une occurrence de 73.4/million de mots et il se range à la 28^e place dans la liste des occurrences.
- « Présenter » est utilisé 7 fois (pp. 17, 31, 51, 60, 95, 121x2). Ce verbe, dit « verdictif » selon Austin et « déclaratif » selon Searle, occupe la 4^e place dans la liste des occurrences (298.0/million de mots). Il a un synonyme *donner* et pas d'antonyme.
- « Accorder » dit verdictif est utilisé 6 fois (pp. 31x2, 50, 120, 130x2).
- « Proposer » dit exercitif est utilisé 6 fois (pp. 65, 69, 90, 104x2, 110).
- « Reconnaître » dit expositif est utilisé 6 fois (pp. 31, 50, 71, 91, 110, 130).
- « Accorder » dit verdictif est utilisé 6 fois (pp. 31x2, 50, 120, 130x2).
- « Arrêter » dit verdictif est utilisé 5 fois (pp. 66, 83, 126x2, 129).
- « Considérer » dit expositif est utilisé 5 fois (pp. 29, 105, 116, 124, 132).
- « Apprendre » dit expositif est utilisé 4 fois (pp. 24, 40, 109, 132).
- « Classer » dit verdictif est utilisé 4 fois (pp. 56, 109, 124, 129).
- « Ajouter » dit expositif est utilisé 3 fois (pp. 24, 57, 104).
- « Placer » dit verdictif est utilisé 3 fois (pp. 21, 112, 131).
- « S'inscrire » est utilisé 3 fois (pp. 11, 102, 132). Ce verbe dit « verdictif » occupe la 23^e place dans la liste des occurrences (63.5/million de mots). Dans le tableau 148, il n'a qu'un synonyme, le verbe *adhérer*, et aucun antonyme.
- « Accepter » est utilisé 2 fois (pp. 69x2). Ce verbe dit « promissif et verdictif » chevauche entre ces deux catégories.
- « Définir » dit verdictif est utilisé 2 fois (pp. 109, 129).
- « Féliciter » dit comportatif est utilisé 2 fois (pp. 86, 87).

- « Relever » dit expositif est utilisé 2 fois (pp. 101, 115). Ce verbe a une occurrence de 158.4/million de mots et il se range en 14^e place dans la liste des occurrences.
- « Autoriser » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 49).
- « Commander » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 72).
- « Conseiller » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 104). Ce verbe occupe la 15^e place dans la liste des occurrences (53.8/million de mots). Dans le tableau 59 des synonymes et antonymes, son premier synonyme est le verbe *engager* et tous ses antonymes ont le même degré d'intensité (déconseiller, défendre, interdire).
- « Démissionner » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 129).
- « Fixer » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 81).
- « Inscrire » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 37). Ce verbe occupe la 23^e place dans la liste des occurrences (63.5/million de mots). Il a des synonymes dans la même catégorie (enregistrer, adhérer). Ces deux synonymes, suite à la consultation du tableau des synonymes et antonymes, se classent plutôt comme des parasyonymes.
- « Prier » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 46).
- « Refuser » dit promissif est utilisé 1 fois (p. 69).

En définitive, dans *Festival 1*, nous avons relevé 34 VPP avec 266 utilisations. Parmi les 175 VPP de notre corpus, nous n'avons que 34 verbes qui figurent dans *Festival 1*. Ces 34 verbes se manifestent 266 fois, ce qui semble être conforme aussi bien pour les apprenants débutants (initiaux) qu'à la perspective interactionnelle.

Ces verbes sont ordonnés suivant leur nombre de fréquence dans le manuel 1 et non leur occurrence dans leur catégorie. Ordonnons-les d'après leur nombre sans tenir compte de leur catégorie respective :

Dire (43) > répondre (33) > communiquer (24) > donner (19) > trouver (18) > quitter (10) > offrir (9) > demander (8) = inviter (8) = rappeler (8) > noter (7) = présenter (7) > accorder (6) = proposer (6) = reconnaître (6) > arrêter (5) = considérer (5) > apprendre (4) = classer (4) > ajouter (3) = placer (3) = s'inscrire (3) >

accepter (2) = définir (2) = féliciter (2) = relever (2) > autoriser (1) = commander (1) = conseiller (1) = démissionner (1) = fixer (1) = inscrire (1) = prier (1) = refuser (1).

Pour conclure, dans le manuel *Festival 1*, les 34 VPP différents se sont manifestés dans 266 utilisations. Il est utile de préciser que ces verbes ont été comptés par nous-mêmes et qu'il se peut que quelques-uns nous aient échappés. Parmi les utilisations de ces verbes, nous remarquons que les VPP jouent un rôle essentiel dans les consignes des exercices mais très peu dans le lexique des dialogues. Ces verbes sont utilisés suivant leur sens premier ou sens propre. Ce n'est qu'à partir de la leçon 11 que nous constatons le verbe « appeler » dans les dialogues. La majeure partie de ces verbes sont utilisés au mode impératif ou au mode conditionnel. Les consignes se manifestent au mode impératif (vous) et est d'ordre d'une demande ou d'un souhait. En ce qui concerne notre recherche, les énoncés suivants encadrent essentiellement les exemples de performatif explicite.

Unité 2, leçon 8 (Pardon monsieur, le BHV s'il vous plaît ?)

ALLYSON : Au revoir. Merci beaucoup.

LE MONSIEUR : Je vous en prie.

Le verbe exercitif « prier » occupe la 4^e place dans la liste des occurrences (136.1/million de mots). Les synonymes les plus proches sont *supplier* et *inviter* ; quant aux verbes sommer, recommander et enjoindre, ils sont plutôt des parasyonymes. Pourtant, ici inséré dans une expression figée, « prier » (« je vous en prie ») acquiert un sens tout autre, et désigne un acte de répondre, de réagir verbalement par une formule de politesse. En définitive, dans cet énoncé, le verbe « prier » a une valeur pragmatique « comportative » plutôt que exercitive. (p. 46)

Unité 4, leçon 16 (Si vous gagnez vous ferez quoi ?)

LE PRÉSENTATEUR :

...

DANY : Oh ! 50 000 euros ! Oh ! Ce n'est pas possible. Je ne peux pas croire ça ! C'est le plus beau jour de ma vie !

LE PRÉSENTATEUR : Dany, je vous félicite. Nous sommes très heureux pour vous. Regardez ce chèque ! Tous vos rêves deviennent une réalité ! Allez, on

applaudit Dany très fort. Nous la retrouvons à son retour des Antilles. Bonsoir et merci de votre fidélité.

Le verbe « féliciter » désigne une valeur pragmatique dite « comportative », tout comme (complimenter, congratuler, etc.). Dans cet énoncé, il s'agit bien d'un performatif explicite, car les circonstances appropriées et les critères grammaticaux sont présents. (p. 86).

Les VPP dans *Festival 2*. Ici, la perspective utilisée est la même, mais pour un niveau plus élevé. En guise de rappel, nous insistons sur le terme « potentiellement » et classons ces VPP par ordre alphabétique d'après leur fréquence dans ce manuel niveau 2 :

- « Dire » qui chevauche entre deux catégories, expositive et exercitive, est utilisé 81 fois (pp. 11, 15, 18, 23x2, 24, 26, 31x2, 33, 35, 39, 41x2, 43, 47, 48, 51, 53, 55, 58, 59, 66x2, 70x6, 71, 72x14, 73, 74x2, 75, 77, 79, 80, 82x2, 84, 90, 91, 94x3, 95x2, 100, 103x2, 111x3, 114x2, 115, 116, 118, 119, 123, 124x3, 125, 126, 127).
- « Donner » dit verdictif est utilisé 56 fois (pp. 17, 23, 25, 26, 30, 35, 42x5, 43, 44x2, 46, 48x2, 52, 58, 59x2, 60, 62, 63, 70, 74, 75x3, 77, 85x2, 88, 92x4, 93, 95x3, 98, 99, 100, 101, 103, 107x2, 114, 120x6, 123).
- « Répondre » dit expositif est utilisé 52 fois (pp. 10, 11, 14, 16x2, 18, 20, 22, 27, 28, 30, 34, 36, 38, 40, 41, 42, 44, 50, 52, 54, 55, 58, 62, 70, 72, 74, 76, 77, 78, 83, 84, 90x2, 91x2, 92, 94x2, 95, 98, 100, 102, 104, 106, 110, 112, 114, 118, 122x2, 125).
- « Trouver » dit expositif est utilisé 33 fois (pp. 20, 27, 28, 36x2, 37x4, 41, 46x2, 48, 62, 64, 65, 75x2, 76x2, 81, 83, 93x3, 94x2, 96, 111, 112, 119x3).
- « Demander » dit exercitif est utilisé 28 fois (pp. 24, 36, 41, 45, 59, 80x11, 87, 91, 94, 95x2, 106, 112x3, 119, 123, 128).
- « Proposer » dit exercitif est utilisé 22 fois (pp. 12, 13, 26x2, 27, 28, 61x2, 65, 78, 79, 85, 95, 99x2, 100, 106, 107, 110, 111, 112, 115).
- « Communiquer » est utilisé 15 fois (pp. 11, 15, 18, 23, 31, 35, 39, 51, 59, 71, 74, 79, 99, 103, 121). Ce verbe dit expositif se manifeste

comme expression figée « Pour communiquer » ; dans la rubrique du lexique. Dans la plupart des unités qui englobent plusieurs leçons, cette expression n'est pas utilisée dans les leçons 8, 10, 14, 16, 17, 18, 21, 22, 23 et 24 ; cela équivaut à la moitié des leçons. Par contre dans Festival 1, cette expression est omniprésente à chaque leçon.

- « Appeler » dit verdictif est utilisé 14 fois (pp. 11, 20x2, 33, 74, 98x7, 116, 121).
- « Arrêter » dit verdictif est utilisé 13 fois (pp. 12, 50x3, 55x2, 56x3, 64, 87, 120x2).
- « Inviter » dit exercitif est utilisé 13 fois (pp. 28, 39x3, 44, 50, 64, 73, 74x2, 83, 115, 125).
- « Interdire » dit exercitif est utilisé 9 fois (pp. 12, 53, 58x2, 59, 61x2, 63x2).
- « Offrir » dit promissif est utilisé 8 fois (pp. 32, 41, 52x2, 66, 67, 95, 125).
- « Renoncer » dit promissif est utilisé 8 fois (pp. 54, 55, 56x4, 67, 75).
- « Accepter », celui-ci figurant dans deux catégories dites expositive et exercitive, est utilisé 6 fois (pp. 34, 77, 83, 98, 121, 123).
- « Annoncer » dit expositif est utilisé 6 fois (pp. 25, 63, 82, 83, 84, 95).
- « Conseiller » dit exercitif est utilisé 6 fois (pp. 12, 55x2, 56x3).
- « Présenter » dit verdictif est utilisé 6 fois (pp. 33, 64, 71, 82, 115, 120).
- « Refuser » dit promissif est utilisé 6 fois (pp. 87x2, 95, 112x2, 120).
- « Considérer » dit expositif est utilisé 5 fois (pp. 37, 81, 97x3).
- « Quitter » dit verdictif est utilisé 5 fois (pp. 20, 55, 56, 72, 112).
- « Rappeler » dit expositif est utilisé 5 fois (pp. 24, 57, 78, 108, 111).
- « Reconnaître » dit expositif est utilisé 5 fois (pp. 51, 62, 63, 64, 83).
- « S'inscrire » dit verdictif est utilisé 5 fois (pp. 17x2, 56, 90, 126).
- « Ajouter » dit expositif est utilisé 4 fois (pp. 35x2, 45, 128).

- « Informer » dit expositif est utilisé 4 fois (pp. 25, 108, 123, 128).
- « Place » dit verdictif est utilisé 4 fois (pp. 20, 64, 122, 126).
- « Prévenir » dit exercitif est utilisé 4 fois (pp. 123x3, 124)
- « Accorder » dit expositif est utilisé 3 fois (pp. 64, 84, 104).
- « Commander » dit verdictif est utilisé 3 fois (pp. 24, 119x2).
- « Déclarer » dit expositif est utilisé 3 fois (pp. 28, 72x2).
- « Louer » dit comportatif est utilisé 3 fois (pp. 18, 19, 20).
- « Promettre » dit promissif est utilisé 3 fois (pp. 50x2, 51).
- « Accuser » dit comportatif est utilisé 2 fois (pp. 67, 121).
- « Agréer » dit verdictif est utilisé 2 fois (p. 123x2).
- « Apprendre » dit expositif est utilisé 2 fois (pp. 72, 121).
- « Charger (de) » dit exercitif est utilisé 2 fois (pp. 73, 113).
- « Définir » dit verdictif est utilisé 2 fois (pp. 95, 103).
- « Ranger » dit verdictif est utilisé 2 fois (pp. 41, 33).
- « Rapporter » dit expositif est utilisé 2 fois (pp. 74, 75).
- « Recommander » dit exercitif est utilisé 2 fois (pp. 46, 63).
- « Solliciter » dit verdictif est utilisé 2 fois (pp. 83x2).
- « Supprimer » dit verdictif est utilisé 2 fois (pp. 56, 88).
- « Affirmer » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 108).
- « Avancer » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 67),
- « Casser » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 125).
- « Constater » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 17).
- « Exiger » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 53).
- « Fixer » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 25).
- « Imposer » dit exercitif est utilisé 1 fois (p.128).
- « Incrire » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 126).

- « Maintenir » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 85).
- « Maudire » dit verdictif est utilisé 1 fois (p. 115). Ce verbe se manifeste dans les paroles d'une chanson qui se trouve à la fin du manuel : « À en crever... à la maudire » (p. 161). Cela fait partie de la compréhension orale parce que le texte complet ne figure pas dans la leçon 22 travaillée au cours.
- « Menacer » dit comportatif est utilisé 1 fois (p.112).
- « Mentionner » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 108).
- « Noter » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 45).
- « Ordonner » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 12).
- « Permettre » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 67).
- « Prétendre » dit expositif est utilisé 1 fois (p. 40).
- « Prier » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 123).
- « Relever » dit expositif est utilisé 1 fois (p.26).
- « Remercier » dit comportatif est utilisé 1 fois (p. 83).
- « Saluer » est utilisé 1 fois (p.112). Ce verbe dit « verdictif » occupe la 21^e place dans la liste des occurrences (68.9/million de mots). Il n'a ni synonyme ni antonyme dans sa catégorie.
- « S'engager » dit promissif est utilisé 1 fois (p. 108).
- « Supplier » dit exercitif est utilisé 1 fois (p. 125).

En définitive, dans *Festival 2*, nous avons relevé 64 VPP avec 480 utilisations. Parmi les 175 VPP de notre corpus, nous n'avons que 64 verbes qui figurent dans *Festival 2*. Ces 64 verbes se manifestent 480 fois dans différentes structures, ce qui est assez important et impressionnant. Ce qui ne fait pas défaut et par contre cadre bien la méthode communicative. La majeure partie du nombre de ces verbes appartiennent aux verbes « dire, communiquer », lesquels sont utilisés dans des expressions figées citées plus haut. Tous ces verbes sont évidemment loin de porter la valeur performative explicite selon les critères grammaticaux décisifs que réclament les performatifs explicites étudiés ultérieurement.

Ordonnons ces VPP suivant leur nombre par ordre décroissant dans le manuel *Festival 2* :

Dire (81) > donner (56) > répondre (52) > trouver (33) > demander (28) > proposer (22) > communiquer (15) > appeler (14) > arrêter (13) = inviter (13) > interdire (9) > renoncer (8) = offrir (8) > présenter (6) = refuser (6) = annoncer (6) = conseiller (6) = accepter (6) > quitter (5) = s'inscrire (5) = reconnaître (5) = rappeler (5) = considérer (5) > prévenir (4) = placer (4) = informer (4) = ajouter (4) > promettre (3) = louer (3) = déclarer (3) = commander (3) = accorder (3) > supprimer (2) = solliciter (2) = recommander (2) = rapporter (2) = ranger (2) = définir (2) = changer (de) (2) = apprendre (2) = agréer (2) = accuser (2) > affirmer (1) = avancer (1) = casser (1) = constater (1) = exiger (1) = fixer (1) = imposer (1) = inscrire (1) = maintenir (1) = maudire (1) = menacer (1) = mentionner (1) = noter (1) = ordonner (1) = permettre (1) = prétendre (1) = prier (1) = relever (1) = remercier (1) = saluer (1) = s'engager (1) = supplier (1).

Unité 6, leçon 21 (Les trois souhaits)

... Je te promets de te donner les trois premières choses que tu demanderas.
Mais attention : tu as droit...

Le verbe « promettre » de la catégorie des promissifs, occupe dans la liste la 7^e place des occurrences (120.3 / million de mots). Dans le tableau 92, ses synonymes donnés dans l'ordre décroissant sont assurer, jurer, s'engager, garantir et offrir, dont les quatre premiers synonymes peuvent se substituer à la place du verbe travaillé ; sauf le dernier « offrir » qui n'a pas la même valeur pragmatique que de ces derniers. (p. 161).

La comparaison des deux manuels

Suite au dépouillement des deux manuels de *Festival* (1 et 2), nous avons constaté que les VPP y figurent mais ces verbes sont pour la majorité loin de porter la valeur pragmatique. La majeure partie du nombre de ces verbes appartient aux verbes « dire, communiquer » qui figurent dans des expressions figées citées plus haut. Ces deux verbes sont utilisés régulièrement à chaque leçon pour le manuel 1 et hormis quelques-unes pour le manuel 2. Tous ces verbes sont évidemment loin de porter la valeur performative explicite selon les critères grammaticaux décisifs que réclament les performatifs explicites déjà étudiés ultérieurement. Presque la totalité de ces verbes, selon leurs critères grammaticaux

(mode impératif) et leur contexte, n'a pas la valeur de performatifs explicites. Beacco (2007) pointe dans son ouvrage (cité par Roulet 1999) que :

« Du point de vue de l'enseignement, à des niveaux initiaux comme A1 et A2, on sera amené à privilégier les réalisations conventionnelles indirectes parce qu'elles sont plus ou moins formulaires, pour mener ensuite les apprenants à la réalisation d'énoncés créés par eux, qui leur permettront de sortir des échanges stéréotypes s'ils le souhaitent. Quoi qu'il en soit, ces traits caractérisant l'interaction orale donne des indications didactiques utilisables pour le choix des formes à enseigner » (Beacco, 2007, p.134).

Le stéréotype est expliqué par Oesch-Serra et Py (1997 : 31) (cité par Castellotti et Mochet, 2008, p. 15) comme suit : « il s'agit de formules toutes faites (...) qui circulent au sein d'une communauté donnée et qui jouent le rôle d'évidence pratiques, utilisables dans le nombre le plus grand possible de situations ».

Les verbes qui figurent dans la catégorie des verdictifs s'adressent plutôt à un enseignement/apprentissage de niveau de langue et de lexicologie assez élevé. Dans *Festival 1* qui s'adresse aux débutants, il est question du français fondamental, et c'est la langue de la vie courante qui est reprise. Il est tout à fait normal que ces verbes figurent dans le manuel mais ils ne sont pas employés avec la valeur pragmatique de verbes performatifs. Ces derniers qui demandent des critères grammaticaux et conditions appropriées surpasseront les connaissances assez restreints des débutants. C'est pourquoi il convient d'utiliser le mode impératif ou le mode conditionnel pour faire accomplir aux apprenants les tâches qui les mèneront à l'apprentissage de la langue étrangère. Ces tâches s'accomplissent par des actes de parole universaux présents dans les langues. Il nous faut ajouter que la majorité des VPP dans ces catégories dites expositifs, exercitifs, promissifs, comportatifs et verdictifs appartiennent à la langue du milieu officiel, institutionnel et conventionnel, ce qui est incompatible avec l'approche communicative qui privilégie la langue ordinaire au début de l'apprentissage.

Tous ces verbes qui figurent dans une ou deux catégories des listes de VPP de Roulet ne possèdent guère la valeur de performatifs explicites. Compte tenu de leurs critères grammaticaux et leur contexte, ce sont plutôt des actes perlocutoires (des actes de demande, d'information, de prière...). Les tentatives de recensement des verbes performatifs par Austin ainsi que des actes illocutionnaires plus le contenu prépositionnel de Searle sont loin de faciliter l'appréhension de ceux-ci. Cité

par Bracops (2010), le problème surviendrait du manque de précision de deux concepts très importants dans l'évaluation et de ces verbes et de ces actes illocutionnaires : « Grice va en outre rendre compte de l'importance du contexte et de la situation de communication – autant d'éléments négligées par les modèles de Austin et de Searle » (p. 69). Puis Roulet (1978) a également tenté de cataloguer les VPP, du point de vue sémantico-syntaxique, et il a essayé d'établir 10 nouvelles sous-classes de verbes performatifs. Le tableau établi par Roulet est disponible en annexe. Ce tableau comprend des critères opératoires que nous soulignons :

- 1) L'intention de L (Locuteur),
- 2) L'intention de A (Auditeur),
- 3) C est dans l'intérêt de ... (C : acte dit, cité ou produit).

Les statuts relatifs de L et de A sont interprétés comme $L > A$ (Locuteur supérieur à Auditeur), $L = A$ (Locuteur égal à Auditeur), et $L < A$ (Locuteur inférieur à Auditeur). Ce sont les situations relationnelles (officielles, institutionnelles, familiales ...) entre les L et les A. Signalons aussi que Ion Boicescu (2009) a effectué des travaux sémiotiques des verbes performatifs de comportements, et Al-Makalka (2006) a travaillé sur la classification des verbes performatifs et de leurs domaines sémémiques en effectuant une étude lexico-sémantique.

En ce qui concerne les énoncés performatifs de valeur explicite, dans le manuel 1, nous avons les suivants :

Unité 2, leçon 8 (Pardon monsieur, le BHV s'il vous plaît ?)

ALLYSON : Au revoir. Merci beaucoup.

LE MONSIEUR : Je vous en prie.

Unité 4, leçon 16 (Si vous gagnez vous ferez quoi ?)

Dany, je vous félicite.

Et dans le manuel 2, nous avons l'énoncé performatif de valeur performative explicite :

Unité 6, leçon 21 (Les trois souhaits)

... Je te promets de te donner les trois premières choses que tu demanderas.
Mais attention : tu as droit...

Des deux manuels, dans l'un, nous avons relevé deux énoncés et dans l'autre, un énoncé ayant une valeur performative explicite.

Chapitre 6

Conclusion, discussions et propositions

Aujourd'hui dans le monde dans laquelle nous essayons de nous situer, les innovations technologiques ainsi que les progrès scientifiques ne cessent de nous impressionner et de se développer à une vitesse aberrante. Ces recherches faites aux fins de l'épanouissement humain, afin de lui faciliter son intégration avec son environnement et également de mettre à sa portée des outils d'interaction bien diversifiés. La communication, la langue, les hyponymes de cette langue, les signes et les symboles sont omniprésents depuis des lustres dans l'univers de l'homme.

L'interaction entre les langues demande un apprentissage basé sur certaines compétences qui peuvent se diverger peu ou prou entre les locuteurs qui parlent la même langue. La langue française par ses aspects est une des langues les plus riches et difficiles à apprendre. En nous référant à notre expérience d'enseignante de la langue française en tant que LÉ, nous nous affrontons très vite à ce qui préoccupe spécialement les apprenants turcs. Leur problème majeur provient des règles grammaticales de la LÉ (le français) qui les angoissent et les insécurisent. Ils la trouvent complexe de par sa structure, sa phonétique et sa syntaxe. D'où la recherche d'un appui solide (la grammaire) sur laquelle ils veulent faire asseoir leurs connaissances sur la LM. Ce sont surtout les exceptions qui les préoccupent. À ces dernières viennent se surajouter les difficultés liées à la sémantique (sens) et à la pragmatique (actes, effets) qui demandent davantage d'attention et plus de rigueur dans leur apprentissage.

La pragmatique est sollicitée dans plusieurs domaines précisément dans l'éducation et spécialement dans l'apprentissage des langues où le langage est aussi bien objet que moyen. Cette discipline est applicable dans les relations médecin-malades, les conventions sociales (remerciements, politesse, rituels...), les médias et les discours politiques.

Le discours pédagogique produit par l'enseignant a sans aucun doute des effets ou des percussions particulières aussi bien sur le comportement que sur l'apprentissage des apprenants. L'un des thèmes de l'enseignement des LÉ, ce sont les actes de langage de fonction « illocutoire ». Si l'acte illocutoire utilisé par l'enseignant est plus comportatif que verdictif, les retombées ou les effets sur les apprenants sont plus efficaces et beaucoup moins néfastes. Les actes dits verdictifs

sont des actes tranchants et vigilants qui risqueraient de mettre l'apprenant sous pression. L'apprentissage sera réussi s'il est moins imposant et moins autoritaire.

En général, les apprenants ont plus de facilité à s'exprimer dans un milieu où la pression de l'enseignant ne se fait pas trop sentir par ses actes de parole trop imposants. Dans les manuels de FLE, les phrases injonctives, plus précisément les verbes au mode impératif avec une valeur de conseil ou de souhait sont plus appropriés dans le milieu de classe de langue. Quant à l'apprentissage des verbes performatifs explicites, le pronom « je », indice indispensable, et les déictiques, indices de la situation d'énonciation (je, ici, maintenant), ils sont susceptibles de créer une rupture entre l'enseignant et l'apprenant. Et particulièrement les verbes dites verdictifs.

Dans ce travail, nous avons essayé d'apporter des explications concernant les termes propres aux sciences du langage qui appartiennent spécialement à la sémantique et à la pragmatique. Nous nous sommes heurtée à un afflux de métalangage qui demandait à être clarifié. Dans le domaine de la sémantique et de la pragmatique, les termes sont en interaction constante de va-et-vient. Pour comprendre le sens d'un énoncé, les compétences individuelles, entre autres encyclopédiques et lexicales, jouent sans contestation un rôle primordial.

Après tant de labeurs, dans nos analyses basées sur les occurrences obtenues de Le Robert Dixel, nous avons constaté que le choix des verbes et leurs utilisations dans les manuels n'est pas fait suivants leur occurrence.

Les VPP dits expositifs sont introduits aussi bien dans *Festival 1* que 2. Dans tous deux, le verbe « dire » se manifeste en premier. Dans *Festival 1*, selon leur ordre d'occurrence, le verbe « répondre 668.0 » devance le verbe « trouver 1126.3 ».

Les fréquences des VPP, mais de valeur non performative, figurant dans le manuel 1 et le manuel 2, sont compatibles.

Par ailleurs, il s'agit des verbes qui posent problèmes, qui chevauchent entre dans deux catégorie (accepter, assurer, estimer, garantir, jurer, proclamer, consentir, dire)

Dans ladite méthodologie, on aurait pu introduire quelques performatifs stéréotypes pour enrichir le contenu des unités et des leçons. Les didacticiens experts en la matière qui préparent ces manuels pourraient insérer quelques exemples du type de performatifs explicites en opposition à des énoncés constatifs,

afin que l'apprenant capte et comprenne mieux ces deux emplois opposés. Dans ces manuels déjà décrits plus haut, d'après leurs caractéristiques, le lexique est très riche et il devance l'oral à l'écrit conformément à la méthodologie communicative dans laquelle l'attention est attirée sur les compétences pragmatiques et socioculturelles. Il est envisageable de par son contexte que certains des VPP de valeur performative explicite puissent être insérée dans *Festival 1* (unité 6, leçon 24, Au Voleur ! Au Voleur !), des verbes dits comportatifs et verdictifs. Dans *Festival 2* (Unité 1, leçon 2, Coup de foudre sur l'autoroute), des verbes dits promissifs, comportatifs ou verdictifs auraient pu être insérés selon le contexte et la situation d'énonciation appropriés. Par exemple des énoncés stéréotypes. Concernant les performatifs explicites, la formule formatée est toujours celle d'Austin, qui présente quelques lacunes comme il le déclare sincèrement dans ses conférences. Ces classes de verbes recensées demandent encore à être travaillés et retravaillés.

Pour conclure, il est difficile de clôturer une liste définitive des verbes performatifs. Ce domaine sera encore longtemps un champ d'investigation important qui tenteront bien des linguistes, des chercheurs et sera encore longtemps sujet de mémoires de master ou de thèses de doctorat. Nous, nous avons eu l'opportunité d'étudier les verbes performatifs dans les manuels de Festival 1 et 2. Nous aussi, nous essayons tout au moins d'apporter notre pierre à l'édifice où règne le désaccord le plus absolu. Les recherches concernant les performatifs sont loin d'être résolues. Il existe encore bien nombre de questions et de lacunes qui demandent à être éclairées et comblées ; entre autres, leur agencement de catégorie n'est loin d'être convaincant car la didactique n'est pas un domaine rigide comme les mathématiques qui contiennent des formules. Même dans ce domaine, tout, à tout moment peut être mis en question. C'est la déontologie des recherches empiriques qui suscite toujours un esprit critique.

Références Bibliographiques

- Al-Matalka, M. (2016). *Classification des verbes performatifs et leurs domaines sémémiques étude lexico-sémantique*.
https://www.google.com.tr/search?source=hp&ei=dhrZXLaXGZHKwQKI9pWQDg&q=AlMatalka%2C+M.+2016+Classification+des+verbes+performatifs&og=AlMatalka%2C+M.+2016+Classification+des+verbes+performatifs&gs_l=psy-ab.12...1867.39965..40467...5.0..0.351.10190.3j47j12j1....2..0....1..gws-wiz.....0..0i131j0i10j0i19j0i10i30j0i30j0i8i30j0i13j0i13i10j0i13i30j33i21j33i160..JYDdGQJ1wZc
- Austin, J. L. (1970) (la version française). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil.
- Aysever, R.L. (2000). *Söz edimleri. bir dil felsefesi denemesi* (John Searle). Ankara: Ayraç yayınevi.
- Baldinger, K. (1984). *Vers une sémantique moderne*. Paris : Éditions Klincksieck.
- Baylon, Ch. et Fabre, P. (1990). *Initiation à la linguistique*. Paris : Éditions Fernand Nathan.
- Baylon, Ch. et Mignot, X. (2007). *Initiation à la sémantique du langage*. France : Dupli-Print.
- Beacco, J.-C. (2007). *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues. Paris : Didier.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistiques générale 2*. Paris : Gallimard.
- Besse, H. (1992). *Méthodes et pratiques des manuels de langue*. France : Didier.
- Binet, L. (2015). Qui a tué Roland Barthes ? *La septième fonction du langage*. Éditions : Grasset.
- Blanchet, Ph. (1995). *La pragmatique d'Austin à Goffman*. Paris : Bertrand-Lacoste.
- Bosredon, B. (1987). *Si dire c'est faire, reprendre c'est faire quoi ?* Université de Strasbourg II. [article]. 73, 76-90, fait partie d'un numéro thématique : La reformulation du sens dans le discours. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1987_num_73_1_6429

- Bracops, M. (2010). *Introduction à la pragmatique*. Bruxelles : Éditions Duculot, Groupe De Broeck s.a.
- Brunot, F. et Bruneau, Ch. (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson & Cie.
- Cahier du C.I.E.L. (2000-2003). Centre Interlangue d'Études en Lexicologie E.A. 1984. Université Paris 7 Denis Diderot (UFR E.I.L.A). Collette Cortès (éd.). *La métaphore du discours général aux discours spécialisés*. Contribution de Patricia Schultz, 97-108.
- Castellotti, V., et Mochet, M.-A. (2008). (Cordonné par D., Moore). *Les représentations des langues et de leur apprentissage*. Références, modèles, données et méthodes.
- CNRTL (Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales). <http://www.cnrtl.fr>
- Conseil de l'Europe (2000). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Didier. <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchService/DisplayDCTMContent?documentId=09000016802fc3a8>
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Cuq, J-P. et Gruca, I. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. France : Presses Universitaires de Grenoble.
- Dilks, Ch. (2014). *La métaphore, la sémantique interprétative et la sémantique cognitive*. <http://www.felsemiotica.org/site/wp-content/uploads/2014/10/Dilks-Charlotte-La-m%C3%A9taphore-la-s%C3%A9mantique-interpr%C3%A9tative-et-la-s%C3%A9mantique-cognitive.pdf>
- Éluard, R. (2002, 2008). *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris : Armand Colin.
- Etienne, S. (2008). *Créer des parcours d'apprentissage pour le niveau A1.1*. Paris : Didier.
- Garric, N. et Calas, F. (2007). *Introduction à la pragmatique*. Paris : Hachette.
- Gougenheim, G., Rivenc, P., Michea, R. et Sauvageot, A. (1964). *L'élaboration du français fondamental, 1^{er} degré*. Paris : Didier.

- Guiraud, P. (1975). *Que sais-je ? La sémantique*. Vendôme : Imprimerie des Presses Universitaires de France.
- Greimas, A.J. (1966). *Sémantique structurale. Recherche de méthode. "Langue et langage"*. Paris : Librairie Larousse.
- Greimas, A.J. (2007). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Hjelmslev, L. (1966). *Prolégomènes à une théorie du langage. (La structure fondamentale du langage)*. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Leonard, (1968-1971). Paris : Les Éditions de Minuit.
- Hjelmslev, L. (1963, 1966). *Le langage*. Traduit du danois par Michel Olsen et préface de Algirdas Julien Greimas. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Ion Boicescu, Ș. (2009). *Études sémiotiques sur les verbes performatifs de comportement*. București : Editura Universitară.
http://www.editurauniversitara.ro/media/pdf/4ead6cb0d5d99Etudes_semiotiques...pagini_tehnice_cuprins_introducere.pdf
- Jeandillou, J-F. (2010). *L'analyse textuelle*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001, 2005). *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Kıran, Z. et (Eziler) Kıran, A. (2006). *Dilbilime giriş*. Ankara : Seçkin Yayıncılık.
- Kıran, A. et Korkut, E. (2011). *Fransızca Sözcük Bilgisi. Le lexique du français*. Ankara : Seçkin Yayıncılık. (2. Baskı)
- Korkut, E. et Onursal Ayırır, İ. (2016). (yayına hazırlayanlar) *Dil bilimleri ve dil öğretimi*. Ankara : Seçkin Yayıncılık. (Güncellenmiş 2. Baskı).
- Laugier, S. (2004). *Acte de langage ou pragmatique ?* Presses Universitaires de France. « Revue de métaphysique et de morale », 2004/2 (42), 279-303.
<https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2004-2-page-279.htm>
- Larreya, P. (1979). *Énoncés performatifs : présupposition*. (Éléments de sémantique et de pragmatique). Paris : Éditions Fernand Nathan.
- Leeman-Bouix, D. (1994, 2002, 2005). *Grammaire du verbe français*. Des formes et sens. Paris : Armand Colin.

- Maingueneau, D. (1994, 1999). *L'Énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette Livre.
- Maingueneau, D. (1996, 2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Mauro, T. (de) (1969). *Une introduction à la sémantique*. Paris : Payot.
- Mortureux, M.-F. (2004, 2008). *La lexicologie entre langue et discours* (deuxième édition revue et actualisée). Paris : Armand Colin.
- Naïm-Sanbar, S. (1993). *Les performatifs explicites et le présent d'allocution*. Paroles yéménites. [article], *langage & société* 66, 41-61.
https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1993_num_66_1_2633
- Poisson-Quinton, S., Mahéo-Le Coadic, M., et Vergne-Sirieys, A. (2005). *Festival 1*, Paris : CLE International.
- Poisson-Quinton, S., Mahéo-Le Coadic, M., et Vergne-Sirieys, A. (2006). *Festival 2*, Paris : CLE International.
- Polat, Y. (2010). *Yabancı dil öğretiminde söz edimleri*. Doktora tezi.
<https://tez.yok.gov.tr/UlusalTezMerkezi/tezSorguSonucYeni.jsp>
- Pottier, B. (1992). *Sémantique générale*. Paris : Imprimerie des Presses Universitaires de France.
- Reboul, A. et Moeschler, J. (1998). *Pragmatique du discours*. Paris : Armand Colin.
- Recanati, F. (1981). *Les énoncés performatifs*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Riegel, M., Pellat, J.C. et Rioul, R. (1994, 2009). *Grammaire méthodique du français*. 4^{ème} édition entièrement revue. Paris : Quadrige/PUF.
- Roulet, E. (1978). *Essai de classement syntaxique et sémantique des verbes potentiellement performatifs en français*. Les presses de l'université du Québec. *Cahier de Linguistique*, [article], (8), 437-455.
<https://www.erudit.org/en/journals/cl/1978-n8-cl3102/800074ar.pdf>
- Rubattel, Ch. (1968). *Une analyse sémantique des verbes performatifs français*. Université de Genève.
<https://www.erudit.org/en/journals/cl/1978-n8-cl3102/800074ar.pdf>

- Santacroce, M. (1998-1999). *Grammaire, linguistique et didactique du français langue étrangère (propositions pour une grammaire transitionnelle, volume 1)* Université de Paris III – Sorbonne nouvelle U.F.R. de Sciences du Langage.
- Saussure, F. (de) (1967), pour les notes et commentaires de Tullio de Mauro, Laterza : 1916, 1972, 1985, 1995. *Cours de linguistique générale*. Paris : Éditions Payot & Rivages.
- Schwarze, Ch. (2001). *Introduction à la sémantique lexicale*. Imprimé en Allemagne.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage*. Paris : Hermann, Collection Savoir.
- Stolz, C. (2006). *Initiation à la stylistique*. Paris : Ellipses Éditions Marketing S.A.
- Ullmann, S. (1952). *Précis de la sémantique française*. Berne : Éditions A. Francke S.A.
- Vanderveken, D. (1992). I. *La théorie des actes de langage et analyse des conversations*. Universités de Trois-Rivières. Cahier de Linguistique Française, 13.
http://clf.unige.ch/files/4114/4103/3084/02-Vanderveken_nclf13.pdf
- Vardar, B. (2001). *Genel dilbilim dersleri* (Ferdinand de Saussure). Istanbul : Multilingual.
- Vendler, Z. (1970). *Les performatifs en perspective*. University of Calgary, traduit en français par Paul Gochet. [article], 17 73-90. Fait partie d'un numéro thématique : L'énonciation.
https://www.persee.fr/doc/lqge_0458726x_1970_num_5_17_2577
- Zaslavsky, D. (1979). *Pronoms personnels, performatifs et actes de langage*. Langue française, [article], 42, 48-59, fait partie d'un numéro thématique : La pragmatique.
https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1979_num_42_1_6154
- Actes de langage.
http://asl.univ-montp3.fr/e21slmc/doc_CM/Fiche_actes_de_langage.pdf
- Actes de langage.
<https://www.humanities.mcmaster.ca/~kliffer/709/dersimactesdelangage.pdf>

Actes constatifs.

<https://constancebauer.wordpress.com/tag/actes-constatifs/>

Cerveau : les piliers de l'apprentissage. SFR Presse

<https://sfrpresse.sfr.fr/article/d892d369-6d8e-484c-9bba-2bd7752a9db6>

La méthodologie analytique.

<http://durkheim.uchicago.edu/Texts/1884a/48.html>

La méthodologie descriptive.

<https://www.thpanorama.com/blog/ciencia/mtodo-descriptivo-caractersticas-etapas-y-ejemplos.html>

Les mots, le lexique.

<http://www.linguistes.com/mots/lexique.html>

La naissance de la pragmatique.

<https://calliope22.files.wordpress.com/2011/03/la-naissance-de-la-pragmatique.pdf>

La place de la grammaire dans les méthodes de Fle des années 60 jusqu'à nos jours.

http://www.turkishstudies.net/files/turkishstudies/1454734944_2gen%C3%A7hanifenalan.pdf

Saussure et le sens figuré.

http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/_media/recherche/clillac/ciel/cahiers/00-03/saussure-schultz.pdd

ANNEXE-A: Classement des Verbes Potentiellement performatifs

A N N E X E

classement des verbes potentiellement performatifs

1. *liste des verbes expositifs*

accorder	confirmer	parier
admettre	considérer	postuler
affirmer	constater	préciser
ajouter	contester	prétendre
annoncer	déclarer	prévenir
apprendre	déduire	proclamer
assurer	démentir	rappeler
avancer	dénier	rapporter
avertir	dire	reconnaître
aviser	estimer	relever
avouer	garantir	répondre
certifier	informer	signaler
communiquer	jurer	soutenir
concéder	maintenir	spécifier
conclure	mentionner	supposer
confesser	nier	témoigner
confier	noter	trouver

2. *liste des verbes exercitifs*

autoriser	encourager	ordonner
charger de	engager	permettre
conseiller	enjoindre	prescrire
consentir	exhorter	prier
défendre	imposer	recommander
demander	interdire	sommer
dire	inviter	suggérer
dispenser	s'opposer	supplier

3. *liste des verbes promissifs*

accepter	s'engager	offrir
assurer	garantir	promettre
consentir	jurer	refuser
décider	menacer	renoncer

4. *liste des verbes comportatifs*

accuser	désapprouver	pardonner
approuver	excuser	plaindre
complimenter	féliciter	remercier
congratuler	louer	reprocher

5. *liste des verbes verditifs*

abolir	consigner quelqu'un	interpréter
abroger	dédier	homologuer
absoudre	définir	léguer
accepter	déléguer	libérer
accorder	démissionner	maudire
acquitter	désigner	nommer
adhérer	diagnostiquer	octroyer
adjuger	donner	officialiser
adopter	enregistrer	pénaliser
agréer	estimer	placer
annuler	évaluer	se plier
appeler	exclure	présenter
arrêter quelqu'un	excommunier	proclamer
bénir	exempter	promulguer
casser (gradé, jugement)	fixer	protester
céder	formuler	punir
chasser	importer	quitter quelqu'un
classer	inculper	ranger
commander quelque chose	infliger	réclamer
condamner	(s') inscrire	référer
renvoyer	révoquer	supprimer
répudier	saluer	surseoir
réserver	solliciter	valider
retirer	soumettre	voter
revendiquer		

(Roulet, E. (1978). *Essai de classement syntaxique et sémantique des verbes potentiellement performatifs en français*. Les presses de l'université du Québec. Cahier de Linguistique, [article], (8), 437-455.

<https://www.erudit.org/en/journals/cl/1978-n8-cl3102/800074ar.pdf>

(Cette référence est aussi valable pour le tableau ci-dessous).

INTENTION DE L	INTENTION DE A	C EST DANS L'INTÉRÊT DE	STATUTS RELATIFS DE L ET DE A		
			L > A	L = A	L < A
L AMÈNE A À FAIRE C	A ne ferait pas de sa propre initiative	L	¹ exiger, dire sommer enjoindre ordonner prescrire charger imposer	² demander prier	³ supplier
		A	⁴ recommander	⁵ conseiller suggérer proposer engager inviter	
	A ferait de sa propre initiative		⁶ autoriser permettre consentir	⁷ encourager exhorter	
L AMÈNE A À NE PAS FAIRE C	propre initiative		⁸ défendre interdire s'opposer	⁹ déconseiller	
	A ne ferait pas de sa propre initiative		¹⁰ dispenser		

1 verbes d'ordre

2 " de demande

3 " d'adjuration

4 " de recommandation

5 " de suggestion

6 verbes d'autorisation

7 " d'exhortation

8 " de défense

9 " de dissuasion

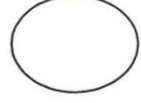
10 " de dispense

(Roulet a catalogué les VPP dans les différentes sous-classes, ci-dessus).

ANNEXE-B: Tez Çalışma Etik Komisyon İzin Muafiyet Formu



Hacettepe Üniversitesi
Eğitim Bilimleri Enstitüsü
Tez Çalışması Etik Komisyon İzin Muafiyeti Formu*



25 / 02 / 2019

Hacettepe Üniversitesi
Eğitim Bilimleri Enstitüsü
Yabancı Diller Eğitimi Ana Bilim Dalı Başkanlığına

Tez Başlığı / Konusu:	FRANSIZCANIN YABANCI DİL OLARAK ÖĞRENİMİNDE EDİMSSEL FİLERİN İNCELENMESİ. / ÉTUDE DES VERBES PERFORMATIFS DANS L'APPRENTISSAGE DU FLE.
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Yukarıda başlığı/konusu gösterilen tez çalışmam:

1. İnsan ve hayvan üzerinde deney niteliği taşımamaktadır,
2. Biyolojik materyal (kan, idrar vb. biyolojik sıvılar ve numuneler) kullanılmasını gerektirmemektedir.
3. Beden bütünlüğüne müdahale içermemektedir.
4. Gözlemsel ve betimsel araştırma (anket, ölçek/skala çalışmaları, dosya taramaları, veri kaynakları taraması, sistem-model geliştirme çalışmaları) niteliğinde değildir.

Hacettepe Üniversitesi Etik Kurullar ve Komisyonlarının Yönergelerini inceledim ve bunlara göre tez çalışmamın yürütülebilmesi için herhangi bir Etik Komisyondan/Kuruldan izin alınmasına gerek olmadığını; aksi durumda doğabilecek her türlü hukuki sorumluluğu kabul ettiğimi ve yukarıda vermiş olduğum bilgilerin doğru olduğunu beyan ederim.

Gereğini saygılarımla arz ederim.

Nezahat HÜYÜK

Öğrenci Bilgileri

Adı Soyadı	Nezahat HÜYÜK
Öğrenci No	N12220200
Ana Bilim Dalı	Yabancı Diller Eğitimi Anabilim Dalı
Programı	Fransız Dili Eğitimi Bilim Dalı
Statüsü	<input checked="" type="checkbox"/> Yüksek Lisans <input type="checkbox"/> Doktora <input type="checkbox"/> Bütünleşik Dr.

Danışman Görüşü ve Onayı

Uygundur.

Prof. Dr. Ece KORKUT

*Bu form sadece 16 Mart 2018 tarihinden önce önerisi sunulan tez çalışmalarında kullanılabilir. 16 Mart 2018 tarihinden sonra sunulan tüm tez önerileri için Etik Komisyonu izni gerekmektedir.

ANNEXE-C: Déclaration éthique

Dans ce mémoire de master que j'ai élaboré selon les règles de rédaction de l'Institut des Sciences de l'Éducation de l'Université Hacettepe, je déclare que

- tous les documents et renseignements sont obtenus suivant les règles académiques,
- tous les résultats de la recherche ainsi que les données écrites et audiovisuelles sont présentés dans le cadre des principes académiques et éthiques,
- tous les ouvrages, les textes et les articles sont cités conformément aux règles de citation,
- tous les documents et ouvrages consultés sont cités dans les références bibliographiques,
- je n'ai falsifié aucune des données, ni les résultats,
- et je n'ai jamais présenté aucune partie de cette recherche en tant que travail de thèse dans cette université ou dans une autre

26 / 08 / 2019



Nezahat HÜYÜK

ANNEXE-D: Yüksek Lisans/Tez Çalışması Orijinallik Raporu

26 / 08 / 2019

HACETTEPE ÜNİVERSİTESİ
Eğitim Bilimleri Enstitüsü
Yabancı Diller Eğitimi Ana Bilim Dalı Başkanlığına,

Tez Başlığı : Fransızcanın Yabancı Dil Olarak Öğreniminde Edimsel Fiilerin İncelenmesi.

Yukarıda başlığı verilen tez çalışmamın tamamı (kapak sayfası, özetler, ana bölümler, kaynakça) aşağıdaki filtreler kullanılarak **Turnitin** adlı intihal programı aracılığı ile kontrol edilmiştir. Kontrol sonucunda aşağıdaki veriler elde edilmiştir:

Rapor Tarihi	Sayfa Sayısı	Karakter Sayısı	Savunma Tarihi	Benzerlik Oranı	Gönderim Numarası
26 / 08 / 2019	130	148484	08 / 07 / 2019	7 %	1163709496

Uygulanan filtreler:

1. Kaynaklar hariç
2. Alıntılar dâhil
3. 5 kelimedenden daha az örtüşme içeren metin kısımları hariç

Hacettepe Üniversitesi Eğitim Bilimleri Enstitüsü Tez Çalışması Orijinallik Raporu Alınması ve Kullanılması Uygulama Esasları'nı inceledim ve çalışmamın herhangi bir intihal içermediğini; aksinin tespit edileceği muhtemel durumda doğabilecek her türlü hukuki sorumluluğu kabul ettiğimi ve yukarıda vermiş olduğum bilgilerin doğru olduğunu beyan eder, gereğini saygılarımla arz ederim.

Ad Soyadı: Nezahat HÜYÜK
Öğrenci No.: N12220200
Ana Bilim Dalı: Yabancı Diller Eğitimi Anabilim Dalı
Programı: Fransız Dili Eğitimi Bilim Dalı
Statüsü: Y.Lisans Doktora Bütünleşik Dr.

Signature

DANIŞMAN ONAYI

UYGUNDUR.

Prof. Dr. Ece KORKUT

ANNEXE-E: Thesis/Dissertation Originality Report

26 / 08 / 2019

HACETTEPE UNIVERSITY
Graduate School Of Educational Sciences
To The Department Of Foreign Language Education

Thesis Title: The Study Of Perform Verbs In French Foreign Language.

The whole thesis that includes the *title page, introduction, main chapters, conclusions and bibliography section* is checked by using **Turnitin** plagiarism detection software take into the consideration requested filtering options. According to the originality report obtained data are as below.

Time Submitted	Page Count	Character Count	Date of Thesis Defence	Similarity Index	Submission ID
26 / 08 / 2019	130	148484	08 / 07 / 2019	7 %	1163709496

Filtering options applied:

1. Bibliography excluded
2. Quotes included
3. Match size up to 5 words excluded

I declare that I have carefully read Hacettepe University Graduate School of Educational Sciences Guidelines for Obtaining and Using Thesis Originality Reports; that according to the maximum similarity index values specified in the Guidelines, my thesis does not include any form of plagiarism; that in any future detection of possible infringement of the regulations I accept all legal responsibility; and that all the information I have provided is correct to the best of my knowledge.

I respectfully submit this for approval.

Name Lastname: Nezahat HÜYÜK
Student No.: N12220200
Department: Department of Foreign Language Education
Program: French Language Education
Status: Masters Ph.D. Integrated Ph.D.

Signature



ADVISOR APPROVAL



APPROVED
Prof. Dr. Ece KORKUT

ANNEXE-F: Yayınlama ve Fikrî Mülkiyet Hakları Beyanı

Enstitü tarafından onaylanan lisansüstü tezimin/raporumun tamamını veya herhangi bir kısmını, basılı (kâğıt) ve elektronik formatta arşivleme ve aşağıda verilen koşullarla kullanıma açma iznini Hacettepe Üniversitesine verdiğimi bildiririm. Bu izinle Üniversiteye verilen kullanım hakları dışındaki tüm fikri mülkiyet haklarım bende kalacak, tezimin tamamının ya da bir bölümünün gelecekteki çalışmalarda (makale, kitap, lisans ve patent vb.) kullanım hakları bana ait olacaktır.

Tezin kendi orijinal çalışmam olduğunu, başkalarının haklarını ihlal etmediğimi ve tezimin tek yetkili sahibi olduğumu beyan ve taahhüt ederim. Tezimde yer alan telif hakkı bulunan ve sahiplerinden yazılı izin alınarak kullanılması zorunlu metinlerin yazılı izin alınarak kullandığımı ve istenildiğinde suretlerini Üniversiteye teslim etmeyi taahhüt ederim.

Yükseköğretim Kurulu tarafından yayınlanan "**Lisansüstü Tezlerin Elektronik Ortamda Toplanması, Düzenlenmesi ve Erişime Açılmasına ilişkin Yönerge**" kapsamında tezim aşağıda belirtilen koşullar haricince YÖK Ulusal Tez Merkezi / H.Ü. Kütüphaneleri Açık Erişim Sisteminde erişime açılır.

- o Enstitü/Fakülte yönetim kurulu kararı ile tezimin erişime açılması mezuniyet tarihinden itibaren 2 yıl ertelenmiştir. ⁽¹⁾
- o Enstitü/Fakülte yönetim kurulunun gerekçeli kararı ile tezimin erişime açılması mezuniyet tarihimden itibaren ... ay ertelenmiştir. ⁽²⁾
- o Tezimle ilgili gizlilik kararı verilmiştir. ⁽³⁾

26 / 08 / 2019


Nezahat HÜYÜK
I

"*Lisansüstü Tezlerin Elektronik Ortamda Toplanması, Düzenlenmesi ve Erişime Açılmasına İlişkin Yönerge*"

(1) *Madde 6. 1. Lisansüstü teze ilgili patent başvurusu yapılması veya patent alma sürecinin devam etmesi durumunda, tez danışmanının önerisi ve enstitü anabilim dalının uygun görüşü üzerine enstitü veya fakülte yönetim kurulu iki yıl süre ile tezin erişime açılmasının ertelenmesine karar verebilir.*

(2) *Madde 6. 2. Yeni teknik, materyal ve metotların kullanıldığı, henüz makaleye dönüşmemiş veya patent gibi yöntemlerle korunmamış ve internetten paylaşılması durumunda 3. şahıslara veya kurumlara haksız kazanç; imkânı oluşturabilecek bilgi ve bulguları içeren tezler hakkında tez danışmanının önerisi ve enstitü anabilim dalının uygun görüşü üzerine enstitü veya fakülte yönetim kurulunun gerekçeli kararı ile altı ayı aşmamak üzere tezin erişime açılması engellenebilir.*

(3) *Madde 7. 1. Ulusal çıkarları veya güvenliği ilgilendiren, emniyet, istihbarat, savunma ve güvenlik, sağlık vb. konulara ilişkin lisansüstü tezlerle ilgili gizlilik kararı, tezin yapıldığı kurum tarafından verilir*. Kurum ve kuruluşlarla yapılan işbirliği protokolü çerçevesinde hazırlanan lisansüstü tezlere ilişkin gizlilik kararı ise, ilgili kurum ve kuruluşun önerisi ile enstitü veya fakültenin uygun görüşü üzerine üniversite yönetim kurulu tarafından verilir. Gizlilik kararı verilen tezler Yükseköğretim Kuruluna bildirilir.*

Madde 7.2. Gizlilik kararı verilen tezler gizlilik süresince enstitü veya fakülte tarafından gizlilik kuralları çerçevesinde muhafaza edilir, gizlilik kararının kaldırılması halinde Tez Otomasyon Sistemine yüklenir

* *Tez danışmanının önerisi ve enstitü anabilim dalının uygun görüşü üzerine enstitü veya fakülte yönetim kurulu tarafından karar verilir.*

